

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE**

**Direction des personnels enseignants**

**AGRÉGATION**

**DE**

**PHILOSOPHIE**

**CONCOURS EXTERNE**

**Rapport de Monsieur Vincent CARRAUD  
Professeur à l'Université de Caen Basse-Normandie  
Président du jury**

**2005**

**CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE**

LES RAPPORTS DES JURYS DE CONCOURS SONT  
ÉTABLIS SOUS LA RESPONSABILITÉ DES PRÉSIDENTS DE JURY

## SOMMAIRE

Sommaire .....	page 3
<b>COMPOSITION DU JURY</b> .....	page 4
<b>NOTE SUR LA NATURE DES EPREUVES</b> .....	page 5
<b>Écrit</b> .....	page 9
Première épreuve.....	page 10
Deuxième épreuve .....	page 15
Troisième épreuve .....	page 21
<b>Oral</b> .....	page 31
Première leçon.....	page 32
Seconde leçon.....	page 42
Explication d'un texte français.....	page 50
Explication d'un texte en langue étrangère.....	page 65
<b>Conclusion</b> .....	page 79
<b>Annexes</b> .....	page 80
Données statistiques .....	page 80
Réglementation .....	page 89
Programme 2006 .....	page 91

## COMPOSITION DU JURY

M. Vincent CARRAUD, Professeur à l'Université de Caen Basse-Normandie, Président.  
M. Jean-Louis POIRIER, Inspecteur Général de l'Education Nationale, Vice-président.  
M. Alain LASALLE\*, Inspecteur d'académie-Inspecteur pédagogique régional de l'Académie de Bordeaux, Secrétaire administratif du jury.  
M. Nicolas AUMONIER, Maître de conférences à l'Université de Grenoble.  
M. Bernard BAAS, Professeur de Lettres 2<sup>ème</sup> année au lycée Fustel de Coulanges de Strasbourg.  
M. Frédéric de BUZON\*, Professeur à l'Université de Strasbourg.  
M. Serge CHAMPEAU, Professeur de Lettres 2<sup>ème</sup> année au lycée Camille Jullian de Bordeaux.  
M. André CHARRAK, Maître de conférences à l'Université de Paris I.  
M. Michel CRUBELLIER, Professeur à l'Université de Lille III.  
Mme Anne-Claire DESEQUELLES, Professeur de Lettres 2<sup>ème</sup> année au lycée Edouard Herriot de Lyon.  
Mme Véronique FABBRI, Professeur de Lettres 1<sup>ère</sup> année au lycée J-B Corot de Savigny sur Orge.  
Mme Catherine FRICHEAU, Maître de conférences à l'Université de Paris I.  
M. Jean-Pierre FUSSLER\*, Professeur de Lettres 2<sup>ème</sup> année au lycée Fustel de Coulanges de Strasbourg.  
Mme Sophie GANAULT, Professeur de Lettres 1<sup>ère</sup> année au lycée Faidherbe de Lille.  
Mme Michaela GILLESPIE, Professeur agrégé au lycée Adolphe Chérioux de Vitry.  
Mme Chantal HASNAOUI, Professeur de Lettres 2<sup>ème</sup> année au lycée Marcellin Berthelot de Saint-Maur des Fossés.  
M. Dominique HORVILLEUR, Professeur de Lettres 2<sup>ème</sup> année au lycée Thiers de Marseille.  
M. Emmanuel HOUSSET, Maître de conférences à l'Université de Caen.  
M. Jean-Yves LACROIX, Professeur de Lettres 2<sup>ème</sup> année au lycée Jacques Amyot de Melun.  
Mme Claudie LAVAUD\*, Professeur à l'Université de Bordeaux III.  
M. René LEFEBVRE, Maître de conférences à l'Université de Rouen.  
Mme Mai LEQUAN, Maître de conférences à l'Université de Lyon.  
Mme Marie-Laure LEROY, Professeur agrégé au lycée Marie Curie de Versailles.  
Mme Sabine LODEON\*, Professeur de Lettres 2<sup>ème</sup> année au lycée Jeanne d'Albret de Saint-Germain en Laye.  
M. Pascal LUDWIG, Maître de conférences à l'Université de Paris IV.  
Mme Catherine MALABOU, Maître de conférences à l'Université de Paris X.  
M. Edouard MEHL, Maître de conférences à l'Université de Strasbourg.  
M. Cyrille MICHON\*, Professeur à l'Université de Nantes.  
M. Pierre MONTEBELLO\*, Professeur à l'Université de Toulouse.  
M. Gilles OLIVO\*, Maître de conférences à l'IUFM de Caen.  
Mme Martine PECHARMAN\*, Chargée de recherche au CNRS.  
M. Pierre RODRIGO\*, Professeur à l'Université de Dijon.  
Mme Sophie ROUX, Maître de conférences à l'Université de Grenoble II.  
M. Jean-François SURATTEAU\*, Professeur de Lettres 2<sup>ème</sup> année au lycée Henri IV de Paris.  
Mme Mireille THISSE-ANDRE, Professeur de chaire supérieure au lycée Jacques Amyot de Melun.  
M. Dominique TYVAERT, Professeur de Lettres 2<sup>ème</sup> année au lycée Henri Poincaré de Nancy.

Un astérisque suit le nom des membres du jury qui ont participé aux commissions des épreuves orales.

## NOTE SUR LA NATURE DES EPREUVES ET SUR LA NOTATION

De nouvelles modalités des épreuves de l'agrégation externe de philosophie ayant été appliquées pour la première fois lors de la session 2004 (voir le JO n° 297 du 21 décembre 2002), il ne nous paraît pas inutile de reprendre les principaux points de la présentation générale que nous en faisons dans le rapport du concours 2004.

Les épreuves d'admissibilité, c'est-à-dire l'écrit, comprennent deux compositions de philosophie, l'une sans programme, l'autre avec un programme, et une épreuve d'histoire de la philosophie sous la forme d'un commentaire de texte. La première épreuve est une dissertation sans programme, d'une durée de sept heures, identique à ce qu'elle était depuis plusieurs décennies. La deuxième épreuve a pour intitulé : « Composition de philosophie se rapportant à une notion ou à un couple ou groupe de notions selon un programme établi pour l'année ». Une telle définition de l'épreuve rend la préparation plus précise et plus déterminée. Elle permet de mettre au programme non seulement une unique notion, au domaine éventuellement très vaste, comme ce fut souvent le cas dans les années passées, mais aussi un problème qui se situerait à l'intersection de plusieurs notions ou dans une arborescence conceptuelle à partir d'une notion générale, ou encore de délimiter, grâce à des concepts connexes, le champ dans lequel une notion ou un thème peuvent être entendus ; c'était le cas du programme de la session 2005 : *La propriété : le propre, l'appropriation*. C'est encore le cas du programme proposé pour la session 2006 : *La connaissance des choses : définition, description, classification*. Le programme invite donc les candidats à prendre en compte un champ transversal commun à plusieurs domaines de compétences. Il en résulte que le jury peut proposer aux candidats un sujet qui ne comporte pas le mot ou les mots constituant la littéralité du libellé du programme, comme ce fut le cas en 2005 avec le sujet « Avoir ».

La troisième épreuve, épreuve d'histoire de la philosophie, est le « commentaire d'un texte extrait de l'œuvre d'un auteur (antique ou médiéval, moderne, contemporain) figurant dans un programme établi pour l'année et comportant deux auteurs, appartenant chacun à une période différente ». Si la nature de l'épreuve, qui exige d'expliquer une page d'une grande œuvre de l'histoire de la philosophie, ne change pas par rapport aux décennies précédentes, on observera que le passage de trois auteurs à deux d'une part, la possibilité offerte au jury d'inscrire au programme une ou plusieurs œuvres et non le corpus entier d'un auteur d'autre

part, permettent aux candidats de préparer également cette épreuve de façon plus précise et plus fine.

Les épreuves d'admission font l'objet des modifications les plus sensibles.

Commençons par l'épreuve d'explication de textes en langue française, car on peut considérer qu'elle forme désormais un tout cohérent avec la troisième épreuve d'écrit. En voici la définition : « Explication d'un texte français ou en français ou traduit en français extrait de l'un des deux ouvrages inscrits au programme (durée de la préparation : une heure trente ; durée de l'épreuve : trente minutes) ». Elle est assortie de l'indication suivante : « Le programme est renouvelé chaque année. L'un des deux ouvrages est obligatoirement choisi dans la période pour laquelle aucun auteur n'est inscrit au programme de la troisième épreuve d'admissibilité ». Du point de vue de la préparation, il est donc recommandé de prendre en compte les deux épreuves d'histoire de la philosophie en langue française, écrite et orale, comme un ensemble de plusieurs œuvres majeures de quatre auteurs eux-mêmes majeurs, appartenant à trois ou quatre périodes de l'histoire de la philosophie. Cet ensemble est par lui-même formateur, et il permet au jury d'évaluer l'acquis, par les futurs professeurs, d'une connaissance solide de corpus fondamentaux de l'histoire de la philosophie. Nous conseillons donc aux candidats de ne pas traiter séparément les préparations de l'écrit et de l'oral, qui constituent une véritable unité. Par ailleurs, et sans en faire une règle absolue, le jury s'efforce de mettre au programme de l'oral au moins un ouvrage dont le français est la langue originale. Dans la mesure enfin où le programme de la troisième épreuve d'écrit se trouve considérablement allégé, et où les candidats n'ont plus qu'à se concentrer, pour l'épreuve d'explication de textes en langue française, sur deux œuvres, le jury s'autorise à mettre au programme des œuvres non seulement majeures, mais éventuellement de grande ampleur — car la philosophie, qui requiert souvent une écriture dense et concise, peut aussi exiger les longs développements d'analyses détaillées : ce fut le cas en 2005, avec l'*Emile* et *La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale* ; c'est encore le cas pour la session 2006, où un programme d'histoire de la philosophie dense mais très court (Spinoza ; un livre et deux cours de Heidegger) permet que l'oral porte sur deux longues œuvres données pour la première fois *in extenso* : *Les Lois* de Platon et *Les Essais* de Montaigne.

L'épreuve d'explication de texte en langue étrangère, qui a introduit l'italien parmi les langues possibles, est conforme à ce qu'elle était antérieurement, mais elle porte désormais sur un programme d'une seule œuvre, différente chaque année : « Traduction et explication d'un texte grec ou latin ou allemand ou anglais ou arabe ou italien extrait de l'ouvrage inscrit au programme (durée de la préparation : une heure trente ; durée de l'épreuve : trente

minutes). Le programme est renouvelé chaque année ». En effet, les jurys précédents ont souvent regretté que les œuvres également inscrites au programme des textes français ou, aussi bien, des textes étrangers fissent l'objet de traitements différents, sans doute dus à des préparations inégales. Le plus souvent, l'auteur « ancien », c'est-à-dire inscrit au programme depuis l'année antérieure, était moins bien connu que l'auteur inscrit plus récemment au programme. Il est arrivé que cette hétérogénéité dans la préparation, ajoutée à la disparité naturelle de deux œuvres présentant nécessairement des différences entre elles par leur langue et leur style comme par leur teneur philosophique, gêne le jury dans sa tâche d'évaluation. Ce n'est heureusement plus le cas.

Venons-en aux leçons. La première est une « leçon de philosophie sur un sujet se rapportant, selon un programme établi pour l'année, à l'un des domaines suivants : la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante minutes). Pour la préparation de la leçon, aucun ouvrage ou document n'est mis à la disposition des candidats ». La modification de cette épreuve vise à inviter les candidats à réfléchir sur un savoir spécifique acquis durant l'année — ou acquis pendant leurs années de formation universitaire et actualisé durant les derniers mois —, qui appartienne non seulement au champ de la philosophie, mais aussi à d'autres domaines. Il apparaît en effet essentiel qu'un futur professeur de philosophie fasse la preuve de sa capacité à produire une élaboration conceptuelle prenant pour objet des connaissances, des pratiques, des textes, des œuvres, etc. autres que ceux qui constituent traditionnellement le corpus commun de sa discipline. Le thème retenu pour la session 2005 était la morale. Malheureusement, il ne nous a pas permis de nous féliciter, comme en 2004 avec l'esthétique, d'une plus grande concentration du propos, organisé selon des problématiques moins convenues et mobilisant mieux la culture personnelle des candidats. Peut-être est-ce dû au domaine choisi lui-même, sans doute considéré par les candidats, bien à tort, comme déjà suffisamment connu. Souhaitons que le domaine retenu pour la session 2006, les sciences humaines, donne de nouveau lieu à une meilleure appropriation philosophique par les candidats de la culture qu'ils y auront acquise.

D'autre part, la seconde leçon a permis au jury d'évaluer des qualités en partie différentes, à commencer par l'utilisation des sources documentaires disponibles à la Bibliothèque de la Sorbonne — on rappellera cependant qu'il ne s'agit en aucun cas d'acquérir pendant les cinq heures de préparation de la leçon une culture qui ne serait pas déjà acquise : c'est pourquoi les encyclopédies, les anthologies thématiques, certaines revues et les ouvrages qui entretiennent chez certains candidats l'illusion d'un prêt-à-penser, sont exclus de

la consultation. Cette leçon porte sur tous les domaines de la philosophie énumérés, à l'exception de celui qui est inscrit au programme de la première leçon. Les deux leçons sont donc complémentaires.

Il y a un an, le jury s'était félicité des nouvelles modalités des épreuves de l'agrégation en ce qu'elles donnent davantage de clarté et de précision aux exigences requises des candidats et en ce qu'elles facilitent leur évaluation. Pour l'essentiel, la session 2005 permet au jury de confirmer ce progrès, doublement essentiel à un concours de recrutement.

C'est dans le même esprit que le jury a décidé d'utiliser, à compter de la session 2006, l'ensemble des notes comprises de 0 à 20, pour les épreuves orales comme pour les épreuves écrites. Cela signifie qu'il sera attribué la note de 20 à la meilleure copie dans chacune des trois compositions qui constituent les épreuves d'admissibilité comme dans chacun des quatre oraux, explications de texte et leçons, qui constituent les épreuves d'admission. L'agrégation de philosophie est un concours. Comme pour tous les concours, sa notation est strictement relative, qui ne vise qu'à produire des différences entre les copies, les leçons et les explications des candidats. L'utilisation de l'ensemble de l'échelle des notes possibles nous paraît à la fois permettre une hiérarchisation plus fine dans chaque épreuve et garantir un meilleur équilibre entre les épreuves elles-mêmes, donc rendre plus juste la différenciation des candidats — ce qui est l'unique tâche d'un jury.

## ECRIT

1407 candidats étaient inscrits au concours. La baisse régulière du nombre d'inscrits constatée depuis 5 ans se confirme, malgré la légère remontée que constituait la session 2004 (1901 inscrits en 2001, 1612 en 2002 1436 en 2003, 1520 en 2004). 795 candidats, soit 56,5 % des inscrits (ce qui constitue une baisse sensible par rapport aux années antérieures), ont participé au concours — il s'agit des candidats considérés comme « non éliminés » : rappelons que sont « éliminés » les candidats absents à une épreuve, ayant obtenu un zéro, ayant remis copie blanche ou dont la copie a été annulée (pour divers motifs prévus au règlement).

72 postes étaient mis au concours, soit 8 de plus qu'en 2004 mais 10 de moins qu'en 2003 et en 2002. 164 candidats ont été admissibles, soit un peu plus d'un candidat sur 5. La barre d'admissibilité a été fixée à 8,67/20, exactement comme en 2004 (elle avait progressé par rapport aux années antérieures : 8,33 en 2003 ; 7,67 en 2002 et en 2001), ce qui correspond à un total de 26 points obtenus pour les trois épreuves écrites non coefficientées. La moyenne des candidats admissibles enfin est légèrement supérieure à 10 (10,07/20).

Nous observions l'an passé que les résultats mettent en évidence la coexistence de deux groupes de candidats très différents : — une petite moitié des candidats n'est pas préparée pour ce concours difficile (d'où le grand nombre de copies qui obtiennent une note inférieure à 4 ou 5 dans deux au moins des trois épreuves et par conséquent la moyenne générale de l'écrit à 6,35) ; — une seconde population a préparé sérieusement le concours ; elle constitue une promotion d'étudiants qui a acquis, après quatre ou cinq années d'études en philosophie, de réelles qualités de réflexion et une culture solide. La session 2005 confirme généralement cette observation, en la précisant, c'est-à-dire en accentuant encore l'écart entre ce que nous appelons ces deux populations : la première nous semble un peu moins nombreuse (ce qu'explique peut-être l'augmentation du nombre des candidats qui, bien qu'ils fussent inscrits, n'ont pas pris part au concours) et la seconde population nous semble encore mieux préparée qu'en 2004 (comme en témoigne la moyenne supérieure à 10 des candidats admissibles). On remarquera qu'un seul des candidats qui ont obtenu une note égale ou inférieure à 4 dans l'une des épreuves écrites a été admissible ; et inversement que la plupart des candidats ayant obtenu au moins une note égale ou supérieure à 12 ont été admissibles (tous les candidats, sauf deux, qui ont obtenu une note supérieure à 14 l'ont été).

L'admissibilité à l'agrégation de philosophie est donc tout à fait à la portée des étudiants qui la passent au terme de cinq années de véritable formation philosophique.

# PREMIÈRE COMPOSITION

SESSION DE 2005

---

## **concours externe de recrutement de professeurs agrégés**

---

section : philosophie

composition de philosophie :

Durée : 7 heures

L'ordre, le nombre, la mesure.

## Première épreuve

### Composition de philosophie

*Composition de philosophie sans programme. Durée : sept heures ; coefficient 2.*

Sur les 898 candidats présents à cette épreuve, 866 ont composé et rendu une copie rédigée. Les notes s'échelonnent entre 0 et 17 : le jury a ainsi pu donner toute sa valeur à l'épreuve en utilisant une très large échelle de notation. La moyenne des notes obtenues est de 6,03. La distribution est très régulière : le sommet de la courbe se situe à 5 (146 copies), 506 copies obtiennent entre 5 et 9 ; 108 copies sont notées à la moyenne et au-dessus ; de l'autre côté, 252 copies sont notées à 4 et au-dessous (on remarquera qu'aucun de ceux qui ont obtenu une telle note n'a été admissible).

Ce dernier groupe représente la part vraisemblablement inévitable, ou tout au moins si habituelle qu'elle passe pour inévitable, de candidats qui ne sont que trop insuffisamment préparés aux exigences de l'agrégation et de la philosophie. Rappelons donc, brièvement, qu'il s'agit dans ce concours, avant tout, de recruter des professeurs de philosophie et qu'il est requis de ceux qui souhaitent le devenir de savoir traiter un sujet donné dans une langue intelligible, avec une expression maîtrisée quant à la grammaire et à l'orthographe, présentée de façon lisible et, d'une manière générale, dans le respect du lecteur. Quelques lignes, une ou deux pages, ne constituent pas une composition et constituent, de fait, un abandon de l'épreuve. D'un autre côté, certains monuments d'une dizaine de copies griffonnées dans la précipitation et le mépris de toute norme semblent relever de l'écriture automatique et ne peuvent, en aucun cas, recevoir une appréciation favorable. Il ne s'agit pas ici de fixer des règles quantitatives précises, mais de reconnaître simplement qu'une dissertation philosophique doit se donner le temps d'instruire un problème et ne peut donc s'en tenir à quelques aphorismes, de même qu'elle doit être rédigée avec une authentique maîtrise argumentative. Ces remarques et recommandations minimales ne sont en rien liées à la nature de l'épreuve ni à celle du sujet proposé lors de cette session : elles tendent seulement à rappeler à tous la nécessité d'une préparation soutenue au concours, tant par la lecture et l'analyse patiente des œuvres et des questions de philosophie que par la rédaction fréquente d'exercices.

L'originalité de la première composition est d'être dépourvue de programme. Cela n'implique pas que les sujets proposés soient constitués de termes abstraits et sans contenu, dont le traitement pourrait n'être que rhétorique. Bien au contraire, la réflexion philosophique, même libre de toute orientation spécialisée, doit être capable d'envisager des thèmes précis lorsque ceux-ci appartiennent de plein droit à la philosophie dans son présent et dans son histoire. Tel était le cas du sujet proposé lors de cette session « L'ordre, le nombre, la mesure ». Ce sujet articule trois termes appartenant principalement au champ de la philosophie théorique et de la philosophie de la connaissance, mais dont l'extension à la philosophie pratique, pour au moins deux d'entre eux, pouvait se révéler légitime et fructueux. Comme toujours, le jury n'avait pas d'attente particulière, ni en ce qui concerne le plan ni pour le contenu : le candidat reste toujours libre des moyens qu'il se donne pour traiter philosophiquement des questions que peut poser la confrontation des notions. En particulier, des connaissances approfondies en mathématiques, en philosophie des mathématiques ou en épistémologie pouvaient avoir une très grande utilité, mais cependant n'étaient nullement requises : de bonnes copies n'ont que peu traité de problèmes scientifiques. Néanmoins, il est demandé au candidat de ne pas se prononcer trop au-delà de ses compétences. Si nul n'est

tenu de tout savoir, en particulier lors d'une épreuve sans programme, il est toutefois indispensable de s'abstenir d'énormités qu'un élève de classes secondaires en mathématiques ne pourrait manquer de relever : ainsi, évoquer la « somme des entiers naturels compris entre 0 et 1 » est, en fonction de la nature des limites que l'on définit, soit une trivialité soit une absurdité ;  $\pi$  n'est pas « un cercle d'un mètre de diamètre » ; il n'est pas vrai que la « crise des irrationnels » ou l'existence de processus stochastiques ont montré les limites des mathématiques. Certains thèmes sont ramenés à des slogans qui non seulement ne font l'objet d'aucune analyse, mais ne sont pas correctement localisés dans le corpus d'un auteur (rappelons, par exemple, que l'idée que le grand livre de l'univers est écrit dans une langue mathématique, dont les caractères sont les figures géométriques, ne se trouve ni dans le *Dialogue* ni dans les *Discours*, mais, pour s'en tenir aux textes les plus connus, au § 6 de *L'Essayer*, dans les lettres à *Dini* du 21 mai 1611 et à *Liceti* de janvier 1641, et que Galilée ne l'exploite pas partout de la même manière). Il est inutile d'allonger cette liste. Inversement, il est réconfortant de trouver également des copies de candidats qui maîtrisent parfaitement des données d'histoire des sciences, comme l'opposition classique entre le nombre et la grandeur, la crise des irrationnelles, etc. ; qui connaissent quelques éléments importants de l'histoire de l'arithmétique moderne, comme les axiomes de Peano et qui formulent correctement le principe de récurrence ; qui ont en mémoire les discussions de Cantor et de Dedekind ; qui ont médité Frege, Russell, voire Wittgenstein.

Les trois notions, comme telles, ne constituent pas immédiatement un problème. Il appartenait au candidat de définir un questionnement, en tenant compte d'exigences minimales propres à la discipline et à ce type de sujet. Naturellement, la juxtaposition pure et simple de remarques séparées sur les trois termes ne pouvait constituer une problématique. Bien au contraire, le travail philosophique ici requis consiste à confronter les notions, tant en les associant qu'en les distinguant, en marquant précisément les champs dans lesquels ces associations comme ces distinctions sont opératoires, à l'aide d'exemples convenablement choisis.

### *1/ Le plan.*

Dans cette perspective, le plus mauvais choix initial consistait à regrouper les trois notions sous un chef commun (en général, la rationalité scientifique et technique), et à organiser la composition en faisant en un premier temps l'éloge apparent de cette rationalité, en ce qu'elle permet d'éviter l'*hybris*, pour ensuite en dénoncer le caractère illusoire, au nom d'une authentique compréhension de l'être, de la Vie, de l'éthique, etc., puis en appeler à une méditation plus essentielle ; ainsi, sans la moindre nuance, on opposait le quantitatif (toujours considéré comme superficiel, inessentiel) au qualitatif constamment valorisé. Cette saisie du sujet s'appuie certes, parfois, sur une réflexion non dépourvue de valeur (à partir, par exemple, de Heidegger, de Nietzsche, de Bergson ou de M. Henry), mais, dans la mesure où elle confond sans la moindre rigueur les termes mêmes du sujet proposé, elle revient, en réalité, à le refuser et à lui substituer un exposé standard, valable pour toute sorte de thème.

Toutefois, l'autre grand danger, symétrique de la globalisation, est l'atomisation du sujet. Traiter successivement de l'ordre, du nombre et de la mesure en trois parties distinctes et sans relation, ou bien reprendre les notions dans le même ordre en faisant varier le champ disciplinaire (en mathématiques, en physique, en esthétique, en politique, etc.) ne pouvait qu'aboutir à une rhapsodie ou un catalogue sans véritable dynamique interne. Il faut, dans le cas d'un sujet articulant plusieurs notions, que celles-ci soient toujours présentes à l'horizon de l'analyse et qu'elles s'éclaircissent réciproquement. Une part importante des candidats a souvent trouvé un moyen commode de traiter le sujet en respectant partiellement cet impératif, à savoir en faisant jouer un couple de notions, typiquement le nombre et la mesure, contre l'ordre, et demandant ainsi quelle conception de l'ordre convient au nombre et à la mesure et quelle conception s'y oppose. Même si, la plupart du temps, cette approche du sujet

se révélait plus pertinente que la complète confusion des notions ou leur atomisation, elle avait cependant comme défaut majeur d'identifier sans analyse les objets mathématiques et physiques, considérés comme des sortes de données naturelles hors d'atteinte de l'investigation du philosophe et de ne varier que la notion même d'ordre (ainsi, l'ordre des sciences « dures » opposé à l'ordre humain, vital, ontologique) ; parfois aussi, on opposait, de manière pseudo-kantienne, un ordre des choses en elles-mêmes à un ordre subjectif. Par ailleurs, le plus souvent, cette approche du sujet donnait à la réflexion philosophique une position de surplomb ou de domination par rapport aux sciences qui ne pouvait se légitimer, tant la confusion était grande en ce qui concerne les notions analysées.

Un troisième grand danger était celui de l'historicisation du sujet, consistant souvent à opposer sommairement un cosmos grec naturellement fermé, un monde moderne de la science quantifiée et conquérante et un monde actuel de crise supposée des savoirs scientifiques et d'abandon du déterminisme, conduisant à valoriser un ordre plus essentiel ou menant à la disparition de tout ordre. Là encore, ces globalisations ne pouvaient aboutir qu'à des résultats extrêmement vagues ou idéologiques. Prendre le sujet au sérieux supposait donc que l'on articule les trois termes définis séparément, et que la réflexion se nourrisse d'exemples précisément analysés.

## 2/ L'information.

Il faut rappeler qu'une copie de philosophie doit utiliser une information précise et topique par rapport au sujet proposé, ce qui exclut toute présentation sommaire des notions ou des auteurs : il ne s'agit pas de parler des mathématiques en général, comme si leur concept était simple et unifié de tout temps, pas plus que de la physique ou de la biologie, ni en général de Platon, de Kant ou de Hegel. Il est indispensable, en revanche, de choisir des exemples qui éclairent les notions. De ce point de vue, le jury a déploré que l'on rencontre si peu d'analyses de passages précis. Platon est souvent évoqué d'une manière globale ; on ne comprend pas pourquoi l'on trouve si peu de références exactes, voire d'allusions, à des passages qui n'auraient pas manqué de nourrir une problématique : ainsi le *Philèbe* (sur la mesure, le limité et l'illimité), le *Ménon* (duplication du carré), le *Théétète* (construction des puissances), le *Timée* (proportion de l'âme du monde, composition géométrique des éléments), etc. De la même manière, la notion de *mathesis universalis*, telle qu'elle est présentée dans les *Règles pour la direction de l'esprit*, en tant qu'elle s'occupe de « l'ordre et de la mesure, sans assignation à quelque matière particulière » (AT X, p. 378, trad. J. Brunschwig, in Descartes, *Œuvres philosophiques* éd. par F. Alquié, vol. 1, p. 98) aurait été un élément d'une grande utilité. Une connaissance, même peu approfondie, de cette œuvre aurait permis d'analyser précisément la notion d'ordre et celle de mesure ; elle aurait rendu possible une approche de concepts connexes, comme ceux de dimension, de quantité connue et inconnue, d'équation (voire de degré d'une équation), de proportion, de rapport, etc. Mais, même dans l'ignorance des *Regulae*, une réflexion sur la cinquième *Méditation métaphysique* aurait pu se révéler fructueuse. D'autres absences sont étonnantes : ainsi, la théorie hégélienne de la mesure (*Encyclopédie*, Science de la logique, §§ 107-111) n'aurait pas dû, en particulier cette année, être si souvent négligée ; il en va de même avec *La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale*, qui, bien qu'au programme de l'oral, ne fut presque jamais requise. Enfin, si Bergson est souvent évoqué, on regrette que ce soit au nom d'un concept toujours trop généralement conçu d'intuition associé à l'ordre vital, alors qu'une prise en compte de l'*Essai sur les données immédiates de la conscience* aurait permis de voir cet auteur examiner de près les conditions de la mathématisation du psychisme et les critiquer précisément.

Trop souvent, si les copies analysent l'ordre en faisant varier son concept et en assignant ses limites, elles laissent à peu près inanalysées les deux autres notions. Rappelons que le nombre n'est pas le chiffre et que la mesure, entendue d'un point de vue scientifique,

est tout autant un problème pour le mathématicien que pour le physicien, et aussi pour le philosophe. La mesure ne peut être réduite au repérage d'une grandeur au moyen d'un instrument (règle, thermomètre, compteur, etc.), comme s'il n'y avait pas des grandeurs intensives distinctes des grandeurs extensives : les degrés mesurés par un thermomètre ne s'ajoutent pas à d'autres degrés comme les mètres carrés s'ajoutent entre eux. La connaissance des éléments de base de l'Analytique des Principes (Kant, *Critique de la raison pure*) que sont les Axiomes de l'intuition et les Anticipations de la perception aurait là encore été très fructueuse. Tout ce bagage intellectuel est, ou doit être, celui du philosophe, même s'il n'est pas spécialiste de philosophie des sciences.

La philosophie générale, objet de la première copie, n'est pas la philosophie des généralités. Elle demande une information réelle, condition nécessaire d'une réflexion, et une aptitude à mettre en questions le sujet proposé. Pourtant, cette mise en question se fait quelquefois « à mains nues » : certains candidats dépourvus d'information théorique ont pu obtenir une note passable, voire convenable, en partant de l'analyse d'exemples concrets de mise en ordre ou de mesure, et en manifestant des qualités de rédaction, d'argumentation et d'exposition qui restent indispensables dans ce genre d'exercice. Reste que le jury a particulièrement apprécié des copies au fait des problèmes de fondation des mathématiques ou de mathématisation (ainsi, quelques beaux travaux sur les aspects esthétiques, mettant en œuvre des connaissances exactes sur la théorie musicale ou sur la perspective).

*Rapport rédigé par M. Frédéric de Buzon à partir des observations des correcteurs*

DEUXIÈME COMPOSITION

SESSION DE 2005

**concours externe  
de recrutement de professeurs agrégés**

section : philosophie

composition de philosophie :

Durée : 7 heures

Avoir.

## Deuxième épreuve

### Composition de philosophie

*Composition de philosophie se rapportant à une notion ou à un couple de notions ou groupe de notions selon un programme établi pour l'année. Durée : sept heures ; coefficient 2.*

Comme il avait été annoncé dans le rapport concernant la session 2004 du concours, le sujet soumis à l'attention des candidats ne comportait pas dans son intitulé la mention des concepts inscrits au programme de l'épreuve. Cette innovation doit s'entendre comme l'invitation pressante à un travail de problématisation. Ce travail était à l'évidence déjà exigé des candidats ; la nécessité de prendre en compte ce qu'*avoir* veut dire interdisait plus nettement encore tout recours mécanique à des éléments d'examen préconstitués se rapportant aux concepts directement visés par le programme. Première remarque : l'innovation ne signifie pas la proposition aux candidats d'un sujet général, coupé de l'objet spécifique de l'épreuve, par un effet d'extension de ce qui vaut pour la première épreuve. Il s'agit bien d'un sujet en rapport avec le propre, la propriété, l'appropriation, mais l'examen des concepts doit être envisagé en fonction de l'interrogation du concept d'*avoir*. D'où la détermination d'un premier critère d'évaluation : les candidats qui ont négligé d'accorder une attention à ce qu'*avoir* veut dire, en se hâtant de convoquer les éléments dont ils disposaient au sujet des concepts du programme, se plaçaient dans des conditions défavorables à un traitement pertinent du problème. Sans doute cette attention allait-elle, devait-elle aller avec le sentiment de la difficulté ; elle était précisément requise pour donner forme à l'interrogation.

Si *avoir* signifie « disposer de », comment entendre la disposition ? Faut-il replier la disposition sur la possession, faut-il la comprendre comme une manière d'être ? La question se pose, non seulement de la nature de ce qui est susceptible d'être possédé, aussi du mode de la possession. Est également problématique la ligne de démarcation de l'*avoir* et de l'*être*. *Avoir de l'argent, avoir des enfants, avoir de la chance, avoir faim, avoir les yeux bleus*, mais aussi *avoir à faire* sont des expressions qu'il ne convenait ni d'homogénéiser ni de juxtaposer. Faut-il dès l'abord distinguer ce qui peut être l'objet d'une acquisition, la possession étant la sanction de l'acquisition et posant la question de sa perpétuation d'une part, ce qui est caractéristique d'un être en tant qu'il lui est consubstantiel et dont il ne peut être privé sous peine de disparition d'autre part ? Mais comme un être peut présenter un caractère qui n'est pas l'objet d'une acquisition sans pour autant devoir être attaché à ce qu'il est en propre, la distinction de l'*avoir* et de l'*être* ne va pas de soi. Les yeux que l'on a bleus ne sont pas tels parce qu'ils seraient le résultat d'une acquisition ; sont-ils caractéristiques de l'être qui les a ? En outre, ce qui a été acquis peut s'être sédimenté, de telle sorte que l'*avoir* est comme incorporé à l'être qui le possède sans qu'il soit à sa disposition. Que veut-on dire en déclarant que l'habitude est une seconde nature ? Refuser la distinction tranchée de l'*avoir* et de l'*être*, est-ce partir de ce qu'est un être en cherchant à déduire ce qu'il a de ce qu'il est, c'est-à-dire en cherchant si ce qu'il a est ou non déductible de ce qu'il est, est ainsi ou autrement déductible de ce qu'il est ? Un être n'a pas des enfants comme il a faim ; il n'a pas non plus des enfants comme il a de la chance. Faut-il étalonner ce qu'a un être en le rapportant à ce qu'il est ? Faut-il discriminer ce qu'a un être, selon que l'opération réussit ou échoue ? Si l'opération échoue, à quel concept en appeler pour rendre compte de l'*avoir* ? On le

comprend : était demandée aux candidats une prise au sérieux de la différence problématique de l'avoir et de l'être. Prise au sérieux qui doit être l'objet de l'introduction de la dissertation et à laquelle il convient de conférer un statut architectonique : la considération de l'avoir signifie-t-elle une réduction ou une excitation de la différence de l'être et de l'avoir ? Est-ce afin de fonder l'avoir sur ou par ce qui est, est-ce pour assurer la promotion de l'avoir en le coupant d'une assise ontique que l'examen demande à être conduit ? La promotion de l'avoir passe-t-elle par la revendication d'une nervure activiste, l'avoir étant l'effet et le signe de productions réglées et efficaces ? Ou est-ce à abaisser la distinction de l'activité et de la passivité que l'interrogation doit s'employer ?

Le premier critère de l'évaluation est l'attention manifestée à ce qu'avoir veut dire, le second critère est la prise en charge de cette attention par le développement : la conscience de la difficulté est-elle motrice pour la dissertation ? Reste-t-elle lettre morte ou organise-t-elle le cheminement ? Selon que la volonté interrogative conduit l'examen ou demeure velléitaire, la dissertation est plus ou moins appréciée. La vie du problème, tâche du développement, passe par la considération d'intérêts distincts qu'il convient d'articuler. On repérera trois intérêts envisagés par les candidats avec plus ou moins de bonheur : un intérêt « logico-ontologique », un intérêt « pratico-juridique », un intérêt « phénoménologico-existential ».

— Un intérêt « logico-ontologique » : les candidats se sont demandé s'il revient au même de dire qu'un être a les yeux bleus, qu'il a une maladie, qu'il a une maison ; ils se sont également demandé s'il revient au même de dire qu'un être a telle maladie et qu'il est ainsi malade. L'enjeu de l'interrogation est de déterminer s'il est nécessaire de poser un être, au titre du pôle unitaire des différents avoires. La difficulté, non pas dirimante mais qu'il est souhaitable d'affronter, est liée au risque d'un passage trop rapide des différentes expériences de l'avoir à l'être qualifié par les avoires, en neutralisant l'attention aux différences remarquables affectant l'avoir. Une fois les appréhensions de différents avoires évoquées et énoncé que ce qu'un être a doit lui être attribué, l'examen passe aux choses sérieuses, et la chose sérieuse est qu'un être a ou que pour avoir il faut être. La question est la suivante : envisager une ontologie, en se donnant la distinction du substantiel et de l'accidentel, est-ce gommer intempestivement les différents modes de l'avoir ou est-ce permettre de nous repérer heureusement parmi les différents aspects d'un être, qui n'ont précisément pas la même importance ? Qu'apprenons-nous en posant un pôle ontique unitaire, support de la prédication et assise des différents avoires ?

— Un intérêt « pratico-juridique » en second lieu : les candidats se sont demandé si, parmi ce que l'on a, il ne convient pas de distinguer ce que l'on possède et, dès lors, s'il ne faut pas poser la double question de l'acquisition et de la validation. D'une part, comment nous y prenons-nous pour obtenir ce qui ne nous est pas donné ? Par quelles opérations passons-nous pour placer à notre disposition ce qui ne nous est pas spontanément disponible ? D'autre part, si nous possédons ce dont nous disposons par notre intervention, qu'est-ce qui nous habilite à posséder ? Suffit-il de nous autoriser de notre pouvoir d'acquisition pour conférer à la possession sa légitimité ? L'examen porte, au-delà des modes de l'acquisition, sur le titre de la justification : qu'est-ce qui pousse à passer de la possession à la propriété ? Comment comprendre le droit de posséder ? Quelle est l'instance de la garantie de la possession ? L'enjeu de l'interrogation est de déterminer si la notion de « propriétaire de soi » est bien formée : faut-il déduire les droits que je revendique sur ce que j'ai et sur ce que j'aspire à avoir de mon statut de propriétaire ? Si je prétends être le propriétaire de, est-ce parce que je suis le propriétaire de moi-même ? La difficulté, qui n'annule pas mais sollicite l'examen, est de savoir s'il faut conférer à l'objectivation laborieuse un statut paradigmatique : l'acquisition des objets par la transformation des choses est peut-être intelligible par une extension des pouvoirs du corps. Mais comment penser à partir du processus du travail la réalité sociale, politique, juridique de la propriété ?

— Un intérêt « phénoménologico-existential » en troisième lieu : les candidats se sont demandé s'il ne faut pas rompre avec une conception activiste de l'acquisition, s'il ne faut pas remonter à un propre personnel qui serait irréductible à une possession, qui inviterait également à neutraliser la distinction de l'être et de l'avoir. Ce que je suis, je ne l'ai pas au sens où je le posséderais ; je ne le suis pas non plus, au sens où il s'agirait de l'identité d'une nature ou d'une substance. Ce que je suis, j'ai à l'être. Est en général visé, non seulement le statut du corps propre, en tant que je l'ai en l'étant ou en tant que je le suis en l'ayant, en tant qu'il est à moi en étant de moi, mais encore le statut du désir, comme désir d'avoir et désir d'être, comme manque d'être et relation d'être. L'enjeu de l'interrogation est de mettre en question la pertinence de la distinction de l'être et de l'avoir, de promouvoir un être qui ne peut être défini substantiellement et pour lequel la possession est un « projet possessif ». La difficulté, qu'ici encore l'examen doit affronter, est liée aux droits de la description : faut-il donner une valeur révélatrice à ce qui risque d'être plus thématique que problématique ? Qu'apprendre de l'être qui a à être par la récupération des expériences du corps propre et du désir ?

Il revenait aux candidats de donner forme à l'interrogation par la détermination d'une demande problématique, par la construction de l'examen en fonction de cette demande, par la précision des éléments mobilisés par l'examen, qu'il s'agisse des concepts ou des références. N'étaient attendues ni la considération de tel problème, ni la définition de tel parcours, ni la convocation de tel concept comme de telle référence. Étaient en revanche attendues la considération d'un problème, sa prise en charge par l'examen, la convocation d'éléments précis d'examen. Ne convient pas une dissertation qui serait panoramique au lieu d'être problématique, thématique au lieu d'être analytique. Nous avons dit qu'il est nécessaire d'être attentif à ce qu'avoir veut dire pour donner forme à l'interrogation. Nous pensons également que le travail effectué par les candidats lors de l'examen des concepts du programme devait les aider et les a aidés à concentrer leur attention sur ce qu'avoir veut dire. Si les candidats se sont portés sur le triple intérêt que nous avons repéré, c'est, à n'en pas douter, parce qu'ils s'étaient souciés des concepts de substance et d'attribut, de propre et d'accident, parce qu'ils avaient envisagé l'appropriation et la propriété, ainsi que le corps propre. Mais, alors que certains candidats ont heureusement interrogé ce qu'*avoir* veut dire et construit l'interrogation en mobilisant les éléments qu'ils avaient élaborés en faisant preuve de flair ou de tact analytique, d'autres candidats ont semblé tirer argument de leurs connaissances pour se dispenser d'un effort d'appropriation problématique. Insistons sur ce point : l'évaluation tient compte du travail mené à bien par la dissertation. Prendre en charge le problème, ce n'est pas seulement le poser mais c'est le traiter, c'est-à-dire définir un projet qui permette de circuler d'un intérêt à un autre. Or, si de nombreuses dissertations ont manifesté le sens du problème, certaines ne sont pas parvenues à aller au-delà d'une juxtaposition thématique. En revanche, certains candidats ont essayé de circuler parmi les intérêts identifiés en rendant féconde l'équivoque de la disponibilité. Si ce dont nous disposons ne serait pas sans sa disponibilité, l'examen d'une inscription ontique de l'avoir s'impose. Nous ne pouvons tout avoir et à ce que nous avons par chance il faut attribuer un rang ontique, fût-il résiduel. Mais aussi : si ce dont nous disposons a été rendu et demeure disponible, l'examen du mode d'intervention et de perpétuation est nécessaire : l'actualisation, l'activation, l'innovation, la sédimentation, la réactivation doivent être interrogées, l'enjeu étant de fixer jusqu'à quel point et de quelle manière l'activisme est tenable.

Il va de soi que le travail mené l'année durant a conduit les candidats à s'intéresser à des références philosophiques canoniques. C'est ainsi qu'ils ont souvent examiné les concepts aristotéliens d'*hexis*, de *diathesis* et de *pathos* en se référant au *Traité des catégories* et au Livre Δ de la *Métaphysique*. Les candidats ont fréquemment interrogé l'extension des

pouvoirs du corps et l'appropriation laborieuse en convoquant le *Traité du gouvernement civil*, ont envisagé le statut politico-juridique de la propriété en se référant à Hobbes, Locke, Rousseau, Hegel et Marx. La distinction heideggerienne de la *Vorhandenheit* et de la *Zuhandenheit* a été souvent considérée, ainsi que l'examen de la trinité de l'avoir, du faire et de l'être par la 4<sup>e</sup> partie de *L'être et le néant*. D'autres références ont été plus rarement convoquées : ainsi la conception stoïcienne de l'*oikeiôsis* ou, s'agissant de l'intérêt politico-juridique, *La philosophie de l'argent* de Simmel ou encore, dans une perspective phénoménologique, *Le visible et l'invisible*. Le jury n'a pas été indisposé par le caractère répétitif de certaines références. Que les références aient été fréquemment ou rarement rencontrées, le critère de l'évaluation a été double : d'une part l'exactitude, c'est-à-dire le plus souvent la précision, d'autre part la pertinence, et quant au mode d'intervention de la référence au sein du cheminement suivi, et quant à la leçon retenue de la référence pour l'approfondissement de l'examen. Insistons sur un double élément. En premier lieu : le jury n'a pas été indisposé par le caractère répétitif des références, mais il attend des candidats une convocation non seulement précise, mais encore féconde des références. Sans doute la précision reste-t-elle relative : la dissertation n'est pas une dissertation d'histoire de la philosophie. Mais aussi : la précision doit être envisagée relativement à l'usage des références pour l'examen des concepts. Or, de trop nombreux candidats se contentent d'un survol (pour ne pas dire d'un résumé) des références, sans montrer en quoi une référence permet de faire la lumière sur un concept. Ainsi, si les candidats ont souvent fait intervenir la distinction aristotélicienne de l'*hexis* et de la *ktêsis*, ils ont peu cherché ce qu'une confrontation avec la conception de l'*hexis* défendue par le *Théétète* apporte quant à la polarité d'un avoir actif et d'un avoir passif. La mise en perspective aurait pu contribuer au caractère heuristique de la référence. Donner un statut productif à une référence, c'est aussi faire travailler les références les unes avec les autres, les unes contre les autres, et non pas les juxtaposer. Qu'est-ce qu'une référence apporte à l'examen ? Telle doit être pour les candidats la question décisive, lorsqu'ils se donnent la peine d'en appeler à un auteur, c'est-à-dire à une séquence conceptuelle déposée dans une œuvre. En second lieu : si aucune référence n'est particulièrement attendue, le jury a été surpris par l'usage désinvolte ou décoratif des références empruntées aux sciences humaines comme par l'incertitude attachée à la considération du corps propre. Les noms de Mauss, Bourdieu, Baudrillard ont été cités, mais les examens du don, des *habitus* ou de l'échange symbolique ont peu retenu l'attention. De même, l'étude de Benveniste, « Être » et « avoir » dans leurs fonctions linguistiques, a été peu sollicitée. Par ailleurs, l'attention au corps propre a souvent été retenue pour disqualifier la pertinence du concept de propriété, s'il est vrai que ce corps ne peut être à moi sans être de moi. Mais rares ont été ceux qui se sont demandé comment comprendre le concept spécifiquement juridique du droit sur son corps. Des candidats ont confronté le concept husserlien de la « sphère d'appartenance » développé dans la *Cinquième méditation cartésienne* avec le « j'existe mon corps » sartrien afin de décider si et comment il est loisible de dire que mon corps m'appartient (et sous ce rapport ils ne tombent pas sous le coup de la critique que nous venons de formuler), mais l'authentification politico-juridique de l'usage du corps est massivement demeurée en suspens. Répétons-le : une référence est pertinente si elle est soutenue par le zèle de l'examen. Il revient aussi à l'interrogation de manifester sa curiosité en faisant varier le mode d'appréhension des objets.

Pour être favorablement appréciée, une dissertation devait donc :

- 1/ Donner forme au problème par l'attention accordée aux difficultés présentées par ce qu'*avoir* veut dire, et non pas demeurer à la mention de compréhensions possibles.
- 2/ Mettre en forme le problème en proposant un cheminement articulé, et non pas juxtaposer des points de vue possibles.
- 3/ Donner consistance au problème en exposant les concepts requis par l'examen et, pour ce faire, en appeler à des références, et non pas procéder à un défilé de doctrines.
- 4/ Recueillir le sérieux du problème en procédant à un bilan en fonction de la demande formulée par l'introduction, et non pas poser des questions terminales d'autant plus vaines qu'elles sont générales.

*Rapport rédigé par M. Jean-François Suratteau à partir des observations des correcteurs*

## TROISIÈME COMPOSITION

SESSION DE 2005

---

### **concours externe de recrutement de professeurs agrégés**

---

section : philosophie

histoire de la philosophie :

Durée : 6 heures

De ces deux points, l'être et la connaissance (combien ils sont aimés en nous, et comment, jusque dans toutes les autres choses au-dessous, on en trouve une ressemblance même éloignée), j'ai suffisamment parlé pour ce que le plan de cet ouvrage a paru demander. Mais de l'amour dont ils sont aimés — si cet amour même est aussi aimé —, je  
5 n'ai pas parlé. Or, il est aimé : et la preuve en est que, dans les hommes qui sont aimés avec le plus de rectitude, il est lui-même davantage aimé. On n'appelle pas homme de bien, en effet, celui qui sait ce qu'est le bien, mais celui qui l'estime. Pourquoi donc, nous aussi, ne serait-ce pas l'amour même qui nous fait aimer tout ce que nous aimons de bien que nous aurions le sentiment d'aimer en nous ? Il y a aussi un amour qui fait aimer jusqu'à ce  
10 qu'il ne faut pas aimer ; et cet amour, il le hait en lui-même, celui qui estime l'amour qui fait aimer ce qu'il faut aimer. Tous les deux peuvent en effet se trouver ensemble dans un seul homme, et c'est un bien pour l'homme qu'avec le progrès de l'amour qui nous fait bien vivre s'affaiblisse celui qui nous fait mal vivre, jusqu'à ce que la guérison soit complète et que se change en bien tout ce que nous vivons.

15 Si nous étions des bêtes, nous aimerions la vie charnelle et ce qui s'accorde à sa façon de sentir ; cela nous serait un bien suffisant, et, puisque nous serions bien en nous y accordant, nous ne chercherions rien d'autre. De même, si nous étions des arbres, nous ne pourrions assurément rien aimer par un mouvement sensible ; et pourtant nous semblions comme tendre vers ce qui nous rendrait plus fertiles et plus féconds en fruits. Si nous  
20 étions des pierres, ou des flots, ou vent, ou flamme, ou quelque chose de ce genre, n'ayant assurément ni sensation ni vie, nous aurions cependant en nous comme une certaine tendance vers nos lieux et vers notre ordre. Car les impulsions des poids sont comme les amours des corps, elles entraînent vers le bas sous l'effet de la gravité, vers le haut sous celui de la légèreté. Le corps, en effet, est emporté par son poids, comme l'âme l'est par  
25 son amour, en quelque direction qu'ils soient emportés.

Saint Augustin, *La Cité de Dieu*, XI, XXVIII  
(nouvelle traduction, inédite)

## Epreuve d'histoire de la philosophie

*Commentaire d'un texte extrait de l'œuvre d'un auteur (antique ou médiéval, moderne, contemporain) figurant dans un programme établi pour l'année et comportant deux auteurs, appartenant chacun à une période différente. Durée : six heures ; coefficient 2.*

En apparence assez limpide à la première lecture, le texte de saint Augustin s'est révélé en fin de compte subtil et, pour tout dire, difficile. Les diverses erreurs comme les interprétations divergentes de plusieurs passages ont poussé les correcteurs à exercer leur sagacité car ils ont constaté à l'occasion de ces nombreuses méprises qu'il fallait, pour comprendre les passages qui les provoquaient, prendre des risques et se résoudre à des interprétations non garanties. Mais, disons-le d'emblée, les difficultés d'un texte ne sauraient être un obstacle : au contraire, elles permettent la mise en valeur des qualités de lecture et de réflexion, en appelant précisément le commentaire. C'est pourquoi, la plus grande faute, eu égard aux exigences de l'exercice, n'est pas le contresens, car il en est de plus ou moins défendables, mais la fuite pure et simple devant la difficulté : on ne saurait excuser le contournement sans analyse de ce qui offre manifestement une résistance à la compréhension ; il y a là un manque d'audace qui s'ajoute à l'indigence spéculative. En revanche, les correcteurs n'ont pas pénalisé certaines interprétations manifestement erronées mais qui pouvaient se soutenir au vu du texte proposé et ne comportaient pas d'incohérence manifeste avec la pensée d'Augustin.

S'agissant d'un travail d'histoire de la philosophie portant sur un auteur mis au programme, il était normal d'attendre des candidats la maîtrise d'une certaine culture augustiniennne. Toutefois, c'est moins sur leur capacité d'évoquer plus ou moins précisément les éléments de la pensée d'Augustin, développés dans d'autres œuvres, que sur leur aptitude à en user pour comprendre le passage, que les candidats sont jugés. Or, si certains avaient une connaissance suffisamment précise de la *Cité de Dieu* pour savoir situer le passage dans le livre XI, et s'ils ont su faire les rapprochements indéniables avec tel passage du même ouvrage (les deux amours), ou des *Confessions* (mon amour c'est mon poids), de nombreuses copies ont manqué de discernement dans l'évocation des références externes, et ont commis des erreurs manifestes sur la pensée d'Augustin, inévitablement sanctionnées. Concernant les rapprochements justifiés, beaucoup n'ont pas su en tirer le meilleur parti qui consistait souvent à marquer les différences plutôt qu'à les assimiler (c'est le cas de la référence à *Confessions* XIII, 9, voir la fin de ce rapport). Dans l'usage des connaissances acquises sur l'auteur au programme, les candidats manquent en général à un principe d'*économie* supposant une relative *parcimonie* — pour ne pas transformer le texte en prétexte à l'étalage des connaissances — et un souci de *finalité* : le but étant bien d'expliquer ce passage, les références et évocations annexes doivent servir à l'explication, qu'elles soient absolument *nécessaires* à la compréhension ou simplement *utiles* pour une interprétation. Il faut se résoudre à l'idée qu'une grande partie de la culture acquise pendant la préparation du concours met tout simplement en mesure de comprendre le texte, sans qu'il soit besoin de la rendre manifeste.

Les correcteurs ont constaté que la préparation des candidats était inégale, et que pour quelques lectures très fines, attestant une bonne familiarité avec l'auteur, et quelques copies très instruites, beaucoup ne disposaient en revanche que d'une certaine vulgate, chapeauté d'une théologie assez sommaire. Ce qui est d'autant plus regrettable que la lettre du texte n'avait à proprement parler rien de religieux, et était de part en part philosophique, ou plus précisément ne relevait pas d'une spéculation sur la révélation biblique, ne parlant pas de Dieu, et ne faisant pas usage d'un vocabulaire particulièrement spirituel. Ainsi, la thèse du premier paragraphe se résume à l'idée que l'amour peut se prendre pour objet et que cette

« réflexivité » (terme à justifier et à commenter) rend l'homme capable de progrès moral, voire de perfection. Certains passages pouvaient sans doute être éclairés par une sorte de relecture chrétienne, mais il fallait pratiquer cette relecture avec précaution, avec la nette conscience d'offrir un deuxième niveau de lecture, et, en tout état de cause, en ne faisant pas de cette interprétation le sens véritable, implicite du passage. L'un des intérêts du texte était justement de s'en tenir à une stricte perspective psychologique et physiologique, voire physique (au sens de la cosmologie). Sur ce point la lecture des candidats a paru prévenue par une conception de la pensée d'Augustin comme « théologien » et n'a souvent pas su voir tout ce que le texte devait à la seule réflexion anthropologique, voire naturaliste, le surchargeant au contraire d'interprétations religieuses. Une meilleure connaissance de l'auteur aurait permis de retrouver le premier niveau de lecture, qui pouvait être celle d'un contemporain d'Augustin, même non chrétien. En tout état de cause, une qualité essentielle d'un bon commentaire consiste à marquer des différences entre la pure et simple élucidation, l'intervention interprétative, l'estimation que telle considération est un présupposé, ou une conséquence, ou un complément de l'argument que l'on est en train d'expliquer.

Les difficultés patentes du passage se situaient à deux niveaux : le sens de certaines phrases pouvait être obscur en raison de l'usage d'un vocabulaire non technique, comme souvent chez saint Augustin, et de la syntaxe des phrases, également souvent très élaborée ; mais c'est aussi le mouvement d'ensemble et donc le sens général du texte — notamment le lien entre les deux paragraphes qui le composent — qui pouvaient résister à une compréhension immédiate (on y revient plus loin). Il convenait de relever les difficultés, d'en analyser les termes, d'évoquer éventuellement les réponses possibles et de proposer une interprétation, en favorisant toujours la lecture « charitable » : celle qui donne le plus de cohérence au texte, en lui-même et avec le reste de la pensée de l'auteur. Les attentes légitimes des correcteurs portaient sur la reconstitution de l'argumentation du premier paragraphe (sa structure et la clarification de ses étapes), et sur l'interprétation du second, dès lors qu'elle était intelligente et cohérente. Une explication peut commencer par une paraphrase, mais il en est de plus ou moins éclairantes. Souvent, la reformulation d'une phrase, qui, donnant une forme syntaxique plus univoque et élucidant les termes en leur trouvant des synonymes ou en précisant le sens qu'ils prennent dans le contexte immédiat, est un élément indispensable pour pouvoir procéder ensuite à une explication détaillée de tel ou tel élément. Ensuite, la reconstitution des liens logiques, surtout quand ils ne sont pas explicites, est tout aussi capitale que l'élucidation du sens des éléments qui composent le texte et que l'on ne saurait se contenter de traiter comme des unités séparées, appelant des commentaires autonomes.

Le commentaire donné à présent vise à relever le plus grand nombre des difficultés rencontrées, à en proposer une lecture acceptable, et à indiquer quelques-unes des erreurs possibles qu'il fallait éviter. Les manières de se tromper comme les diverses interprétations acceptables étant nombreuses, il n'est pas possible de les mentionner toutes, mais ceux qui ont composé devraient pouvoir trouver les éléments d'appréciation de leur travail.

Le texte commence par une transition avec ce qui précède et qui concerne l'être et la connaissance pour introduire la considération de l'amour. Augustin rappelle qu'il a montré que l'être et la connaissance sont aimés, et qu'ils sont aimés en nous. On pourrait donc dire que c'est l'être et la connaissance de chacun, qui est aimé par lui. *Ici un contresens a été souvent commis et répété pour la phrase suivante, en supposant que c'était Dieu qui aimait la connaissance et l'être (et l'amour) en nous : même si « en » ne veut pas dire « par », il est néanmoins manifeste que ce qui est aimé en nous, ici, l'est également par nous. Un autre contresens, encore plus inacceptable, a été d'identifier l'être et la connaissance à Dieu, voire de leur appliquer les correspondances trinitaires : l'être = le Père, la connaissance = le Fils, l'amour = le Saint Esprit. On pouvait tout au plus évoquer cette correspondance mise en*

*œuvre dans d'autres textes (La Trinité), mais cela ne servait guère le propos du texte. Cette triade, être-connaissance-amour qui, ailleurs, sert à Augustin d'image de la Trinité, est ici évoquée dans une perspective anthropologique. Certes il s'inscrit dans le passage « trinitaire » du livre XI qui synthétise la doctrine du traité sur La Trinité dont il est pratiquement contemporain. Mais saint Augustin a rappelé (XI, 25) que cette image de la Trinité avait été reconnue comme telle par les philosophes (platoniciens), raison pour laquelle ils avaient même divisé la philosophie en trois parties : physique, logique et morale, correspondant aux trois dimensions fondamentales de la réalité, et de l'âme humaine (être, connaissance, amour). S'ensuit dans le déroulement du livre XI, juste avant notre passage, une réflexion sur la certitude de ces trois « choses » en nous (notamment le cogito augustinien, si fallor sum), puis, enchaînant sur l'affirmation de la certitude de l'amour, un développement sur l'être et la connaissance comme objets de cet amour (l'instinct de conservation, voire la simple tendance vers le lieu naturel, manifestant l'amour de l'être, celui de la connaissance étant davantage propre à l'homme). Les candidats n'étaient pas censés avoir une connaissance à ce point précise du contexte immédiat du passage : elle aurait pu leur être utile, mais certainement pas nécessaire ni suffisante pour la compréhension du texte lui-même. Augustin rappelle également que cet amour de l'être et de la connaissance en nous trouve une ressemblance, « même éloignée », dans toutes les autres choses au-dessous de nous, c'est-à-dire dans toutes les créatures inférieures à l'homme, puisque l'univers a une constitution hiérarchique, l'homme étant le sommet de la création visible (l'idée d'une hiérarchie des êtres est intégrée par la pensée chrétienne, mais elle est évidemment d'origine aristotélicienne et plus encore néoplatonicienne. On pouvait, voire on devait, le rappeler, sans plus, car il s'agit ici d'un lieu commun de la pensée d'Augustin et de son temps). Mais la considération de l'être et de la connaissance a été suffisante « pour ce que le plan de cet ouvrage a paru demander ». Ici la référence au plan de l'ouvrage n'est pas limpide. On peut hésiter sur la nature de l'ouvrage : s'agit-il de la Cité de Dieu dans son ensemble ou du seul livre XI ? Il ne paraît pas douteux que l'objectif d'Augustin dans la Cité de Dieu, et dans ce livre XI, n'est pas tant d'explorer les trinités dans l'homme (ce qu'il a fait ou est en train de faire dans sa rédaction du traité sur La Trinité), que d'étudier ce dernier comme créature (le thème du livre XI est la création, notamment celle des anges), dont le but est le retour à Dieu, vérité capitale pour comprendre la destinée des deux cités.*

*La considération propre du sujet traité commence donc avec la deuxième phrase : Augustin introduit alors l'amour, dont il n'a pas parlé, et notamment dont il n'a pas étudié s'il était lui-même aimé, comme l'être et la connaissance, ce qui, dans ces cas, introduirait une relation réflexive. Il affirme alors que cette relation a lieu : l'amour est aimé. On a compris parfois qu'il devait être aimé, ce qui est un contresens sur le texte. La preuve suit : chez les hommes aimés avec le plus de rectitude, c'est-à-dire à plus juste titre, avec plus de justice, l'amour est davantage aimé. Cette phrase a été l'occasion de nombreux contresens, dont plusieurs sont liés à une mauvaise lecture de la syntaxe (les hommes qui sont aimés avec rectitude devenant les hommes qui aiment avec rectitude). On pouvait essayer de prolonger la réflexion du texte en soutenant, par exemple, que les hommes aimés avec le plus de rectitude sont aussi les hommes qui aiment le plus (ce qui est certainement conforme à l'esprit de la pensée augustinienne sur l'amour). Mais Augustin ne le dit pas ici comme tel (il conviendrait de justifier cette affirmation par une autre référence). Car il se contente d'affirmer que ces hommes « estiment le bien ». C'est en fait un lieu commun plus qu'un thème propre à Augustin, et s'il le présente, c'est pour engager une argumentation dialectique à partir d'une vérité admise. Le « davantage » introduit une comparaison, et l'on peut (on doit) se demander : par rapport à quoi ? Certains ont compris : « davantage que chez les autres hommes », ce qui a littéralement un sens, mais ne trouvait pas d'appui dans la suite du texte. Une autre hypothèse est qu'il est plus aimé que toute autre chose dans ces hommes. Une hypothèse économique consiste à comprendre qu'il s'agit en fait d'un double*

comparatif : plus les hommes aimés avec rectitude font l'objet d'un tel amour (droit), plus l'amour qui est en eux est aimé. Mais qui aime ? Le même sujet (*complément d'agent du verbe passif*) vaut pour les deux occurrences de « aimer » : les hommes en question sont aimés par d'autres qui les admirent (nous par exemple), et ce sont ces mêmes autres qui aiment donc l'amour qui se trouve dans ces hommes. *C'est donc un contresens de penser que ce sont les hommes aimés avec le plus de rectitude qui aiment davantage l'amour, car on comprend alors 'dans' au sens de 'par'. On pouvait penser que l'homme de bien l'est d'autant plus qu'il aime davantage, mais, encore une fois, ce n'est pas ce que dit le texte, qui souligne la qualité plus que la quantité de l'amour qu'éprouve l'homme de bien : il aime le bien, ce qu'il faut aimer.* Car ces hommes de bien (ce pour quoi ils sont aimés avec rectitude) éprouvent eux-mêmes de l'amour, et de l'amour pour le bien ; ils ne se contentent pas de savoir ce qu'est le bien, ils l'estiment, c'est-à-dire l'aiment. « Estimer » a parfois été compris à contresens, comme ayant une valeur essentiellement cognitive : le sens de la phrase, qui oppose « estimer » à « connaître » ne permettait pas cette interprétation. On pouvait ne pas reconnaître sous ce mot la traduction de diligere. Mais il est clair que, même si une certaine nuance de connaissance peut être lue dans diligere comme dans le français « estimer », sa visée première est celle d'une valorisation affective. Ici « estimer » et « aimer » pouvaient pratiquement être compris dans le même sens. Les développements fréquents sur le volontarisme d'Augustin par opposition à un intellectualisme platonicien ont parfois surinterprété le passage. La référence à la bonne volonté kantienne ne s'imposait pas. En général, de tels excursus sont possibles, mais ils ne sont pas nécessaires, et ne doivent pas prendre le pas sur le commentaire lui-même.

Cette preuve de la réflexivité de l'amour (l'amour est aimé) est complétée par Augustin avec le passage de l'amour de l'amour chez autrui à l'amour de l'amour en soi, qui rend la réflexion plus complète : un seul et même individu peut aimer l'amour qui est en lui. Certains candidats ont insisté sur l'opposition entre nous et l'homme de bien comme indiquant que nous n'étions pas des hommes de bien. Cela ne semble pas être la visée d'Augustin (bien que cette considération ne soit ni exclue, ni fausse), qui envisage surtout le passage d'autrui (l'homme de bien) à nous-mêmes. Augustin commence par une question interro-négative : pourquoi n'aurions-nous pas le sentiment d'aimer en nous l'amour par lequel nous aimons (qui nous fait aimer) ce que nous aimons de bien ? La phrase est difficile, et certains n'ont pas bien su reconnaître la construction du gallicisme « c'est que » (traduisant et ipse amor) : il ne peut être compris que comme « c'est l'amour [...] que nous aurions le sentiment d'aimer en nous », tandis que « qui nous fait aimer... » est une relative déterminant « l'amour » (et non pas « c'est l'amour qui nous fait aimer », suivi par une relative « que nous aurions le sentiment d'aimer » déterminant « tout ce que nous aimons de bien »). La traduction par le conditionnel, qui est la plus fréquente, impose cette lecture. Elle impose également d'interpréter la question dans le sens que de nombreuses copies ont qualifié d'interrogation rhétorique (Pourquoi n'aurions-nous pas le sentiment d'aimer l'amour... ?), mais qu'il serait plus exact de déterminer comme une interrogation sur les raisons qu'on pourrait avoir de penser qu'il n'en est pas comme il en est en fait. La portée de la question n'aurait pas été rendue par l'indicatif qui aurait donné lieu à une question directe portant sur un état de choses négatif (pourquoi ne sentons-nous pas l'amour ?). Il y a là incontestablement une question délicate d'interprétation du passage. Mais les candidats étaient invités à commenter le texte traduit qu'ils avaient sous les yeux ; aussi, nous n'évoquerons pas les autres lectures possibles. Il accomplit par là le passage à la réflexivité de l'amour au sein d'un même sujet : nous ; mais il semble le limiter à l'amour de l'amour de ce qu'il faut aimer (meilleure formule que celle d'« amour du bien » qui, pour Augustin, est en fait un pléonasme). En fait, la phrase suivante rend raison de la question et impose d'en préciser ainsi le sens : nous abritons également un amour mauvais, amour « de ce qu'il ne faut pas aimer », et celui qui aime son bon amour (l'amour « de ce qu'il faut aimer ») éprouve de

la haine pour son mauvais amour. Ce double amour explique éventuellement que l'amour, par nous, de l'amour en nous soit moins évident que l'amour, par nous, de l'amour chez l'homme de bien : la présence du second amour peut masquer notre amour du premier. Mais elle peut aussi fournir un argument supplémentaire : la preuve de la réflexivité de l'amour tient tout autant, sinon plus, au sentiment que nous avons de haïr en nous certains amours, haine qui doit s'accompagner d'un amour de l'amour opposé (les deux amours peuvent, en effet, « se trouver ensemble dans un même homme »). La question que pose saint Augustin est aussi justifiée du fait que nous abritons des amours opposées et que l'amour de l'amour n'est pas identique à l'amour de la chose, puisqu'il fait le tri entre les amours. Elle se pose aussi parce que tous les hommes ne sont pas conscients d'avoir un tel amour *réflexif* de leurs amours *directes*. Augustin ne dit pas que nous aimons tous nos amours, et l'argument précédent l'interdit : si nous avons deux amours opposées, nous ne pouvons aimer que l'un des deux. Il ne dit pas non plus que nous n'aimons que nos amours du bien, mais il n'évoque pas, dans ce passage, un amour du mauvais amour. Toutefois, cette représentation n'est pas sans évoquer d'autres textes d'Augustin (*Confessions VIII, Le libre Arbitre III*), où se manifestent à la fois la multiplicité de la volonté comme désir, et la capacité proprement humaine de *consentir* ou de donner son *assentiment* à un amour plutôt qu'à un autre. Saint Augustin semble donc distinguer un amour de premier ordre, portant sur les choses, les personnes ou les actions, qui peuvent être caractérisées comme ce qu'il faut aimer ou ne pas aimer, et un amour d'ordre supérieur qui accepte ou refuse ce premier amour. C'est à ce second niveau qu'Augustin situe le libre arbitre, car les premières amours sont des mouvements immédiats de l'âme, qui sont davantage mus que moteurs. *L'analyse précédente dépasse en partie le sens immédiat du texte, mais seulement très légèrement. D'autres accents pourraient être mis, mais le principal est ici de souligner qu'Augustin passe de l'amour de l'amour chez autrui à cet amour de l'amour en soi-même, et qu'il donne pour preuve l'amour que nous pouvons éprouver du bon amour et la haine du mauvais. Il était normal de préciser dans le commentaire ce qui pouvait s'ensuivre, ce qui était exclu, ce qui pouvait être ajouté sans être implicitement contenu dans ce passage.*

*Il était ici difficile de ne pas évoquer le célèbre amare amabam des Confessions (III, 1). Toutefois le sens était particulier, car Augustin y parlait des mauvaises amours et montrait que ce qui était aimé en elles était l'amour même. Dans cette mesure, amours mauvaises et bonnes amours avaient pour point commun que l'amour y était objet d'amour. Dans notre texte Augustin insiste plutôt sur le fait que l'amour réflexif fait le tri entre les amours primitives. De même, le conflit des deux amours, analysés notamment dans les Confessions VIII, pouvait faire l'objet d'une relecture plus « théologique », insistant après saint Paul, sur l'opposition entre la loi de la grâce et la loi du péché. Mais ce n'est pas vraiment l'objectif du texte qui s'appuie davantage sur un fait reconnu (le conflit des volontés), pour en tirer un argument en faveur de la thèse de la réflexivité de l'amour.*

Augustin conclut sur une note optimiste : l'amour de ce qu'il faut aimer, amour « qui nous fait bien vivre » peut progresser, et cela sans doute parce que nous pouvons l'aimer et le préférer au mauvais amour (*Augustin ne le dit pas, mais il est normal d'essayer ici d'expliquer l'affirmation à partir des ressources du texte, et de donner au passage l'interprétation la plus favorable du point de vue de la cohérence et de la justification*). Le progrès du bon amour se fait au détriment du mauvais, qui décroît au fur et à mesure que le premier progresse. Augustin affirme alors que ce progrès peut parvenir à une forme de perfection, en tout cas de « guérison complète », de sorte que tout ce que nous vivons soit transformé en bien. Bien que l'image soit d'ordre hygiénique, il s'agit bien d'un progrès moral. L'on ne surinterprétera sans doute pas le texte en lui donnant une lecture plus spirituelle : la guérison serait alors à comprendre comme l'action de la grâce sur l'homme déchu par le péché (foyer des mauvaises amours), et sa complétude correspondrait à la sainteté, voire à la vie éternelle. Pour l'homme de bien (devenu tel), tout *se change* en bien.

L'expression est d'interprétation délicate : est-ce un changement d'appréciation sur ce qui est vécu, ou un changement dans cela même qui est vécu ?

Le passage n'autorise pas d'analogie directe avec une intervention divine, et semble laisser à l'homme seul le pouvoir de se guérir en ne portant son amour d'ordre supérieur que sur les amours de ce qu'il faut aimer. Mais ce serait là une forme de pélagianisme qu'Augustin n'a eu de cesse de combattre. De fait, si le texte ne l'évoque pas, il ne récuse pas non plus que cet amour du bon amour soit en fait un don de Dieu, et que le progrès dans l'amour nécessite une intervention continuelle de la grâce divine. Qui plus est, cette considération des deux amours en l'homme n'est pas sans évoquer le thème de toute la *Cité de Dieu* : « deux amours ont bâti deux cités... », que l'on trouve notamment explicité à la fin du livre XIV. Il est difficile de ne pas voir dans ce passage un modèle réduit de cette vision de l'humanité, qui serait valable en chaque homme, à cette différence qu'en l'homme un amour peut l'emporter définitivement sur l'autre, tandis que les deux cités coexisteront tant que durera l'histoire (la fin des temps voyant une sorte de guérison complète avec le règne de la cité céleste). La lecture théologique ou spirituelle de cette image de la guérison pourrait être poursuivie, mais on se contentera de souligner que la perspective anthropologique du passage oblitère inévitablement cet aspect capital de la pensée augustinienne.

*Le paragraphe a donné lieu à des évocations du manichéisme qui ne s'imposaient pas : ce n'est pas le point visé par Augustin. D'autres ont en revanche utilisé des expressions presque manichéennes qu'Augustin a toujours refusées : on ne saurait parler d'amour du mal, seulement d'amour mauvais. Il est vrai que l'amour « de ce qu'il ne faut pas aimer » peut induire à ce genre de formulation. Mais il aurait alors fallu montrer que l'on avait conscience de son ambiguïté : c'est toujours un bien qui est aimé, même si c'est parfois un bien qu'il ne faut pas aimer, parce qu'un bien supérieur doit lui être préféré.*

Le deuxième paragraphe semble inaugurer un autre développement en découvrant des analogies de cet amour dans le reste de la création. Il semble toutefois préférable, si la chose est possible, de chercher un lien logique avec le paragraphe précédent, et sans doute de la dernière phrase qui a été affirmée par Augustin sans justification. Considérons d'abord son déroulement propre. Saint Augustin propose une triple comparaison, ou plutôt envisage trois situations contrefactuelles où il nous met à la place d'autres créatures inférieures : les animaux, les plantes, les êtres inanimés. *Notons qu'Augustin n'envisage pas ici toute la création, le cas des anges sera étudié peu après. Ici, il se limite aux créatures inférieures à l'homme, et ne parle donc que des créatures terrestres.* Le procédé rhétorique de l'identification imaginaire permet de penser plus concrètement, en nous mettant à la place des autres créatures, ce qui tient lieu d'amour chez elles. Ce faisant Augustin procède en descendant l'échelle des êtres : de ce qui nous est le plus proche (les bêtes) à ce qui nous est le plus éloigné (les pierres). Il note alors que le bien des bêtes se limite à la vie charnelle, la vie organique et les désirs qui en naissent, et qui portent essentiellement sur la satisfaction des désirs naturels (conservation de soi, reproduction, alimentation). Ce sont là des biens suffisants pour l'animal, qui s'en contente une fois qu'il les a obtenus (ce que nous ferions « si nous étions de bêtes »). Il ne semble pas qu'Augustin ait ici en vue la vie charnelle de l'homme, en tant qu'il est animal, et encore moins la vie exclusivement charnelle que peuvent mener certains hommes, et qui serait la vie selon le vieil homme, ou selon la loi du péché pour reprendre les formules de saint Paul qu'affectionne Augustin. Il est toutefois possible de lire par contraste que, puisque nous ne sommes pas des bêtes, cette vie n'est pas la nôtre, et que ces biens ne sont ni des biens suffisants, ni « ce qu'il faut aimer », du moins en premier. *Ici la marge d'interprétation était sans doute plus large, et on ne saurait assurer quelle était exactement l'intention d'Augustin en écrivant ces lignes. Il semble toutefois que le déroulement du paragraphe ne vise tant à opposer l'homme aux autres créatures — afin de dire que, s'il se contentait des biens poursuivis par ces créatures, il ne vivrait pas conformément à sa nature, et donnerait sa préférence à « ce qu'il ne faut pas aimer » —*

*qu'à montrer comment l'amour qui fait progresser l'homme vers la guérison est le cas particulier d'un principe universel à l'œuvre dans toute la création.*

Le cas des végétaux nous fait sans doute passer à un niveau du désir qui ne saurait plus être appelé proprement amour — car il ne correspond plus à un « mouvement sensible » — et que l'on traduit mieux par « tendance ». Augustin reprend la tradition de la philosophie antique qui voit la finalité à l'œuvre dans toute la nature, et n'hésite pas à parler de désir ou de tendance y compris chez les êtres qui ne sont pas doués de connaissance ni de mouvement. Il admet comme Aristote que la fin est le bien de chaque chose ; ce vers quoi tend la plante est ainsi son bien propre : l'alimentation fournie par les sols plus fertiles que les racines tentent d'atteindre, et la fécondité dans la production des fruits, voire dans la reproduction. Il en va de même des êtres inertes qui sont néanmoins doués d'un mouvement naturel : n'ayant « ni sensation, ni vie », ils conservent néanmoins une « certaine tendance » vers leur lieu propre et leur ordre. Sans que la référence soit explicite, et en anticipant sur la phrase suivante, on peut ici évoquer la doctrine aristotélicienne des lieux propres, qui s'appuie sur une cosmologie des deux principes du lourd et du léger (inégalement répartis dans les quatre éléments : terre, eau, air et feu) et de l'ordre du monde ayant pour centre le centre de la terre (le bas, vers lequel tend le lourd et tout ce en quoi le lourd prédomine, donc toujours la terre) et pour circonférence la sphère des fixes, ou plus généralement le ciel (le haut, vers lequel tend tout ce en quoi le léger prédomine, donc toujours le feu). *Ces explications ont assez souvent été données, ce qui pourrait contribuer à confirmer l'interprétation. Il ne convenait pas cependant d'entrer dans un exposé de la physique aristotélicienne, d'une part parce que le but du passage est clairement distinct d'un exposé de physique, d'autre part parce que l'usage que fait Augustin de la doctrine des lieux et des tendances est suffisamment vague pour qu'on y voie simplement une vulgate assez commune de la philosophie de son temps.*

Vient alors l'explicitation de la comparaison : les corps pesants sont animés, en vertu de leur poids, d'une force (leur impulsion) qui est pour eux comme un amour : les corps légers ont *comme* un amour pour le haut, les corps lourds *comme* un amour pour le bas. (*La phrase a souvent été mal comprise, le plus gros contresens consistant à entendre « les amours des corps » au sens d'un génitif objectif, alors que tout le paragraphe tend à montrer que les corps sont eux aussi des êtres animés par l'amour ou par un équivalent de l'amour*). Le poids du corps l'emporte donc vers son lieu naturel comme l'âme est emportée par son amour. Inversant l'image des *Confessions* XIII, 9 (mon amour est mon poids), Augustin propose ici non plus une explication physique de l'amour, mais plutôt comme une interprétation psychologique du mouvement des corps inertes. Mais plus importante sans doute que l'analogie est l'affirmation que l'âme est emportée par son amour tout aussi passivement que le corps l'est par son poids, et cela « en quelque direction qu'ils soient emportés ». Le texte est ici trop elliptique, ou s'achève trop brusquement, pour que l'on puisse donner en toute certitude une interprétation complète. Augustin se contente-t-il de l'analogie et de ce que l'on peut en tirer, ou veut-il également faire ressortir une opposition ? La question se pose en effet, car si l'âme est bien emportée par son amour, à la différence des autres créatures, elle peut abriter des amours opposées : il y a des corps graves et des corps légers, mais l'âme peut abriter deux amours ayant des directions opposées, et elle n'est pas, pour ainsi dire, par elle-même, grave ou légère (bonne ou mauvaise). *Il serait inexact de dire que le lourd et le léger qui sont principes de mouvement pour les corps inertes sont l'image des deux amours, vers ce qu'il faut aimer et vers ce qu'il ne faut pas aimer. Encore plus inexact de dire quel est quel (le léger entraînant vers le haut serait le bon amour, le lourd le mauvais). Cette thématique serait susceptible d'être augustiniennne, mais ici le texte n'en tire absolument pas parti, et le lourd et le léger sont axiologiquement neutres. Tout développement dans cette direction devait être extrêmement prudent, se présentant comme une extrapolation, et en même temps précis, car dès lors qu'on envisage de préciser l'analogie, il convient de rappeler que l'amour initial instauré par la création est un amour du bien « qu'il faut aimer », qui n'a pu*

*être contrecarré qu'à la suite d'une faute « originelle », laquelle ne peut être à nouveau contrebalancée que par la grâce influençant le libre arbitre. Bref, il fallait assortir ce développement d'un résumé de théologie augustinienne qui ne s'imposait pas absolument. De plus, elle a le pouvoir de choisir l'amour qui prévaut en elle. En effet, l'amour moteur est l'amour direct qui porte sur des réalités qu'il faut aimer ou qu'il ne faut pas aimer, mais il dépend lui-même de l'amour réflexif qui consent ou non à cet amour. Une opposition majeure est donc celle de la liberté de l'amour humain, et de la naturalité des tendances qui meuvent les autres créatures. Cette doctrine augustinienne qu'on trouve exposée au début du III<sup>e</sup> livre du *Libre arbitre* n'est pas formulée ici, et ne semble pas être non plus l'objectif implicite du passage. Mais encore une fois, elle n'est pas non plus exclue, et semble presque appelée, en contrepoint des éléments fournis explicitement par Augustin, car l'image du poids pourrait conduire à une forme de nécessitarisme. De toute façon, ce qui paraît le point visé par Augustin est que l'homme, ou plus précisément son âme, est *emporté* par l'amour, et qu'il y a un lieu naturel de l'âme comme des corps. *La suite du passage commentera ce point, en reprenant par « mais nous sommes des hommes » et en montrant que nous avons à reconnaître en nous l'image de la Trinité qui a fait toute chose avec ordre et qui nous a permis de voir en nous que notre fin propre était Dieu même.* Il ne mentionne plus ici la possibilité d'être emporté par un mauvais amour, ce qui confirme bien que le paragraphe est une justification de la fin du premier, où n'est plus considéré que le mouvement de guérison de l'âme en laquelle prévaut le bon amour.*

Résumons le sens général du passage : après avoir rappelé les premiers éléments de la structure trinitaire de la vie psychologique humaine, Augustin l'achève en montrant que l'amour est, lui aussi, aimé : (1) nous l'aimons dans les autres, c'est-à-dire que le jugement moral que je porte sur autrui est déterminé par la qualité de sa volonté ; (2) il est aimé aussi en nous, parce qu'il y a en nous plusieurs amours possibles, et que nous devons préférer celui qui nous attache à « ce qu'il faut aimer ». Cette réflexivité de l'amour – le fait que j'aime l'amour droit et que je le préfère à l'amour de ce qu'il ne faut pas aimer, y compris, en un sens, lorsque je me laisse dominer par celui-ci – est le principe du progrès moral. Nous découvrons ainsi que notre destination est la perfection morale et le bonheur qui lui est lié. Cette idée est corroborée dans le second paragraphe par un mouvement inductif d'où il résulte que toute créature possède naturellement une (ou des) tendance(s) naturelle(s) qui la porte(nt) vers son bien ou du moins vers sa place dans l'ordre universel. Cette induction comporte un aspect de généralisation (l'homme est comme toutes les autres créatures) et un aspect d'opposition (son amour à lui, étant réflexif, le destine à un autre type de bien).

*Rapport rédigé par M. Cyrille Michon à partir des observations des correcteurs*

## ORAL

164 candidats ont été admissibles. Parmi les 164 candidats admissibles à l'agrégation, on compte 101 hommes et 63 femmes. Parmi les admis, 43 hommes et 29 femmes. Les admissibles les plus âgés sont nés en 1967, les plus jeunes en 1983 ; la plupart des candidats admis sont nés en 1980, 1981 et 1982.

La répartition par profession des admissibles est la suivante :

Elèves des ENS : 38

Professeurs certifiés et certifiés stagiaires : 24

Elèves des IUFM : 26

Etudiants : 57

Maître auxiliaire : 1

Vacataire de l'enseignement supérieur : 1

Sans emploi : 9

Autres catégories : 8

La barre d'admission a été fixée à 8,42 / 20 ; elle est un peu inférieure à celle de la session 2004 (8,96, pour 72 postes cependant au lieu de 64) mais reste supérieure à celle des années antérieures (7,71 en 2003 ; 7,29 en 2002 et 6,96 en 2001). La moyenne des candidats admissibles aux 4 épreuves d'admission est de 6,82 / 20, celle des candidats admis de 9,55 / 20. La moyenne générale des candidats admis, c'est-à-dire la moyenne portant sur les épreuves écrites et orales est de 10,21 / 20.

## Première leçon

*Leçon de philosophie sur un sujet se rapportant, selon un programme établi pour l'année, à l'un des domaines suivants : la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines. Durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante minutes ; coefficient : 1,5.*

*Pour la préparation de la leçon, aucun ouvrage ou document n'est mis à la disposition des candidats.*

Le jury a été le plus souvent déçu par les leçons se rapportant cette année au domaine de la morale, et la moyenne très faible de l'épreuve (5,94 – soit la moyenne la plus basse de cet oral) rend compte de l'importance de l'écart entre la préparation très spécifique que nécessite cette épreuve et le travail sommaire ou superficiel mené par la majorité des candidats. Alors que le champ d'étude retenu pour l'agrégation 2004 — l'esthétique — avait incité un nombre appréciable de candidats à s'armer de connaissances positives, permettant aussi bien de construire des argumentations originales que de disposer d'exemples fouillés, la préparation de ce nouveau thème pour la session 2005 a été considérablement desservie par la croyance, qu'ont visiblement nourrie beaucoup trop de candidats, que la fréquentation — sans nul doute récurrente dans leur formation universitaire — de quelques grands textes de l'histoire de la philosophie morale, suffisait à les assurer d'une familiarité avec les notions, objets et problèmes qui intéressent particulièrement la réflexion sur la morale. Considérant à tort que des condensés ou résumés des doctrines morales majeures pourraient constituer toute l'armature conceptuelle requise pour cette épreuve, et devraient leur permettre de bâtir quelque leçon que ce fût sur le thème proposé, les candidats victimes de cette erreur ont négligé, non seulement de réactualiser et d'affiner leurs connaissances doctrinales, restées le plus souvent vagues ou schématiques, mais surtout de s'intéresser à des problèmes comme ceux de la définition des passions et émotions ou de l'identification des vertus et des vices, et, plus généralement, à la question des critères différenciés d'attribution des qualités morales, de façon à les distinguer nettement les unes des autres. Ils n'ont pas davantage pris soin de s'enquérir des divers lieux tant d'application que d'émergence de l'interrogation éthique, et ils ont donc omis de se confronter à quelques problèmes circonstanciés suscités par des principes, des valeurs, des comportements, des pratiques, des situations ou des attitudes relevant d'abord d'autres ordres que la philosophie, notamment les ordres économique, juridique, médical ou sociologique. Certains candidats ont ainsi manifesté soit un extrême embarras soit une regrettable étroitesse de vues, devant des questions qu'une incursion préalable dans les champs précités leur aurait évité de transformer en autant d'écueils, comme ce fut le cas pour les sujets : « Le bien et les biens », « Y a-t-il un fondement moral aux circonstances atténuantes ? », « Un témoin de moralité est-il possible ? », « L'embryon humain est-il une personne ? », « La valeur des normes », « L'interdiction », « Morale et science des mœurs ». A l'inverse, des candidats qui avaient pris soin de diversifier les modes d'approche du thème de la morale ont obtenu de très bonnes, voire d'excellentes notes, sur des sujets exigeant cette pluralisation des points de vue : « Peut-il y avoir une morale dans les échanges ? », « Le devoir d'assistance », « Utiliser des embryons humains ? », « Le châtement rend-il meilleur ? ».

Rappelons, tout d'abord, que cette première leçon, quel que soit le thème retenu, doit être l'occasion d'apprendre à substituer, à un dispositif rhétorique tout prêt qui ne s'autorise que de références plus ou moins développées aux œuvres les plus canoniques de l'histoire de la philosophie, un véritable exercice de la pensée. Par la mobilisation de savoirs extérieurs à la stricte discipline philosophique, il s'agit de faire éprouver aux candidats que la philosophie

est avant tout une capacité d'analyse, et que ses objets ne lui sont pas tout donnés « du dedans », mais qu'elle les construit en réfléchissant sur des matériaux fournis par une histoire beaucoup plus large, englobant les autres dimensions de la culture. L'histoire de la philosophie ne se trouve certes pas exclue, mais le dessein poursuivi est plutôt de lui épargner un fonctionnement stérile, en apprenant à la resituer dans une dynamique argumentative où les doctrines retrouvent le pouvoir de questionnement qui leur est propre, et ne sont pas utilisées comme des documents figés. Autrement dit, ce qui est demandé aux candidats, dans le traitement d'un sujet quelconque, c'est d'user toujours de leurs compétences — qu'elles aient été acquises dans des domaines non philosophiques ou en philosophie —, comme d'un savoir qui leur appartient réellement et qui ne leur reste pas étranger, mais qui prouve au contraire leur capacité à penser par eux-mêmes. C'est à la maîtrise d'une réflexion philosophique vivante que cette leçon de spécialité convie les candidats.

Ainsi, en ce qui concerne le thème de la session 2005, la préparation se devait bien sûr de porter sur les principaux courants des théories morales (en ouvrant l'enquête aux conceptions précises à l'œuvre dans des courants souvent négligés, comme l'hédonisme, l'eudémonisme, l'individualisme ou l'utilitarisme), sur les catégories les plus importantes dans l'analyse, dite "méta-éthique", de la nature de la morale (à cet égard, il importait de ne pas se borner à l'opposition maintes fois commentée depuis quelques décennies entre le déontologisme et le conséquentialisme, ni à celle, retravaillée par Paul Ricœur dans *Soi-même comme un autre*, entre le téléologisme et la morale déontologique, mais il fallait faire place à d'autres classifications, comme le subjectivisme, le naturalisme, ou l'intuitionnisme), sur les concepts majeurs étudiés par la philosophie morale (le bien, le mal, le plaisir, le bonheur, l'intérêt, le devoir, l'obligation, la liberté, le vice, la vertu, le juste, l'utile, etc.), ainsi que sur les théories des passions, émotions et sentiments moraux. Mais il ne fallait pas s'en tenir à cela. C'étaient aussi quelques-unes des expériences et difficultés concrètes dans lesquelles s'illustrent les valeurs morales, certains des débats témoignant de la diversité des voies que suit la réflexion sur les normes morales, qui devaient faire l'objet d'informations précises, car seuls l'intérêt pour les problèmes que l'analyse morale suscite ou qui la sollicitent au-delà des limites du champ proprement philosophique, et la conscience des relations que la morale entretient avec toutes les formes de la pratique humaine, pouvaient mettre à la disposition des candidats les instruments d'analyse et les sources d'exemplification en adéquation avec l'esprit de l'épreuve. Le couplage des sujets supposait cette multiplicité des angles d'attaque : chaque candidat s'est vu proposer le choix entre un sujet général et un sujet particulier, par exemple entre « Bien vivre » et « La pitié », ou entre « Une action se juge-t-elle à ses conséquences ? » et « La politesse ». Malheureusement, le respect de ces exigences de préparation est loin d'avoir prévalu, et le jury tient à souligner le fait que les notes très basses ayant sanctionné cette année un nombre trop important de leçons (75 candidats ont été notés au-dessous de 5) sont représentatives à la fois d'une absence d'analyse d'objets réels — analyse pourtant essentielle au « philosopher » — et d'une restriction des références doctrinales à de purs arguments d'autorité, parfois simplement accumulés les uns à la suite des autres, et se ramenant en outre le plus souvent à une version caricaturale ou controuvée des textes et auteurs évoqués. C'est ainsi que, au nombre des « morceaux choisis » revenant inlassablement au fil de ces exposés et révélant invariablement la facilité avec laquelle une interprétation erronée parvient à s'imposer à la place d'une lecture directe des philosophes, le naturalisme au fondement, dans le *Gorgias*, de l'immoralisme absolu de Calliclès se trouvait défiguré en un soubassement pulsionnel détaché de toute valeur de justice ; Aristote, au mépris du livre VI de l'*Ethique à Nicomaque*, devenait l'apôtre d'une prudence confondue avec l'habileté technique ; Kant ressassait l'impératif catégorique comme une formule vide dont l'impassibilité d'un Eichmann allait prouver plus tard toute la nocivité ; et Nietzsche prônait une volonté de puissance dépourvue de toute capacité de pluralisation, identifiée à la

seule morale des forts et tout entière opposée à la morale des faibles.

Les candidats qui ont cherché refuge dans le confort illusoire procuré par cet arsenal d'arguments toujours disponibles que constitue, non pas la véritable histoire de la philosophie morale, mais son travestissement en une série de lieux communs sur les « grands auteurs » de morale, ont été par ailleurs lourdement pénalisés pour le caractère inapproprié et « plaqué » de leurs exposés. Préférant au travail d'appropriation des différents discours philosophiques en matière de morale, le morne inventaire d'un petit nombre de positions doctrinales, ces candidats paraissaient comme empêchés, par le poids de ces « opinions » qu'il leur aurait semblé sacrilège de ne pas évoquer, d'être attentifs au sujet même qu'ils avaient choisi, et de commencer par le considérer, le plus simplement du monde, dans sa littéralité. Le souci de retrouver les significations portées par le langage ordinaire, souci indispensable à la pratique de la philosophie et au demeurant abondamment attesté dans les « grands textes » de morale, se trouvait banni par avance, les concepts à étudier paraissant devoir être situés d'emblée dans un registre purement doctrinal, comme s'ils ne pouvaient pas être incarnés dans la langue commune. Faire varier les contextes sémantiques, décrire au moyen d'exemples développés les conditions auxquelles les concepts fonctionnent dans la langue naturelle, tels sont pourtant les moyens permettant dans ce type de leçon à la fois d'introduire des arguments et de les doter d'une justification que la simple récitation de contenus doctrinaux est incapable de leur conférer. Sur un thème tel que la morale, la répugnance manifestée par la plupart des candidats à l'égard de l'analyse sémantique trahissait un étonnant désintérêt pour la moralité exprimée de manière diffuse au moyen de formes logico-linguistiques dont il s'agissait au contraire de restituer les différences. Les leçons victimes de ce nouveau défaut sont ainsi parties, contre toute bonne méthode philosophique, de pures présuppositions, induites par l'allégeance obstinée à des références tenues pour incontournables. Le jury a été ainsi surpris de la substitution immédiate, au sujet « La mauvaise volonté », de la question de la volonté mauvaise ou volonté du mal, évidemment plus commode pour invoquer le « nul n'est méchant volontairement » socratique, puis la topique cartésienne des facultés de l'âme dans la *Quatrième Méditation* et dans la *Lettre au P. Mesland*, et enfin la thèse spinoziste de l'irréalité du mal. De même, le sujet « Ne rien devoir à personne », une fois la question de la dette (celle-ci étant d'ailleurs seulement entendue comme la contrepartie d'un contrat) prestement écartée, était traité comme la question de la nécessité de faire dériver les devoirs envers toute personne, c'est-à-dire envers autrui tout autant qu'envers soi-même, de l'impératif catégorique kantien. Pareillement, le sujet « Faire la morale » devenait aussitôt prétexte à une réflexion sur la source de l'obligation, et par là à une suite d'emprunts rapides aux *Fondements de la métaphysique des mœurs*, la volonté bonne et l'action accomplie par respect pour la loi morale ayant alors pour fonction de légitimer que l'on fasse la morale à autrui : à partir de là, la leçon se développait en une énumération — tout à fait indifférente au contenu précis du sujet — des critiques que suscite le formalisme kantien ou des apories dans lesquelles il peut se trouver enfermé. Enfin, il est tout à fait regrettable de devoir constater que ce ne sont pas seulement des notions ayant donné lieu dans l'histoire de la philosophie à des définitions précises (comme « Loi naturelle et loi morale »), ou des problèmes techniques de la philosophie morale (comme « Le conflit de devoirs »), qui ont parfois fait l'objet d'une totale méconnaissance, mais que le sens même de plusieurs expressions ou sentences pourtant consacrées de longue date dans la langue commune échappait encore à certains candidat : « Agir en conscience », « Le for intérieur », « Perdre son âme », « Faire de nécessité vertu », « Nécessité fait loi ».

C'est aussi d'une certaine emphase qu'ont pâti de trop nombreux exposés, victimes cette fois d'un goût prononcé pour la dramatisation, à tout propos, du statut même de la morale, comme si sa définition se trouvait engagée sur chacune des questions ou notions

relevant de son domaine. Ce procédé a été gravement préjudiciable au traitement de sujets qui demandaient, au contraire, une grande attention à ce qui faisait d'eux, même lorsqu'ils appartenaient au groupe des sujets généraux, des sujets irréductibles à la question « qu'est-ce que la morale ? » ou au problème des principes et fondements de la morale. C'est ainsi de manière très artificielle que, sur le sujet « Toutes les fautes se valent-elles ? », travaillé comme s'il impliquait la question très générale de la manière selon laquelle on doit « penser la morale », une leçon s'est efforcée de déduire, de la thèse d'un antagonisme entre l'universalisme abstrait de la morale et la diversité phénoménologique des fautes, la nécessité d'une construction intersubjective de la morale, l'éthique de la discussion d'Habermas venant alors corriger le formalisme de Kant. Cette tentation d'une "sublimation" du sujet proposé, en le transposant dans une question ayant pour enjeu l'essence ou le tout de la morale, a été souvent associée à une utilisation très naïve de l'opposition traditionnelle entre la morale antique comme doctrine du bien et la morale moderne comme doctrine de l'obligation : cette opposition, illustrée par les deux figures paradigmatiques d'Aristote (pour la morale des fins) et de Kant (pour la morale des normes), loin d'être l'objet d'un examen critique, comme elle aurait dû l'être au terme d'une année de recherche sur le thème de la morale, a donné lieu à une catégorisation rigide de l'histoire de la philosophie morale, fonctionnant dans plusieurs leçons comme une sorte de plan préfabriqué. L'antithèse était le plus souvent interprétée de manière manichéenne, soit que l'éthique aristotélicienne fût nécessairement invalidée comme une sous-morale, pour son incapacité à dépasser le niveau des impératifs hypothétiques et à accéder à l'universel, soit, à l'inverse, que le formalisme de la morale kantienne fût condamné du point de vue de l'éthique aristotélicienne, valorisée dans ce cas en tant que théorie de la décision. Tantôt le *phronimos* d'Aristote n'avait plus rien d'un agent moral, mais n'était qu'un calculateur mû par des fins trop particulières, tantôt la raison pure pratique de Kant, totalement indifférente aux actions dans leur individualité, se voyait condamnée à n'engendrer que l'apraxie. La fréquence de ces assertions a été telle, qu'il convient de rappeler ici, tout d'abord, que le *phronimos* se définit précisément chez Aristote (que l'on revoie les livres II et III de l'*Ethique à Nicomaque*) par l'incorporation de la règle ou norme de l'action, qu'il est lui-même le critère de la détermination des valeurs, et qu'il doit ce statut normatif à la rectitude de son jugement sur ce qui se rapporte à la vie heureuse, au bien pour l'homme en général. Il faut, en second lieu, rappeler, contre l'assimilation de la philosophie morale kantienne à un formalisme creux, que les *Fondements de la métaphysique des mœurs*, bien loin de se borner, dans la Deuxième section, à énoncer le principe universel du devoir dans « un unique impératif catégorique » : « *Agis seulement d'après la maxime grâce à laquelle tu peux vouloir en même temps qu'elle devienne une loi universelle* » (trad. A. Renaut, GF, p.97), développent ce principe dans trois formules (que l'on désignera comme la formule de la légalité naturelle, la formule de l'humanité et la formule du règne des fins) qui permettent de faire dépendre de la loi morale un exercice effectif de la faculté de juger. Ces trois formules successives ne constituent nullement de simples équivalents de l'impératif catégorique dans sa généralité, il faut au contraire les tenir pour autant d'« impératifs catégoriques » (*ibid.*, p.102), permettant de circonscrire le problème qui sera celui de la typique dans la seconde *Critique* : comment le principe subjectif d'après lequel un sujet veut agir se lie-t-il au principe objectif d'après lequel tout être raisonnable doit agir ? C'est au problème de la médiation entre la loi morale universelle et une maxime d'action particulière que répond déjà dans les *Fondements* la progression entre les trois formules énoncées à la suite du principe de la moralité. Pour qu'une maxime fonctionne pour un agent comme un véritable principe pratique, elle doit être considérée (*ibid.*, p.118) quant à sa "forme" (formule de la légalité naturelle), quant à sa "matière" (formule de l'humanité) et quant à sa "détermination complète" (formule du règne des fins) ; c'est par l'addition de ces conditions qu'il est possible, selon Kant, de « procurer à la loi morale un accès dans les sujets » (p.119), autrement dit de faire de la loi morale une raison suffisante d'agir. Ce n'est pas simplement la

possibilité d'universaliser une maxime dans l'ordre de la nature, qui fait vouloir agir d'après cette maxime, il faut encore que la nature rationnelle même de l'agent, c'est-à-dire son autonomie, soit reconnue comme une fin en soi. On ajoutera, pour conclure sur ce point, que les candidats qui ont invoqué l'autorité de Paul Ricœur pour justifier une opposition radicale entre le téléologisme d'Aristote et le déontologisme de Kant, ont commis là aussi une erreur de lecture, puisqu'il s'agit tout au contraire pour Ricœur d'éviter toute fétichisation de la distinction entre les deux théories, et d'interdire le choix de l'une contre l'autre, en démontrant que le domaine proprement moral, ou domaine des normes, est lui-même nécessaire à la définition du concept d'éthique, qui ne trouve tout son contenu qu'à la condition de s'articuler autour de cet ensemble normatif : ce n'est pas de la contradiction entre le téléologique et le déontologique que Ricœur traite, mais de leur complémentarité, en appelant en outre à restaurer à certains égards une continuité ou parenté entre l'*Ethique à Nicomaque* et les *Fondements de la métaphysique des mœurs* (que l'on voit, outre *Soi-même comme un autre*, l'article « Ethique » qu'il a signé dans le *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale* publié aux PUF).

Les fautes que l'on vient de dénombrer et qui ont grevé à des degrés divers la plupart des leçons entendues cette année (toujours notées de ce fait au-dessous de la moyenne) ont été inséparables d'une organisation plus ou moins chaotique du contenu des exposés en question, derrière un ordonnancement de façade fourni par un plan tripartite, dont les divisions étaient posées arbitrairement. Ce plan artificiel faisait systématiquement l'objet d'une présentation solennelle au terme d'une brève introduction avec laquelle il n'entretenait guère de rapport, puis d'une récapitulation tout aussi solennelle au moment de la conclusion, dont la fonction devenait purement décorative. Dans l'entre-deux, les titres attribués aux différentes parties ne servaient en général qu'à recouvrir un flot de considérations désordonnées, et l'on ne parvenait ni à faire discerner les raisons de l'enchaînement entre ces parties, ni à donner consistance en chacune d'elles à des arguments véritables. Bien loin de se montrer capables de reconnaître au sujet choisi une réalité en tant que problème pour la philosophie, et de construire une argumentation donnant la mesure de la complexité des discussions morales auxquelles il pouvait nous confronter, ces leçons ont péché par le souci tout à fait déplacé de produire le plus possible de références, en déversant un flot d'informations laissant une impression de décousu et parfois réduites à des énoncés laconiques (c'est ainsi que, très souvent, le titre de l'ouvrage de Pierre Hadot, *La Citadelle intérieure*, donnait à lui seul la somme de toute la morale stoïcienne). Même là où l'on évitait les parcours à marche forcée à travers tous les genres de théories morales, on conservait malheureusement un goût prononcé pour l'abstraction ou les constructions artificielles : le jury a pu entendre ainsi une leçon sur « La pudeur », pour laquelle tout ce qui était susceptible de contribuer à une analyse fine de la place qu'occupe cette qualité dans un tissu continu d'émotions et dispositions voisines (la honte, la modestie, etc.), et par là de conduire à la détermination des questions philosophiques qui se rapportent proprement à elle, ne méritait de figurer que dans un avant-propos, l'essentiel étant de situer la réflexion, au moyen de la phénoménologie de Merleau-Ponty, à un niveau ontologique ; une leçon sur « L'injure » a, pour sa part, sacrifié l'analyse sémantique qui pouvait servir à assigner, par le jeu des ressemblances et des différences, les contours de cette notion, et a usé de celle-ci, au contraire, comme d'un point fixe indéterminé, à partir duquel organiser des « logiques » différentes, simplement juxtaposées. Dans tous les cas, le jury a été frappé de constater que, pour tous ces candidats, l'analyse philosophique était censée s'accommoder de tout ce qui la rend au contraire impossible ! Rappelons que les assimilations en chaîne de questions hétérogènes et les glissements conceptuels entre des notions dont on n'interroge pas les limites, ne peuvent constituer la matrice d'une argumentation philosophique. Il faut s'efforcer, dans une leçon, de recentrer constamment le propos autour d'une problématique nettement circonscrite dès le départ et soumise, au moyen

d'arguments et d'exemples adaptés, à une interrogation progressive, de façon à aboutir à une véritable conclusion, fournissant une tentative de réponse à la question initiale. Trop fréquemment, dans les leçons qui ont été pénalisées cette année, on se trouvait encore enfermé, à l'approche de la conclusion, dans une pure polysémie, qui condamnait le développement proposé à demeurer stérile ; quant aux exemples, soit ils étaient tout simplement absents (c'était le cas le plus fréquent), soit ils étaient livrés sans commentaire pour illustrer brièvement et allusivement une proposition qui n'avait pas toujours une fonction centrale dans l'exposé, soit enfin, lorsqu'ils étaient développés, ils manquaient de pertinence : ainsi, lorsqu'une leçon sur « La bienveillance » tirait argument de l'exemple du pharisien ou docteur de la Loi qui, d'après saint Paul dans la *Première Lettre à Timothée*, ne comprend pas ce qu'il dit, pour conclure à la contradiction de cette notion, véritablement amour-propre, amour de son pouvoir sur autrui, et non pas amour du prochain, l'argument était nécessairement rendu bancal par le caractère factice de ce prétendu exemple de bienveillance. On soulignera l'importance et la valeur démonstrative des exemples dans cette première leçon en notant que c'est, au contraire, en faisant de l'argumentation sur « La tentation » un commentaire approfondi du film *Le voleur* de Robert Bresson, en cherchant dans cet exemple même, comme dans un modèle réduit, les différents éléments permettant de structurer l'interrogation, qu'un exposé a pu parvenir à des résultats tout à fait honnêtes ; de même, la lecture d'Henry James par Martha Nussbaum a-t-elle pu être utilisée dans une leçon intéressante sur « La curiosité » comme un élément analytique de premier degré, intégrable dans une dynamique argumentative qui lui assignait une nouvelle dimension tout en trouvant en elle la justification de ses propres thèses. Il est vraiment regrettable que les candidats n'aient mesuré que très rarement, dans la préparation du thème de la morale, la richesse des matériaux fournis par la fiction.

On ne saurait conclure ces observations sans marquer que ce thème a été néanmoins l'occasion pour le jury de grandes satisfactions philosophiques, grâce à la finesse, la vivacité, la profondeur et la rigueur de plusieurs très bonnes et même excellentes leçons (11 exposés ont été notés de 15 à 19), qui ont fait brillamment la preuve que la réussite dans cette épreuve ne tenait pas au choix d'un type de sujet plutôt que d'un autre, mais que, sur des questions de registres très différents et décrivant un spectre très large, allant de notions techniques de la philosophie morale (« Le probabilisme ») et de problèmes suscitant des réflexions d'ordre méta-éthique (« Etre exemplaire », « Fonder la morale ») ou bien engageant l'évaluation morale de pratiques en elles-mêmes non-morales (ainsi le quatuor de remarquables leçons déjà évoqué au début de ce rapport), jusqu'à des phénomènes, attitudes, sentiments et qualités (« La corruption », « La bestialité », « Le remords », « L'innocence ») exigeant la reconstitution patiente et subtile de tout le réseau conceptuel dans lequel le discours humain les situe, c'étaient toujours la capacité d'interrogation personnelle, la maîtrise de l'argumentation, la précision de l'analyse, l'originalité et la justesse des références, l'à-propos et la riche substance des exemples, ainsi que le souci de vérité sémantique, qui faisaient reconnaître une pratique vivante de la philosophie. Chacune à sa manière, ces différentes leçons ont véritablement été des leçons *de* morale.

*Rapport rédigé par Mme Martine Pécharman  
à partir des observations des membres de la commission*

**Sujets proposés (les sujets apparaissant en gras sont ceux que les candidats ont choisis) :**

1. **Toute inégalité est-elle injuste ?** / La magnanimité.
2. **Culture et moralité.** / Le ressentiment.
3. **Nécessité fait loi.** / L'aveu.
4. **Y a-t-il un fondement moral aux circonstances atténuantes ?** / L'indifférence.
5. **Entre l'utile et l'honnête, peut-on choisir ?** / La jalousie.
6. **Peut-on parler d'un progrès moral ?** / La haine.
7. **Les mauvaises habitudes.** / Le pardon.
8. Le sens de l'opportunité est-il moral ? / **Avoir du caractère.**
9. Fonder la morale. / **Le cas de conscience.**
10. **Peut-on faire ce qu'on ne veut pas ?** / Le mépris.
11. **Identité et responsabilité.** / La générosité.
12. **Faire de nécessité vertu.** / Peut-on parler d'un style moral ?
13. Le moralisme. / **La patience est-elle une vertu ?**
14. **Peut-on être désintéressé ?** / L'accusation.
15. **Peut-on vouloir le bien sans le faire ?** / Les limites du plaisir.
16. **La vie est-elle le bien suprême ?** / Le dandysme.
17. Suis-je l'auteur de mes actions ? / **La prudence.**
18. **L'athée peut-il être vertueux ?** / L'apathie.
19. Y a-t-il des limites à la responsabilité ? / **La perversion.**
20. En morale, y a-t-il quelque chose à savoir ? / **Le respect.**
21. **Le bonheur est-il une affaire de circonstances ?** / La parole donnée.
22. La vie suffit-elle à créer des valeurs ? / **Témoigner.**
23. La bonne volonté. / **La bestialité.**
24. **L'exemple en morale.** / L'innocence.
25. **Peut-on apprendre à vivre ?** / La promesse.
26. **Tout bien n'est-il qu'un moindre mal ?** / L'utilité de la peine.
27. **Vivrait-on mieux sans morale ?** / La fidélité.
28. **Le pouvoir peut-il ignorer la morale ?** / Les belles actions.
29. Peut-on parler d'un sens moral ? / **La tentation.**
30. Toutes les fautes se valent-elles ? / **Le conformisme.**
31. **La valeur des normes.** / Vendre son âme.
32. **Avons-nous des devoirs envers nous-mêmes ?** / Le conseil.
33. **La morale est-elle affaire individuelle ?** / La trahison.
34. **Immoralité et amoralité.** / La dignité.
35. Qu'est-ce qu'une règle de vie ? / **La bonne conscience.**
36. **Les valeurs ont-elles une histoire ?** / L'estime.
37. **La morale est-elle émotion ?** / L'estime de soi.
38. **L'habitude morale.** / L'embryon humain est-il une personne ?
39. **La morale peut-elle être naturelle ?** / L'humilité.
40. **Nature et morale.** / La vénération.
41. Qu'est-ce qu'être vertueux ? / **L'amour.**
42. **La mauvaise volonté.** / Peut-on prendre le risque de donner la mort en voulant soulager la souffrance ?
43. **Vouloir le mal.** / Qu'est-ce qu'un ami ?
44. **L'obligation.** / L'embryon humain peut-il être l'objet d'expérimentation ?
45. **Le sentiment moral.** / La crainte.
46. Vouloir être heureux. / **Les animaux ont-ils des droits ?**

47. **Loi et commandement.** / Le désespoir.
48. **La morale est-elle un besoin ?** / La résolution.
49. **Toute morale est-elle rationnelle ?** / Le regret.
50. **La racine du mal.** / Le scrupule.
51. Morale et dispositions. / **Le courage.**
52. **Y a-t-il un instinct moral ?** / L'irrésolution.
53. **Peut-on inventer en morale ?** / La lâcheté.
54. La force de la morale. / **La pudeur.**
55. **Bien vivre.** / La pitié.
56. **Bien agir.** / La légitimité d'un clonage humain ?
57. **Le sentiment de la faute.** / Qui est une personne ?
58. Les valeurs ont-elles une origine ? / **L'indécision.**
59. **Le bien est-il l'utile ?** / L'indignation.
60. La servitude humaine. / **Un mensonge peut-il être légitime ?**
61. **Le bien est-il conformité à la nature ?** / La gloire.
62. **La morale doit-elle en appeler à la nature ?** / La honte.
63. **Morale et calcul.** / La gratitude.
64. **La liberté, concept moral ?** / L'ingratitude.
65. **La morale s'enracine-t-elle dans le sens commun ?** / Le mérite.
66. **Y a-t-il une temporalité proprement morale ?** / Le scandale.
67. **La morale est-elle un art de vivre ?** / Le vol.
68. **Suffit-il d'être raisonnable pour être moral ?** / L'homicide.
69. Une action se juge-t-elle à ses conséquences ? / **La politesse.**
70. **Médecine et morale.** / Les conventions.
71. **Les passions sont-elles mauvaises ?** / La miséricorde.
72. **La morale est-elle une médecine de l'âme ?** / L'interdit.
73. **Ce qui ne dépend pas de nous.** / Le plaisir est-il immoral ?
74. **Fins et moyens.** / La tristesse est-elle mauvaise ?
75. **Qu'est-ce qui nous oblige ?** / L'inhumain.
76. **Agir en conscience.** / La transgression.
77. Y a-t-il des points de vue en morale ? / **L'amour de soi.**
78. **La faiblesse.** / L'amour propre.
79. **La déontologie.** / Le don de soi.
80. La réciprocité. / **Le cynique.**
81. Etre sans foi ni loi. / **La reconnaissance.**
82. Avoir des principes. / **Le malheur.**
83. Qui pose les fins ? / **Le for intérieur.**
84. La valeur du consensus. / **L'abnégation.**
85. La bienfaisance. / **Fuir le monde.**
86. Evaluer. / **Perdre son âme.**
87. **Peut-on vivre sans valeurs ?** / Le repentir.
88. **Loi naturelle et loi morale.** / L'égoïsme.
89. **La jurisprudence.** / L'émotion morale.
90. **Etre exemplaire.** / Le nihilisme.
91. **Le probabilisme.** / L'orgueil.
92. La casuistique. / **Le remords.**
93. **Le souverain bien.** / La colère.
94. **Toute morale implique-t-elle l'effort ?** / Punir.
95. **L'autonomie.** / L'iniquité.
96. Ne rien devoir à personne. / **La souffrance.**

97. La vertu est-elle utile ? / **L'interdiction.**
98. **Suffit-il de bien juger pour bien faire ?** / L'espoir.
99. **Le conflit de devoirs.** / Le châtement rend-il meilleur ?
100. La liberté comporte-t-elle des degrés ? / **La bienveillance.**
101. **Le crime suppose-t-il la loi ?** / L'altruisme.
102. **L'ignorance est-elle la raison du mal ?** / La force de l'obligation.
103. **Le devoir de vérité.** / Le libertin, le libertaire.
104. La responsabilité implique-t-elle autrui ? / **L'injustice.**
105. **Un témoin de moralité est-il possible ?** / Le plus grand des maux.
106. **Peut-il y avoir une morale dans les échanges ?** / Les mauvaises intentions.
107. **Le bonheur comporte-t-il des degrés ?** / La norme et l'écart.
108. Droit et morale. / **Être maître de soi.**
109. **Théologie et morale.** / L'ambition.
110. **Le bien détermine-t-il la volonté ?** / La tolérance.
111. **L'expérience du mal.** / La curiosité..
112. **La morale requiert-elle une casuistique ?** / La cruauté.
113. Qu'est-ce qu'un cas en morale ? / **L'ascétisme.**
114. **La singularité en morale.** / L'admiration.
115. **Suivre sa nature.** / Le scrupule.
116. Suivre le plus sûr. / **L'injure.**
117. Les autorités. / **Le remords.**
118. **Morale et science des mœurs.** / La sincérité.
119. **La morale est-elle affaire de sentiments ?** / La dignité.
120. **La faiblesse de la volonté.** / L'ami et l'ennemi.
121. **Fonder la morale.** / L'intolérance.
122. La liberté comporte-t-elle des degrés ? / **L'indépendance.**
123. **Y a-t-il des points de vue en morale ?** / La désobéissance.
124. L'unité des vices. / **L'embryon humain est-il une personne ?**
125. **Les valeurs ont-elles une origine ?** / La médisance.
126. La contrainte morale. / **L'estime.**
127. Une action se juge-t-elle à ses conséquences ? / **L'humilité.**
128. **Les belles actions.** / La haine.
129. **Ne rien devoir à personne.** / Pourquoi des comités d'éthique ?
130. **Le moralisme.** / Suicide et homicide.
131. **Le sens de l'opportunité est-il moral ?** / Respect de la volonté, respect de la vie.
132. Le bonheur comporte-t-il des degrés ? / **Etre une personne.**
133. **La bioéthique.** / Les mauvaises intentions.
134. En morale y a-t-il quelque chose à savoir ? / **Le devoir d'assistance.**
135. Vouloir être heureux. / **Utiliser les embryons humains ?**
136. **Evaluer.** / La magnanimité.
137. **Y a-t-il des limites à la responsabilité ?** / L'aveu.
138. Arriver à ses fins. / **Est-on propriétaire de son corps ?**
139. **Autrui est-il mon prochain ?** / La tristesse.
140. **Suffit-il d'être conscient de ses actes pour en être responsable ?** / La mélancolie.
141. Les mœurs sont-ils l'objet d'une science ? / **Le désintéressement.**
142. **La casuistique.** / La gloire.
143. **L'ignorance est-elle une excuse ?** / La colère.
144. Y a-t-il des démonstrations en morale ? / **Le désespoir.**
145. La discipline de vie. / **Le pardon.**

146. **La morale se déduit-elle de la métaphysique ?** / La séduction.
147. **Le bien et les biens.** / L'angoisse.
148. Avons-nous des devoirs envers nous-mêmes ? / **La jalousie.**
149. **Y a-t-il des vérités morales ?** / La pitié.
150. La réciprocité. / **La lâcheté.**
151. **La raison, est-ce la modération ?** / Le luxe.
152. **Une politique morale est-elle possible ?** / Abjection et sainteté.
153. **La vertu est-elle utile ?** / L'obéissance.
154. **Faire la morale.** / Les éthiques professionnelles.
155. Morale et technique. / **Y a-t-il des plaisirs innocents ?**
156. Avoir des principes. / **L'innocence.**
157. **Le châtement rend-il meilleur ?** / Le don de soi.
158. La servitude. / **La fidélité.**
159. **La corruption.** / L'altruisme.
160. **Qu'est-ce qu'une règle de vie ?** / La charité.
161. **Suis-je l'auteur de mes actions ?** / La calomnie.
162. **Toutes les fautes se valent-elles ?** / La promesse.
163. **La morale est-elle une médecine de l'âme ?** / Le scandale.
164. L'expérience du mal. / **La curiosité.**

## Seconde leçon

*Leçon de philosophie sur un sujet se rapportant à la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines, à l'exception du domaine inscrit au programme de la première épreuve d'admission. Durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante minutes ; coefficient : 1,5.*

*Pour la préparation de la leçon, les ouvrages et documents demandés par les candidats seront, dans la mesure du possible, mis à leur disposition. Sont exclues de la consultation les encyclopédies et anthologies thématiques.*

Le jury a déjà eu l'occasion, dans le rapport précédent, d'attirer l'attention des candidats sur le fait que les quarante minutes accordées pour l'exposé de la leçon constituent un maximum qu'il n'est pas nécessaire d'épuiser à la seconde près, et qu'une leçon d'une demi-heure peut avoir une *densité* supérieure lorsqu'elle allie concision et pertinence.

### *Les exigences*

Le traitement de la leçon suppose d'abord une détermination précise du sujet, et donc une mise au jour correcte de son sens, ce qui implique que l'on soit attentif aux aspects *théoriques et pratiques* qui en font un problème pour la philosophie. Cette *identification* permet d'éviter le hors-sujet. Les formulations proposées ne sont pas des pièges tendus aux candidats, mais une invitation à penser le plus directement possible la chose même. Ainsi, le sujet « L'homme, le citoyen, le soldat » appelle plus qu'une allusion vague au statut des prisonniers de guerre, et l'on pouvait trouver, par exemple dans le Livre I du *Contrat social* de Rousseau, des éléments permettant de définir avec rigueur les problèmes que le sujet invitait à poser. Le sujet « Les choses sont-elles dans l'espace ? » ne peut être transformé en « L'espace est-il une chose ? » ; ou encore, s'interroger sur « Le désir de dominer » ne peut pas consister à soutenir d'emblée, sans se préoccuper de montrer quelle réalité est visée par cette expression, le paradoxe selon lequel il ne serait que la domination du désir au sens *objectif* du génitif. La question : « Peut-on se fier à son intuition ? » demande d'abord quelques éclaircissements sur l'usage habituel, par exemple, d'une telle expression dans la relation à autrui, ou encore dans le cadre d'une décision à prendre dans l'urgence de l'action, et non un questionnement abrupt sur l'insuffisance de ce que livrent les sens lorsqu'il s'agit de connaître scientifiquement le monde. Une réflexion sur « Le tribunal de l'histoire » ne peut pas se contenter d'entendre par "histoire" la connaissance du passé pour s'interroger de manière presque exclusive sur les conditions de l'objectivité de cette connaissance. La limitation de la problématique ne permettait pas au jury, quelle que fût par ailleurs la qualité de la leçon, de dépasser dans ce cas une note très médiocre. Traiter de « La fonction des exemples » requiert une interrogation préalable sur le terme de « fonction ».

La pensée doit obéir à une exigence d'ordre. Il faut que sa progression soit commandée par le sens du sujet tel que le candidat l'a défini et non par des considérations rhétoriques artificielles. C'est cette progression qui est fondamentale et non le nombre de parties ou de sous-parties de l'exposé. Pour qu'il y ait progression, il faut qu'il y ait une discussion. La leçon ne saurait être une collection d'arguments positifs en faveur d'une thèse unilatérale, collection dont le jury devrait apprécier le caractère plus ou moins persuasif. Ainsi, traiter de « La valeur et le prix », cela ne peut pas signifier faire flèche de tout bois pour étayer l'idée selon laquelle les valeurs sont labiles et mobiles, la valeur réelle n'étant qu'un fantasme, pour poser *ensuite* la question de savoir s'il faut rétablir des principes absolus et répondre immédiatement par la négative, alors même que la thèse de l'objectivité possible (dans l'ordre théorique et pratique) n'a été présentée à aucun moment, et encore moins étayée

un peu sérieusement. Cette progression doit aussi s'entendre comme un effort en vue d'une *compréhension radicale* du sujet, même si le candidat ne retient pas comme philosophiquement vraie ou sensée une attitude radicale. Ainsi, se poser la question : « La raison a-t-elle des limites ? », cela peut, bien sûr, s'entendre en un sens critique, la raison les déterminant alors elle-même — contre une attitude dogmatique — en se posant comme la seule instance habilitée à le faire et, d'une façon générale, la seule instance capable de constituer ou de délivrer une vérité ; mais une leçon vraiment convaincante ne devrait pas omettre la possibilité d'une mise en question de cette affirmation. Il n'est cependant pas judicieux non plus de développer un tel questionnement d'une façon purement négative par la simple identification réductrice, sans nuance, à une attitude qualifiée de "métaphysique", sans que ce terme soit défini, de perspectives qu'il serait plus fécond de distinguer, voire d'opposer : ainsi, ramener la pensée d'Aristote à celle de Wolff, c'est méconnaître l'intérêt original de chacune d'elles du point de vue de la question posée.

Le traitement du sujet exige une mobilisation de la culture philosophique *personnelle* du candidat. Cela signifie qu'il y a une exigence de *pertinence* et de connaissance *précise* et *directe* des textes dont on entend se servir pour étayer l'analyse. C'est la condition de la rigueur, qui exclut aussi absolument la lecture de citations trop longues, sans aucun commentaire. Penser *avec* un auteur ne signifie pas réciter ses textes, mais s'efforcer de restituer, de faire apparaître la rigueur d'une argumentation. Ces textes doivent permettre, autant que possible, d'entrer dans le sujet de manière directe. Il convient de les choisir dans cette perspective. Cela permet aussi de ne pas esquiver, alors même que la leçon est jugée acceptable par le jury, des aspects essentiels dont ce dernier ne peut pas ne pas regretter l'absence.

En procédant ainsi, le candidat comprendra aussi que, si l'on peut et doit penser quelque chose de ce que l'auteur a pensé, il est en revanche peu fécond philosophiquement de formuler des critiques expéditives pour le congédier sous le prétexte que « l'on sait aujourd'hui que... ». Prenons un exemple : la distinction faite par Aristote entre le monde sublunaire et le monde supralunaire peut certes être refusée *du point de vue* de la conception scientifique moderne d'un espace homogène et isotrope, mais tout n'est pas dit, et de loin, avec une telle critique, sur le sens et la pertinence ontologique éventuelle de cette distinction. Elle libère aussi la volonté de comprendre le monde humain, donc l'action et l'histoire, d'une certaine forme de dogmatisme. C'est manquer d'honnêteté intellectuelle que de critiquer un auteur dont la pensée n'a pas d'abord été exposée avec une certaine force en montrant que l'on peut, avec lui, progresser dans la compréhension du problème posé.

L'exigence de précision et de rigueur concernant la culture philosophique personnelle du candidat vaut aussi pour les autres aspects de sa culture : juridique, esthétique, scientifique, etc., qu'il est amené à mobiliser en vue de sa réflexion. On n'attend pas une culture encyclopédique, mais dans la mesure où le candidat est libre dans le choix de ses références, on en attend une connaissance solide : « mieux vaut moins, mais mieux ».

Le jury a souvent entendu des leçons passables, correctes, honorables ou très honorables, en ayant l'impression que le candidat avait les moyens de faire mieux encore en prenant le temps, pendant sa préparation, d'évaluer sa leçon à la lumière des quelques exigences qui viennent d'être formulées, et surtout du point de vue des exigences internes de sa propre problématique, qu'il doit être capable d'explicitier pour lui-même. On voudrait le montrer brièvement en prenant trois exemples.

### *Quelques exemples*

Le jury a été amené à mettre une note moyenne à une leçon portant sur « Les preuves de la liberté ». Le sens du sujet a en effet été mis en évidence de façon pertinente à partir des implications pratiques de la négation de la liberté. Dans un premier temps, le candidat, en suivant Lucrèce, a montré que, d'un point de vue rationnel, la connaissance du monde elle-

même ménage une place pour la liberté, avant d'interpréter comme une faiblesse le fait d'accepter l'atomisme pour poser la liberté morale. Celle-ci est affirmée plus sûrement si l'on pense, dans un deuxième temps, avec Descartes, que la liberté en général se connaît sans preuve par la seule expérience que nous en avons. Mais dans ce cas on est renvoyé, selon le candidat, au sentiment intérieur. Ce dernier, cependant, ne saurait pallier les insuffisances d'une approche rationnelle puisque l'on peut montrer, avec Spinoza, que le libre arbitre est une illusion. Il faut donc, dans un troisième temps, récuser l'idée de preuve, montrer que l'on affaiblit l'affirmation de la liberté, si l'on cherche à la prouver. Le troisième conflit des idées transcendantales dans la première *Critique*, chez Kant, conflit que le candidat a exposé de façon fort correcte, lui permet de montrer que la pensée de la liberté n'est pas impossible, mais à condition de supposer ce que le candidat comprend comme une distinction ontologique entre deux mondes, supposition qui fonde la position de la liberté à partir de la loi morale dans la deuxième *Critique*. Kant montre donc les limites de toute tentative de prouver, et il faut conclure que la liberté ne peut être posée que comme une illusion *nécessaire*. Que manque-t-il à une telle leçon ? — La prise en compte décidée de preuves, ou au moins d'une preuve, revendiquée comme telle — même si cette revendication n'est pas totalement explicite — et permettant de réfléchir sur *la nature* et la structure de cette preuve. Kant, qui considère effectivement, dans la première *Critique*, que la liberté *transcendantale* reste problématique, ne renonce pas à en prouver l'existence dans la seconde (scolie des §§ 5-6 de l'Analytique) pour fonder définitivement, à ses yeux, la liberté *morale*. Mais l'on pouvait aussi reprendre, pour citer un autre exemple, la manière dont Aristote établit, contre le "nécessitarisme" des Mégariques, et donc de façon dialectique, dans le chapitre IX du traité *De l'interprétation*, que l'homme est principe des futurs (contingents). Dans les deux cas (Kant et Aristote, mais on pourrait penser le même problème à l'aide d'autres textes) on est amené à analyser plus rigoureusement la manière dont la preuve s'inscrit dans une perspective qui détermine la liberté d'une façon précise, et l'ensemble de l'exposé affronte de manière plus directe le problème posé par le sujet.

Nous avons également attribué une note moyenne à une leçon portant sur « La force publique ». Le candidat a voulu montrer d'abord, après avoir distingué force et violence pour dépasser ce qu'il a appelé le caractère "quasi-oxymorique" de l'expression, pourquoi le recours à la force s'avérait parfois *nécessaire*, pourquoi la justice avait besoin de la force, pourquoi la contrainte extérieure ne pouvait jamais être totalement remplacée par l'obligation morale. La réponse tient à ce qu'il a appelé le "fait brut" de la méchanceté, élément irrationnel irréductible. Rousseau et Pascal permettaient successivement d'étayer cette réponse. Il s'agissait ensuite d'établir la légitimité du recours à la force. Elle ne peut être fondée, a montré le candidat, que sur une conception contractuelle de l'État. Mais il convenait de préciser quelle devait être l'essence de ce pacte, afin que les lois, dont le nécessaire respect justifie ce recours, fussent véritablement des lois ; dans ce contexte, l'utilisation de Rousseau, dans la leçon, s'est avérée décevante par rapport à ce que l'on pouvait en attendre. Le candidat s'est demandé enfin si, et comment, il fallait limiter l'usage de la force publique. Mais au lieu de réfléchir précisément sur la légalité conforme au principe de légitimité précédemment évoqué, au lieu de repérer des risques précis d'abus que cette légalité pouvait permettre d'éviter, le candidat a préféré décrire de façon vague la dérive vers une violence totalitaire, ce dernier terme n'étant jamais défini. La logique du problème appelait nécessairement une réflexion sur les garanties de la sûreté ou de la liberté individuelle, donc sur la liberté publique fondamentale. On pouvait commenter par exemple, pour ce faire, l'article 7 de la Déclaration de 1789 : « Nul homme ne peut être *accusé, arrêté ni détenu* que dans les cas déterminés par la loi et *selon les formes* qu'elle a prescrites » (c'est nous qui soulignons), ce qui implique notamment que : « Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi »

(article 9). Il convenait de réfléchir sur cette condition fondamentale de la sûreté ou sécurité juridique qu'est la remise entre les mains du juge de l'intégralité de la fonction répressive, mais aussi sur les modalités du régime répressif et, d'une façon générale, sur l'aménagement du régime répressif dans le cadre du droit positif. La référence, dans la leçon, au principe de la séparation des pouvoirs, tel que Montesquieu le fonde, était pertinente, mais gauchie par le fait que le candidat ne distinguait pas force et pouvoir et assimilait la séparation des pouvoirs à la balance des pouvoirs, sans voir le problème que cela pouvait poser et l'obstacle qui était ainsi créé au développement d'une analyse plus fine du point de vue du sujet. Bref, le sujet a été identifié de façon convenable, les questions ont été souvent pertinentes, mais a fait défaut la rigueur exigée par la détermination précise de l'objet de l'interrogation là où elle était requise.

Le jury a mis une note correcte à une leçon, satisfaisante, portant sur « La négation ». Le candidat a commencé par mettre en question la symétrie apparente de l'affirmation et de la négation en montrant l'infériorité de la négation par rapport à l'affirmation, la négation déterminant de façon extérieure et seconde la chose. Il s'est appuyé, pour ce faire, sur les réflexions kantienne concernant le jugement négatif. Cette critique a ensuite été radicalisée à l'aide des considérations célèbres de Bergson, dans *l'Évolution créatrice*, sur cette notion, soulignant son aspect subjectif en tant qu'attente déçue, l'affirmation seule ouvrant véritablement au réel et à l'expérience. Le texte de Bergson a cependant été lu trop longuement, alors que le commentaire qui en a été donné par le candidat laissait échapper l'intérêt proprement pédagogique et social que Bergson reconnaît à la négation. Mais l'approche de ce dernier avait surtout le mérite, aux yeux du candidat, de montrer que la négation ne devait pas seulement être appréhendée à travers l'analyse du jugement, mais aussi être comprise comme une modalité de l'être-au-monde qui trouve son fondement en deçà du langage, dans une conduite ou une attitude, alors même que le rapport à l'expérience est qualifié d'inauthentique. Cela a permis au candidat d'envisager une réhabilitation "ontologique" de la négation à partir de sa signification positive pour la philosophie *pratique*. Il a alors pris appui sur les analyses de Sartre (lui aussi trop longuement cité), montrant que la négation définit l'étoffe de mon être comme liberté, la néantisation étant inséparable de la transcendance dans cette structure existentielle fondamentale. Une telle problématique était à la fois satisfaisante et trop limitée : d'un point de vue philosophique théorique, elle méconnaissait la valeur heuristique de la négation, lorsqu'on ne peut accéder à des vérités fondamentales que de façon *dialectique*, au sens où Aristote par exemple peut procéder par *réfutation* ; cette valeur est manifeste également dans la fonction attribuée à la négation dans et par le recours à la démonstration par l'absurde, en mathématiques ou en philosophie, même si ce recours est aussi le signe de certaines limites. Mais surtout : l'opposition trop rigide du point de vue théorique et du point de vue pratique a conduit le candidat à ne pas pouvoir utiliser de façon féconde la référence à Hegel sur laquelle, pour prolonger simplement la perspective ouverte avec Sartre, et de façon trop allusive, sa leçon se terminait. Elle mettait en effet en question, par l'affirmation de la nécessité de la pensée spéculative, la conception trop limitée de la rationalité qui garantissait d'avance le résultat de la première partie ; elle exigeait en outre une approche renouvelée de l'aspect pratique, car, dans la perspective dialectique évoquée, la négation de toute détermination n'est que le premier moment de la définition de la liberté, moment qui appelle son propre dépassement, la suppression de la négativité abstraite par le passage à la détermination, la volonté étant, comme autodétermination du moi, l'unité de ces deux moments. Avec ce recours final à Hegel, le candidat mettait donc au jour, par une sorte de contraste implicite, les limites mêmes de sa problématique qui, répétons-le, était assez bonne, mais manifestait d'elle-même en quelque sorte ce qui manquait pour qu'elle fût très bonne.

Si nous avons privilégié ces trois exemples pris parmi les leçons honorables, donc notées sensiblement au-dessus de la moyenne de l'épreuve (6,90 / 20), mais égales ou de peu

supérieures à la moyenne des admis (9,03 / 20), c'est pour indiquer à tous les candidats qu'une réflexion un peu plus approfondie et un peu plus cohérente, s'interrogeant en particulier sur ses propres présupposés, et donc dépassant ses "limites initiales", permet d'améliorer à la fois facilement et nettement les leçons. En relevant leurs insuffisances et en indiquant brièvement comment ou bien remettre en cause les principes trop vite posés par les candidats, ou bien rendre plus complexe et plus fine la problématique à partir de l'analyse d'exemples topiques, ou bien prolonger un raisonnement prématurément interrompu, ou bien déterminer plus précisément un concept, nous n'avons rien ajouté à ces leçons qui ne fût à l'évidence à la portée de ces trois candidats. C'est à ce travail d'approfondissement de la réflexion que doit être consacré l'essentiel de la préparation, travail qui dirige la commande des œuvres en bibliothèque et oriente leur usage.

*Rapport rédigé par M. Jean-Pierre Fussler à partir des observations des membres de la commission*

***Sujets proposés (les sujets apparaissant en gras sont ceux que les candidats ont choisis) :***

1. À quoi sert la logique ? / **Le besoin de rêve.**
2. Aliénation et servitude. / **La tradition.**
3. **Aller au vrai.** / L'oligarchie.
4. **Avoir de l'expérience.** / Technique et démocratie.
5. Cause et motivation. / **Le don.**
6. **Cause et raison.** / L'imitation.
7. **Changer le monde.** / Les experts.
8. **Commencer.** / L'art peut-il se passer de règles ?
9. Comment caractériser une idée confuse ? / **Découvrir et inventer.**
10. Connaître et penser. / **L'inquiétude.**
11. De quoi le phénomène est-il l'apparaître ? / **Les preuves de la liberté.**
12. Dépasser les bornes. / **Les choses.**
13. Deux et deux font quatre. / **La guerre met-elle fin au droit ?**
14. **Devenir ce que l'on est.** / Modèle, type et paradigme.
15. Dieu aurait-il pu mieux faire ? / **L'équilibre.**
16. **Essence et existence.** / Qu'est-ce qu'un choix éclairé ?
17. Être normal. / **Science et imagination.**
18. **Existe-t-il une autorité naturelle ?** / Vivre caché.
19. **Faire et agir.** / Qu'est-ce qu'une théorie scientifique ?
20. **Histoire et narration.** / Qu'est-ce qu'un problème ?
21. **Hypothèse et vérité.** / Imagination et perception.
22. **L'absence.** / Y a-t-il des critères de l'humanité ?
23. L'abstraction. / **Peut-on vivre sans travailler ?**
24. L'abus de pouvoir. / **Peut-on se fier à son intuition ?**
25. L'accord des esprits. / **L'extériorité.**
26. L'alternative. / **Qu'est-ce qu'un dieu ?**
27. **L'arbitraire.** / La fin du monde.
28. L'automate. / **L'actualité.**
29. L'enthousiasme. / **À quoi sert la technique ?**
30. L'esprit de système. / **Le non-sens.**
31. **L'étranger.** / La raison peut-elle s'opposer à elle-même ?

32. L'homme cultivé. / **Connaître les causes.**
33. **L'homme, le citoyen, le soldat.** / La nostalgie.
34. **L'horreur du vide.** / Signification et vérité.
35. L'hospitalité. / **La fonction des exemples.**
36. **L'humour et l'ironie.** / Le peuple a-t-il toujours raison ?
37. **L'idée de nature humaine.** / Comment définir le style ?
38. **L'identité.** / Qu'est-ce qu'un tableau ?
39. **L'impuissance de la raison.** / Qu'est-ce qu'une société ?
40. L'impuissance de la raison. / **L'État de droit ?**
41. **L'individu.** / Le passé.
42. **L'ineffable.** / Qu'est-ce qu'un geste technique ?
43. L'infini. / **Le pouvoir des mots.**
44. L'inspiration. / **Peut-on faire comme si le passé n'existait pas ?**
45. L'intelligence. / **Un art peut-il se passer de règles ?**
46. **L'opinion publique.** / Le tout est-il la somme de ses parties ?
47. L'oubli. / **Savoir et pouvoir.**
48. L'utilité. / **Le changement.**
49. **L'utopie a-t-elle un lien avec la pratique ?** / Qu'est-ce qu'un axiome ?
50. **La beauté du vrai.** / L'inégalité entre les hommes.
51. **La conservation de soi.** / La spéculation.
52. La consommation. / **Argumenter et démontrer.**
53. La contemplation. / **Quel est l'homme des Droits de l'homme ?**
54. **La contradiction.** / Les sciences peuvent-elles penser leurs fondements ?
55. **La division du travail.** / L'académisme.
56. **La fiction.** / Quel est l'objet de la logique ?
57. **La finitude.** / Y a-t-il des critères de l'humanité ?
58. La force des choses. / **La lettre et l'esprit.**
59. **La force publique.** / L'instant.
60. La grandeur. / **Les miracles de la technique.**
61. La liberté et la grâce. / **Le désir de vérité.**
62. **La loi.** / Faut-il avoir peur de l'avenir ?
63. **La main.** / Le désir d'infini.
64. **La médiation.** / Le droit des peuples.
65. La méthode. / **L'idée d'éternité.**
66. **La mort de l'art.** / Un organisme n'est-il qu'un objet ?
67. La nouveauté. / **Peut-on tout dire ?**
68. La peur de l'inconnu. / **La représentation.**
69. **La peur de la vérité.** / Le pouvoir des meilleurs.
70. La précision. / **La sensibilité peut-elle délivrer une vérité ?**
71. La présence d'autrui nous évite-t-elle la solitude ? / **Une théorie sans expérience nous apprend-elle quelque chose ?**
72. La puissance de la technique. / **Le moi.**
73. **La question de l'origine.** / L'expérience instruit-elle ?
74. **La raison a-t-elle des limites ?** / Le cosmopolitisme.
75. **La référence.** / La guerre et la paix.
76. La science peut-elle se passer de méthode ? / **L'indéterminé.**
77. **La terreur.** / Le plaisir esthétique est-il un plaisir ?
78. **La transcendance.** / Le classicisme.
79. **La valeur et le prix.** / L'existence.
80. La vie de l'esprit. / **La souveraineté.**
81. La vieillesse / **Y a-t-il de faux besoins ?**

82. Le bon sens. / **La science connaît-elle ses limites ?**
83. Le commencement. / **La raison et le calcul.**
84. **Le concret.** / La compétence fonde-t-elle la compétence juridique ?
85. Le conflit est-il au fondement de la vie sociale ? / **Art et artifice.**
86. **Le désir de dominer.** / Y a-t-il une esthétique du laid ?
87. **Le devenir.** / Y a-t-il de l'indémontrable ?
88. Le droit à l'erreur. / **Peut-on se connaître soi-même ?**
89. Le hasard fait-il bien les choses ? / **Le cœur et la raison.**
90. **Le monde est-il un théâtre ?** / Y a-t-il des questions sans réponse ?
91. Le mouvement. / **La raison d'Etat.**
92. Le mythe. / **L'homme et le citoyen.**
93. **Le nihilisme.** / N'y a-t-il que du mesurable ?
94. Le phénomène. / **Le sens de la situation.**
95. **Le point de vue.** / La démesure.
96. Le raisonnement par l'absurde. / **L'art de gouverner.**
97. **Le rien.** / Qu'est-ce qu'un événement historique ?
98. **Le sens de l'histoire.** / L'Un.
99. **Le sublime.** / La paix est-elle toujours préférable ?
100. Le tragique. / **Le sauvage.**
101. Le transcendantal. / **L'exactitude.**
102. Le tyran. / **L'espace intérieur**
103. **Le vivant.** / L'a priori peut-il être historique ?
104. **Les amis.** / Certitude et pari.
105. Les causes naturelles expliquent-elles la nature ? / **Le comédien.**
106. **Les contre-pouvoirs.** / L'invention.
107. **Les habitudes de pensée.** / L'expérience de l'irrationnel.
108. **Les idées mènent-elles le monde ?** / L'œuvre et le produit.
109. Les libertés publiques. / **Cela a-t-il un sens de penser par soi-même ?**
110. Les limites du pouvoir politique. / **Une imitation peut-elle être parfaite ?**
111. Matière et forme. / **Qu'est-ce qu'un fait divers ?**
112. **Mémoire et anticipation.** / La rhétorique.
113. Monde et nature. / **La négation.**
114. **Nécessité et contingence.** / Le bonheur du citoyen.
115. **Non-sens et absurdité.** / Aimer la nature.
116. **Peut-on avoir raison contre tous ?** / Le vivant a-t-il une temporalité propre ?
117. **Peut-on définir ce qu'est un progrès technique ?** / L'ascétisme.
118. **Peut-on donner un sens à la souffrance ?** / Le concret.
119. Peut-on être plus ou moins libre ? / **Prévoir.**
120. **Peut-on ne croire en rien ?** / L'expérience esthétique.
121. **Pour dialoguer faut-il parler le même langage ?** / L'éternité.
122. Pourquoi des symboles ? / **L'inégalité sociale.**
123. **Pourquoi nous trompons-nous ?** / L'instrument, l'outil, le jouet.
124. **Pourquoi oublie-t-on ?** / Qu'est-ce que parler ?
125. **Pourquoi s'étonner ?** / L'alter ego.
126. Qu'est-ce la vérité ? / **Nature et mesure du temps.**
127. Qu'est-ce qu'agir avec discernement ? / **Que nous apprend la biologie sur l'homme ?**
128. Qu'est-ce qu'apprendre ? / **La mode.**
129. **Qu'est-ce qu'avoir raison ?** / Faut-il opposer éduquer et instruire ?
130. Qu'est-ce qu'un problème politique ? / **Qu'est-ce qu'apparaître ?**
131. Qu'est-ce qu'une institution ? / **La conscience est-elle temporelle ?**

132. Qu'est-ce qu'une loi scientifique ? / **L'obscur.**
133. **Qu'est-ce qu'une œuvre d'art réussie ?** / À quoi servent les preuves ?
134. **Qu'est-ce qu'une œuvre ?** / Que valent les décisions de la majorité ?
135. Qu'est-ce qu'une parole vivante ? / **Le naturel et le normal.**
136. Qu'est-ce qu'une révolution ? / **Concevoir et percevoir.**
137. Qu'est-ce qu'une vision du monde ? / **Peut-il y avoir une pratique sans théorie ?**
138. Que faut-il pour faire un monde ? / **La réfutation.**
139. **Que nous apprend le théâtre ?** / Produire et consommer.
140. Que peut-on espérer ? / **L'événement.**
141. Que voulons-nous ? / **L'ignorance.**
142. **Quel est l'objet de la métaphysique ?** / La fraternité.
143. **Quel type de réalité faut-il attribuer au temps ?** / La caricature.
144. **Renoncer à ses préjugés.** / L'émotion esthétique.
145. Savoir ce qu'on fait. / **Les choses sont-elles dans l'espace ?**
146. Savoir vivre. / **Juger.**
147. **Soupçonner.** / La traduction.
148. **Sur quels fondements distinguer ce qui est public et ce qui est privé ?** / La décadence.
149. **Tout événement a-t-il une cause ?** / L'interprétation.
150. **Tout peut-il être expliqué historiquement ?** / Le silence.
151. Toute conversation est-elle futile ? / **Désordre et chaos.**
152. **Toute vérité est-elle démontrable ?** / L'art a-t-il une histoire ?
153. Un artiste doit-il être génial ? / **La conscience de soi.**
154. **Un corps n'est-il qu'un objet ?** / L'absurde peut-il avoir un sens pour une pensée rationnelle ?
155. Un peuple est-il responsable de son histoire ? / **L'enfance.**
156. Une machine se réduit-elle à un mécanisme ? / **La pauvreté.**
157. Une passion peut-elle résister au temps ? / **La reproduction des œuvres d'art nuit-elle à l'art ?**
158. **Une vérité est-elle discutable ?** / L'égalité des hommes est-elle un fait ou une idée ?
159. Vérité et cohérence ? / **L'autorité.**
160. **Voir et savoir.** / L'idée de contrat.
161. **Y a-t-il de bons préjugés ?** / Les normes.
162. **Y a-t-il des droits naturels ?** / Qu'est-ce qu'une âme ?
163. Y a-t-il des sociétés sans histoire ? / **Peut-on concevoir la science achevée ?**
164. Y a-t-il un langage du corps ? / **Le tribunal de l'histoire.**

## Explication d'un texte français

*Explication d'un texte français ou en français ou traduit en français, extrait de l'un des deux ouvrages inscrits au programme. Durée de la préparation : une heure trente ; durée de l'épreuve : trente minutes ; coefficient : 1,5.*

*Le candidat dispose, pour préparer et passer l'épreuve, de la totalité de l'ouvrage (de sa version française exclusivement s'il s'agit d'une traduction). L'édition fournie au candidat est naturellement celle publiée par le B.O. lors de la publication annuelle du programme. Il est laissé à la convenance du candidat de lire ou de ne pas lire devant le jury l'extrait qui lui est proposé. Le programme est renouvelé chaque année. L'un des deux ouvrages est obligatoirement choisi dans la période pour laquelle aucun auteur n'est inscrit au programme de la troisième épreuve d'admissibilité.*

Programme de la session 2005 :

Rousseau, *Emile ou De l'éducation*. Les ouvrages fournis aux candidats pour leur explication étaient ceux de l'édition Gallimard, coll. Folio Essais (plusieurs tirages depuis 1995).

Husserl, *La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale*, traduction française de Gérard Granel, Gallimard, 1976 ; les ouvrages fournis aux candidats étaient ceux de la même édition, reprise dans la coll. Tel avec la même pagination (plusieurs tirages depuis 1989).

### *Remarques générales et recommandations*

L'épreuve est une explication de texte, orale et sur programme. Ces deux points lui imposent des caractéristiques propres.

S'agissant d'une explication de texte sur programme, son ambition est dans son principe analogue à celle de la troisième épreuve d'admissibilité. Le jury est en droit d'attendre de la part des candidats une connaissance exhaustive de l'ouvrage dont est tiré le texte qu'ils commentent, c'est-à-dire non seulement une connaissance de son plan général, de sa structure, de son insertion générale dans l'œuvre de l'auteur, mais surtout une connaissance effective et concrète du contenu de ses chapitres et de ses pages. Cela permet par principe au candidat de situer le passage à expliquer dans son contexte immédiat et éventuellement, si cela est nécessaire à sa compréhension, dans tel ou tel moment déterminé de l'ouvrage — le candidat est seul juge en la matière de ce qu'il estime être requis pour son explication. En aucun cas par conséquent une explication ne saurait commencer par un résumé du plan général ou de telle ou telle partie complète de l'*Emile* ou de la *Crise des sciences européennes* : c'est d'autant plus inutile que le jury les connaît et qu'il présuppose cette connaissance de la part du candidat. Les minutes (parfois même la dizaine de minutes !) ainsi perdues nuisent au candidat : autant de temps enlevé à l'explication, autant de temps pendant lequel le jury constate que le candidat ne satisfait pas à la requête de l'exercice, ce qui ne lui permet de faire son travail d'évaluation que négativement, c'est-à-dire sans pouvoir départager la prestation du candidat en la valorisant par rapport aux autres prestations. Ce faisant pourtant, l'épreuve vient à peine de commencer, puisque ce qui est demandé au candidat est l'explication *précise* du passage proposé. L'extrait, que son auteur n'a certes pas écrit dans la perspective fragmentaire que lui impose le jury, présente pourtant à la lecture une unité, thématique, thétique, réfutative ou autre : si cet extrait est proposé à l'explication, c'est qu'il s'agit d'un texte qui affirme ou nie quelque chose, qui argumente pour fonder, ou critiquer, ou développer les conséquences d'une thèse ou établir un concept. Pour ce faire, et quelle que soit la portée du texte, l'auteur présente des arguments ou élabore des concepts d'une façon structurée. C'est ce lien entre une visée précise et les arguments déployés selon

l'ordre choisi pour l'établir que l'on demande pour l'essentiel au candidat d'exposer. Ces arguments, pour finir, répondent à un problème : que celui-ci soit d'ordre conceptuel (tel concept qu'il faut à présent exposer semble incompatible avec tel autre, exposé dans un autre moment de l'œuvre), théorique (la thèse affirmée ou niée semble incompatible avec telle affirmation énoncée ailleurs par l'auteur ; ou encore, elle semble contredire les préconceptions communes) ou encore, si le candidat en a la connaissance, de cohérence par rapport à d'autres œuvres de l'auteur (tel concept, telle thèse semble contredire tel concept, telle thèse énoncés ailleurs ; la liste de moyens de problématisation n'est pas close), l'explication de texte sur programme impose au candidat qu'il commente l'extrait qui lui est proposé dans la perspective d'un problème qu'il doit donc élaborer, à moins que le texte ne le lui fournisse explicitement.

La connaissance attendue de l'œuvre en son entier impose dès lors ses exigences : à partir de ce que requiert exclusivement ce texte-ci, c'est-à-dire en montrant que cela provient d'une requête de l'explication de *ce* passage, le candidat doit faire appel à l'œuvre qu'il a en main pour éclairer son sens : par exemple, et sans prétendre être exhaustif, tel concept, utilisé à telle ligne, est élaboré dans tel chapitre qui précède ; telle affirmation, rappelée ici, est établie dans tel chapitre ; telle thèse a une intelligence qui se mesure dans tel passage de l'œuvre qui en énonce les pré-requis, en déploie les conséquences etc. On rappellera alors succinctement leur teneur en l'intégrant à l'argumentation du passage ou de la phrase expliqués *pour autant* qu'ils en recueillent alors un bénéfice explicatif. Cela interdit donc par principe l'insertion dans le cours du commentaire de *topoi* généraux valant pour tout texte de l'œuvre considérée : tout passage de *l'Emile* ne requiert pas, n'évoque pas ou encore ne suppose pas, même en introduction, le rappel des trois types d'éducation, du passage sur la nourrice ou du projet général du livre ; tout passage de la *Crise des sciences européennes* ne suppose pas qu'on le rapporte au thème du monde de la vie ou à celui de la science galiléenne de la nature.

Le jury a dû trop souvent sanctionner ce défaut de méthode, le plus radical, qui consiste à prendre le texte comme *prétexte* pour un retour à des connaissances générales, souvent vagues, portant sur la philosophie de l'auteur en question. Le sens et la progression des extraits n'étant pas mis au jour et leur lettre étant oubliée, le questionnement précis des auteurs — le moment de leur démarche même — disparaissait sous une présentation intempestive des "réponses" que le candidat voulait à tout prix donner. Il faut donc rappeler que l'explication d'un texte ne peut consister à le lire partiellement en repérant ici ou là ce que l'on sait ou croit savoir de la philosophie de son auteur. Par exemple, les Appendices de la *Crise des sciences européennes* ne pouvaient pas être ramenés mécaniquement aux paragraphes du texte lui-même, mais devaient toujours être expliqués avec le souci de laisser leur originalité aux diverses tentatives de formulation de Husserl. Même lorsque ce premier défaut, qui reste le plus grave, a été évité, les difficultés propres aux textes proposés a conduit nombre de candidats à chercher une fausse assurance dans une introduction générale à l'œuvre prise dans son ensemble. Ces candidats ont alors cru bon de faire précéder leur commentaire d'une sorte de *prologue* visant à situer le fragment proposé dans l'économie de l'ouvrage, voire dans la philosophie de Husserl ou Rousseau tout entière. Ce prologue s'est, lui aussi, avéré toujours trop long et trop vague : prélude conduisant invariablement à des simplifications nuisibles à une bonne compréhension du mouvement argumentatif du passage à commenter. Du point de vue méthodologique, quelle que soit la difficulté du texte singulier à commenter, il convient toujours de se refuser cette facilité.

Que le texte à expliquer soit singulier signifie — outre l'évidence première, qu'un nombre important de candidats se refuse à voir, que toutes les pages ne parlent pas toutes de la même chose — qu'il faut accepter comme un principe que tous les passages proposés aux candidats n'aient certainement ni la même portée dans l'économie de l'ouvrage, ni sans doute la même importance pour le propos général visé par l'œuvre, qu'ils n'entretiennent pas tous

un rapport de même degré aux principes fondamentaux de la pensée de l'auteur, et n'aient peut-être pas la même densité théorique pour autant qu'ils ne mettent pas tous identiquement en jeu ses concepts fondamentaux — ce qui ne signifie pas que certains textes soient en eux-mêmes plus faciles que d'autres. C'est pourquoi le jury est toujours surpris de la surévaluation — au fond purement axiologique — à laquelle bon nombre de candidats se sentent tenus de sacrifier : tout passage présenté est « fondamental », « capital », « essentiel », tel que « sans son intelligence on ne comprend rien à la pensée de l'auteur » etc. Que tel soit le sentiment du candidat qui est en train de jouer son avenir est bien compréhensible, lorsqu'il projette sur son texte l'importance de la situation qu'il est en train de vivre. Mais il ne s'agit précisément pas de psychologie. L'importance d'un texte dans l'économie de l'ouvrage n'est pas le point requis par l'exercice, et, en tout état de cause, n'est susceptible d'être mesurée qu'au terme de l'explication, lorsque le candidat l'a établie et non pas posée de façon préjudicielle, c'est-à-dire au fond rhétorique et emphatique. En réalité, cette façon de préjuger de l'importance du texte, comme si cela pouvait d'avance fournir les ressorts de son explication, trahit la plupart du temps l'erreur de méthode, de procédure ou d'intention, comme l'on préférera dire, qui consiste à rechercher dans tout texte de Rousseau ou de Husserl proposé la même chose, le même énoncé explicite ou implicite « des principes du système » de l'auteur à partir desquels tout pourrait s'expliquer. Dans ce cas l'on trouve toujours ce que l'on cherche, c'est-à-dire ce que d'avance on savait que le texte devait et allait donc dire, manquant avec la plus inexorable nécessité le propos du texte à expliquer, qui n'est plus qu'un prétexte à exposer *du* Rousseau ou *du* Husserl.

Faisons appel à l'expérience des candidats, qu'ils soient étudiants ou qu'il s'agisse déjà de collègues : tout texte de Platon qu'ils ont étudié faisait-il référence ou appel à la théorie des Idées, de Descartes au *cogito*, de Hegel à la dialectique (le cas échéant du maître et de l'esclave), de Rousseau à la distinction entre l'Etat de nature et l'Etat civil, de Husserl à la réduction phénoménologique ? Dans le cadre d'un cours reçu ou donné, tout texte expliqué supposait-il dans son explication les points doctrinaux fondamentaux et caractéristiques de l'œuvre dont il est tiré ?

Ce qui précède interdit par conséquent que l'explication procède par analogie — ce passage dit la même chose qu'un autre passage, ressemble à un autre passage, rappelle un autre passage... que l'on substitue pendant un laps de temps (qui semblera toujours trop long au jury qui se désespère de constater que le candidat se fourvoie) à l'extrait à expliquer —, par évocation — là est en jeu tel thème, ici tel autre —, c'est-à-dire au fond par juxtaposition des thèmes : telles phrases du texte parlant de tels thèmes, le candidat propose autant d'exposés déliés de rapport argumentatif à la thèse générale de l'extrait. L'explication, quand bien même elle serait dans le meilleur des cas savante, démembrer le propos en collages thématiques et échoue faute d'avoir rendu compte du passage singulier.

L'explication est *orale* et le candidat dispose de la totalité de l'œuvre à commenter, qu'il connaît bien de surcroît pour l'avoir étudiée *dans l'édition* qui lui est proposée. Si sa préparation a été sérieuse, le candidat sait presque physiquement, par mémoire visuelle, où se trouvent les passages connexes qui lui permettent le cas échéant de confirmer, préciser, développer tel point de commentaire. Pourquoi tant de candidats ne prennent-ils pas le livre en main ? Pourquoi ne le citent-ils pas, ou si rarement, comme si la lecture préalable qu'ils ont souvent choisi de donner du texte les déliait définitivement de la charge d'y faire référence, le cas échéant d'en rappeler telle ou telle phrase ? Cacherons-nous la surprise dans laquelle certains candidats plongent le jury lorsque, après avoir lu l'extrait, ils referment purement et simplement le livre pour le poser sur le banc, à côté d'eux, et n'y plus revenir ? Avouons aussi qu'à la surprise succède presque systématiquement la déception de constater que le candidat a, dans ce cas de figure, parlé de tout sauf de son texte. Comment commenter un texte que l'on n'a plus sous les yeux, dont on ne se donne pas les moyens, si cela est requis, de tourner les pages pour citer le cas échéant tel passage déjà travaillé et connu qui

explicite, confirme, problématise l'extrait ? Qu'il soit entendu que le jury n'attend pas du candidat qu'il théâtralise sa prestation, mais qu'il procède comme tout lecteur — comme le lecteur qu'il était quand il étudiait l'ouvrage — lorsqu'il s'attache à comprendre un texte difficile : que le texte à comprendre soit là, sous ses yeux, qu'il s'impose comme son unique référent dont il faut rendre compte exhaustivement dans le détail de ses énoncés et de ses articulations, en faisant comme si l'on pouvait viser à l'épurement de sa signification.

On ne peut que conseiller à tout futur préparatoire d'assister à cette épreuve orale — ainsi qu'aux autres du reste — *muni des ouvrages au programme* pour suivre en auditeur, mais *textes en main*, le genre de réussites explicatives et d'erreurs qui pourraient être les siennes en situation.

Signalons enfin, avant d'en venir aux textes, que les remarques qui précèdent s'appliquent dans leur principe indistinctement à l'*Emile* et à la *Crise des sciences européennes*. Quant à celles qui suivent, elles ne visent pas, par leur aspect critique, à stigmatiser des faiblesses. Elles sont bien plutôt destinées à montrer que les erreurs commises peuvent être assez facilement corrigées dès lors que les candidats, à l'occasion de la lecture qu'ils font de l'œuvre pendant leur année de préparation, mettent méthodiquement l'accent sur *l'exercice de leur attention au texte* davantage que sur l'accumulation de connaissances qui, aussi érudites soient-elles, viendraient se substituer à cette lecture.

#### *La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale*

De manière générale, le manque d'attention à la singularité du texte qui leur été proposé a conduit quelques candidats, rares fort heureusement, à déformer le propos de Husserl en croyant rendre justice à son caractère radical. Ainsi, lorsque Husserl, traitant au § 9 h (p. 57-58), à propos de Galilée, de la substitution par laquelle le monde mathématique des idéalités a été pris pour le seul monde réel, montre que c'est « *par une omission tout à fait néfaste* » que Galilée ne revint pas, pour la questionner, sur l'action donatrice de sens originelle qui travaille sur le sol du monde immédiatement perçu, un candidat commente le terme « *néfaste* » en y lisant la dénonciation d'une « *imposture* », alors qu'il s'agit évidemment d'une omission philosophiquement « lourde de conséquences » ou ayant des conséquences philosophiques fâcheuses. D'une manière plus discutable encore, le candidat qui avait à expliquer un extrait du § 36 (p. 158-159) s'est entêté à répéter que, dans ces pages, « la physique s'écroule », et ce du fait « de sa malversation et de sa fraude », le texte étant alors censé montrer l'« illégitimité de la science moderne à se présenter comme science ». Husserl s'intéresse ici en réalité à la « *structure générale* » non relative que possède le monde de la vie puisque, dans sa nature pré-scientifique, il est par exemple déjà spatio-temporel ; cela lui permet de récuser une conception purement relativiste de la *Lebenswelt* qui interdirait de parler d'un *a priori* du monde de la vie. Dans ce contexte, lorsque Husserl parle des « normes méthodiques universelles, auxquelles toute connaissance du monde étant "objectivement en soi" doit se lier », il s'agit simplement du constat neutre de la nécessité ("doit" signifie ici "il faut que") des normes immanentes au discours scientifique et dont le respect garantit la scientificité. Il ne saurait donc être question de voir ici une quelconque "tyrannie".

Nombreuses ont été également les défaillances devant la technicité conceptuelle de Husserl. Face à un fragment d'un ouvrage aussi difficile et aussi technique dans son mode d'expression que la *Crise des sciences européennes*, il fallait s'astreindre à rendre compte avec opiniâtreté du texte lui-même, de ses concepts directeurs et de la dynamique de son argumentation. Cette difficulté ne devait absolument pas être contournée par la paraphrase. Seule une préparation sérieuse durant l'année (tant au niveau méthodologique qu'au niveau thématique) peut prévenir ce genre de faiblesse qui conduit inévitablement à ne pas lire d'assez près les textes. Ainsi, pour expliquer l'extrait du § 40 (p. 170-171), on ne pouvait pas se contenter d'une interprétation de l'expression « vivre là-dedans » en un sens strictement

spatial, puisque le texte lui-même lui donne un sens temporel en parlant de « *déroulement* » d'un mode de vie, de « *flux* » du divers. Pour prendre un autre exemple, on ne pouvait omettre de se demander, en ce qui concerne le texte de l'Appendice X (p. 465-466), en quoi, chez Descartes, la preuve de l'existence de Dieu n'est qu'« *un moyen de détresse* » pour fonder la validité objective des idées claires et distinctes atteignant l'étant en-soi. On a pu constater aussi, parfois, une sorte de refus de lire le texte proposé : ainsi, dans la Conférence de Vienne reproduite en Annexe III de la *Crise des sciences européennes* (p. 353-354) Husserl parle de la parenté intime des nations européennes, du sentiment d'une entéléchie innée dominant cette humanité européenne qui se développe « comme vers un pôle éternel » ; mais il écrit également que ce Telos spirituel de l'humanité européenne est ressenti par les autres peuples comme quelque chose d'un genre unique qui les incite à « s'eupéaniser » toujours davantage, « même si leur volonté de conserver leur esprit propre reste inentamée », « alors que nous, si nous avons une bonne compréhension de nous-mêmes, nous ne nous indianiserons (par exemple) jamais ». Or le jury a dû constater que devant ce texte le candidat, croyant peut-être que l'on ne pouvait commenter ce passage que de façon moralisante, a préféré le passer sous silence, tout en évoquant de façon étourdie, à propos de l'Inde, l'idée d'une « humanité de fait » opposée à une « humanité de droit », par un renvoi à la p. 10. Cela faisait dire à Husserl quelque chose qu'il ne dit en aucune façon. Il critique en effet, en cette p. 10, l'indifférence à l'égard « des questions qui pour une humanité authentique sont les questions décisives », indifférence produite et entretenue par « de simples sciences de faits [qui] forment une simple humanité de fait ». Le contexte montre *clairement et sans aucune ambiguïté* — on se permet de le signaler car ce passage a trop souvent été cité avec un contresens — que Husserl entend réaffirmer, contre l'« [aveuglement] par les sciences positives » dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, donc contre le *scientisme* et une certaine forme de positivisme, la nécessité d'un questionnement « authentiquement » philosophique sur le sens, la place et la constitution de la science elle-même, sur « ce que la science en général avait signifié et peut signifier pour l'existence [*Dasein*] humaine ». Selon lui, la philosophie contribue à délivrer l'humain dans l'homme (d'où le thème de l'« humanité authentique [*echtes Menschentum*] ») en invitant à *penser*, ce à quoi peuvent faire obstacle des sciences magnifiant « les faits », sciences qui enferment les hommes, par la formation d'une pensée unilatérale, dans une positivité à courte vue. « Humanité de fait » signifie évidemment alors : « des hommes englués dans les faits [*Tatsachenmenschen*] ».

Ainsi, les candidats mal préparés sur le fond (y compris encore, et c'est notable, en fin de concours) sont ceux à qui une fréquentation insuffisante du texte et de sa thématique n'a pas permis de restituer le sens de thèses essentielles à la compréhension du propos de la *Crise des sciences européennes*, telles que : l'historicité du sens, le *telos* humain depuis les Grecs, l'idée d'humanité comme corrélat de ses idées infinies, la crise du sens et la tâche de la philosophie etc. Certes, comme on l'a dit plus haut, ces thèses ne doivent pas être rappelées à tout propos, car ce ne sont pas des clés universelles de compréhension — en un mot, ce ne sont pas des « idées générales » —, mais leur connaissance précise et, ce point est capital, la juste évaluation de leurs *motivations philosophiques* est sans aucun doute indispensable à la réussite de l'explication d'un passage de l'ouvrage mis au programme de l'oral du concours. Dans cet ouvrage en particulier, dans lequel Husserl remet une fois de plus en chantier sa propre philosophie, la lecture et le commentaire devaient faire montre d'un sens du problème particulièrement aiguïté : loin de chercher du bien connu, en l'occurrence de « la » phénoménologie canonisée, de « la » phénoménologie d'école, il convenait bien plutôt de repérer des révisions doctrinales, des essais de problématisation et des approches nouvelles (qui ne manquent certes pas ici). Les meilleurs commentaires ont également su rendre compte, lorsque c'était opportun, des réactions de Husserl aux thèses et aux critiques heideggériennes, telles qu'elles affleurent en plusieurs occurrences dans la *Crise des sciences européennes*.

« Lire de près », cela signifiait donc aussi relever les formulations discrètement polémiques. Certains candidats ont su, avec finesse, être attentifs à de tels passages et en montrer l'intérêt pour la compréhension de l'originalité et de la rigueur de l'attitude philosophique de Husserl. Mais certaines explications, jugées fort correctes par le jury, auraient pu être meilleures encore si la question n'avait pas été esquivée. Par exemple, dans le texte de l'Appendice VIII (p. 459), Husserl ajoute, entre tirets, après avoir écrit « co-étant », « — pour qu'on n'aille rien chercher derrière cette courte expression — » ; ce détachement appelait au moins une brève remarque, puisque l'auteur veut souligner qu'il ne faut pas projeter dans sa démarche cette autre approche (celle de Heidegger bien sûr) qui se réclame, elle aussi, de la phénoménologie. Il fallait également être attentif, par exemple dans l'explication du texte de l'Appendice V (p. 439-440), aux développements que Husserl donne à sa critique de Descartes. On ne pouvait pas la rabattre simplement sur la critique formulée dans la première des *Méditations cartésiennes* reprochant à Descartes d'avoir douté de tout sauf de la forme déductive que devait prendre pour lui le discours philosophique. Dans notre texte, Husserl montre certes que « ce qui échappe à Descartes, c'est la différence entre l'objectivation et l'idéalisation scientifiques du monde de la vie [...] ou bien la différence entre les jugements apodictiques qui sont des normes pour une logification du monde de la vie [...] et l'apodicticité totalement autre, la connaissance totalement autre qu'[accomplit] la connaissance phénoménologisante » (nous soulignons pour faire ressortir la structure du propos de l'auteur, structure que le candidat n'a pas clairement dégagée). Mais la critique s'explique (Husserl ajoute : « Ou pour mieux dire : ... ») par une mise en question de la conception de la vérité qui veut que « la sensibilité (c'est-à-dire le monde de l'expérience pré-scientifique) ne soit pas véritablement étant », et a donc la portée d'une réhabilitation phénoménologique de la sensibilité et de la perception.

Le jury a pu entendre de fort bonnes explications, voire d'excellentes, qui ont témoigné avec évidence d'une connaissance rigoureuse du projet phénoménologique husserlien et qui ont surtout su mobiliser cette connaissance de fond avec à propos pour mettre en lumière la portée du fragment proposé à leur analyse. Un candidat a ainsi analysé avec précision les ambiguïtés de « L'exposition du problème d'une science du monde de la vie » au § 34 de la *Crise des sciences européennes* (p. 141-142), en soulignant le paradoxe que Husserl ne peut éviter d'affronter (et qu'il souligne d'ailleurs lui-même) lorsqu'il entend faire jouer au monde de la vie le rôle de fondement pour la connaissance objective, alors même que la « typique » des expériences qui s'y déroulent ne relève précisément en rien de cette connaissance. « De façon paradoxale », écrit en effet Husserl dans ce texte, « nous maintenons notre prétention et nous exigeons que l'on ne substitue pas ici le concept traditionnel de science objective à celui de science en général ». Un commentaire rigoureux se devait d'expliquer ce que Husserl veut exactement dire, au vu de ce passage précis, lorsqu'il évoque et même revendique pour la *Lebenswelt* une scientificité qui n'est pas celle de la science objectivante et qui, de plus, la *fonde*. Cela a été fait dans le commentaire en question, ce qui a permis au candidat d'expliquer avec pertinence le sens des « validations prélogiques », et donc doxiques, que Husserl tient pour effectivement fondatrices.

D'autres commentaires de bonne facture sont parvenus, grâce à l'attention portée à la structure argumentative du texte proposé, et en particulier grâce à la mise en lumière des déplacements conceptuels que Husserl opère vis-à-vis des évidences doctrinales héritées de la tradition philosophique, à clarifier des notions aussi difficiles que « l'*a priori* universel de corrélation » (§ 46, p. 180-181) ou bien encore à analyser l'imbrication étroite, dans le texte même de l'Annexe III, des concepts de nature, esprit et monde de la vie. Le jury a aussi entendu des explications acceptables ou satisfaisantes qui, avec un effort supplémentaire d'attention au texte, auraient pu être meilleures. Ainsi, l'explication du texte de l'Appendice II (p. 400-401) avait convenablement repéré le problème posé par le statut de l'*a priori* de l'histoire, mais la fonction argumentative de la référence à l'*a priori* de la géométrie, dans la

seconde partie du texte, a été pratiquement passée sous silence. L'explication très satisfaisante des pp. 13-14 du § 3 a, quant à elle, mis l'accent, de façon pertinente, sur l'image de l'*arbre* de la philosophie, qui est présente dans le texte, en référence à Descartes, mais la métaphore de l'*édifice* qui vient prendre le relais de la première, dans le même alinéa, n'a pas été vraiment commentée.

Ont été bien ou très bien notées des explications qui mettaient méthodiquement et honnêtement au jour, sans les passer sous silence, les difficultés de compréhension des textes et qui prenaient le risque d'assumer une réponse précise. Par exemple, l'explication du texte du § 34 e (p. 148-149) a bien su faire le départ entre les deux sens du verbe « enfoncer » utilisé à quelques lignes d'intervalle. Husserl écrit en effet que « Si nous cessons de nous *enfoncer* dans notre pensée scientifique [...] alors avec nous c'est toute la pensée scientifique qui *s'enfonce* dans le monde de la vie ». La première occurrence signifie que nous pouvons *perdre pied* et *sombrer*, nous noyer, étant absorbés par, ou prisonniers du regard objectivant que la science jette sur le monde. La seconde occurrence signifie que si nous mettons entre parenthèses cette évidence, alors avec nous le monde objectif *prend place dans* le monde de la vie qui le *contient*. Le candidat, par la manière dont il a su formuler cette différence à partir de la simple prise en compte du contexte, a retrouvé avec bonheur les formulations du texte original sans les connaître sans doute : Husserl écrit « *versunken sein* » dans la première occurrence, et « *rückt ein* » dans la seconde ; on comprenait cependant aussi que l'intérêt de l'utilisation par le traducteur du même terme dans les deux cas se justifiait pour mettre en évidence la concomitance des deux processus. Pour prendre un autre exemple, le candidat qui avait à expliquer le texte du § 62 (p. 244-245) a su être constamment attentif aux procédés de « décalage » — pour reprendre le terme utilisé par le candidat — de la méthode descriptive mise en œuvre par Husserl afin de caractériser la « corporisation des âmes » ou ce que signifie, dans son essence propre, « le fait d'être de chair ». Parmi ces décalages, il a insisté avec pertinence sur la mise entre guillemets des termes « organe » et « domination », la mise au jour de la nature médiatisée de la compréhension de l'autre corps comme chair, la critique de la « localisation impropre », etc.

### *Emile*

*Emile* a pâti auprès des candidats du préjugé qui est encore souvent celui de nombre d'historiens de la philosophie qui peinent à voir dans Rousseau un des plus grands philosophes et dans *Emile* autre chose qu'un simple traité de pédagogie, mais bien l'un des textes capitaux de l'histoire de la philosophie, à l'égal sans doute de l'*Ethique à Nicomaque* ou de la *Critique de la raison pratique*. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir été avertis par Kant, Hölderlin ou Hegel. Non pas que le jury tienne à faire état de ce qu'on pourrait après tout estimer être ses « goûts », mais parce qu'il est de bon conseil qu'un candidat prenne au sérieux la teneur conceptuelle du texte qui lui est proposé.

Le jury a en effet été surpris de constater que la plupart des candidats ne pensaient pas avoir affaire à un texte argumenté. Sans doute peu de philosophes ont cette aptitude à écrire aussi magnifiquement. Mais il est constant au lecteur attentif qu'il n'y a pas un morceau de l'*Emile* qui ne raisonne. A en croire la grande majorité des candidats, tel n'était pas le cas, Rousseau répétant d'un texte à l'autre les mêmes choses, abstraites jusqu'au poncif, sur l'éducation, la liberté ou la naissance des sentiments moraux, les exposant à gros traits toujours identiques (l'explication pouvant aisément se passer du détail de leur argumentaire), quand il n'y a pas une page de Rousseau qui ne soit nourrie de distinctions ciselées, délicatement ébauchées pour serrer au plus près ce qu'il s'efforce de concevoir, puis renforcées d'exemples, énoncées dans un lexique d'une variété et d'une précision inouïes qui ne le cède qu'à la constance avec laquelle les concepts recteurs, une fois énoncés et frappés comme dans le marbre, sont maintenus pour servir de norme à la poursuite de la réflexion.

Sans doute le texte de Rousseau est-il d'un style moins immédiatement et abruptement conceptuel que celui de Husserl. Toutefois, pour des raisons qui ont tendance à échapper au jury — si ce n'est qu'il lui faille faire l'effrayante hypothèse qu'à l'égal d'un Rabelais ou d'un Montaigne, la langue de Rousseau n'est plus contemporaine de la plupart d'entre nous et doit être « traduite » en français d'aujourd'hui — alors qu'aucune des explications sur Husserl n'a refusé de lui prêter des concepts, quitte à commettre des contresens, des erreurs de commentaire ou à enchérir sur certains concepts en fait absents du passage considéré, l'*Emile* s'est couramment vu refuser le recours à plus de quatre ou cinq concepts (dénaturation, habitude, pitié, amour-propre et amour de soi), passe-partout supposés saturer un texte par ailleurs pauvre dans son détail et rabâcheur dans sa méthode. Il faut en effet reconnaître que le jury a été étonné de la difficulté éprouvée par les candidats à lire le texte à haute et intelligible voix — lecture trébuchant sur une syntaxe mal maîtrisée, jugée apparemment complexe et que les candidats agrémentaient souvent de sonorités désormais acadiennes pour les imparfaits (« ils faisoient » prononcé *fésoi*) et autres anachronismes. C'est comme si, pour prendre un exemple au hasard, un candidat s'avisait de lire les *Essais* de Montaigne en les prononçant littéralement selon leur orthographe : faudrait-il s'attendre à ce que les « il estoit » fussent prononcés *essetoi*, etc. ? Mais échapper à cette faute suppose un certain commerce avec l'œuvre afin, passant outre tel trait orthographique désuet, de transposer directement ce qu'on lit selon la prononciation contemporaine...

Bref, dans les faits et compte tenu des prestations effectives, le candidat *presque* ignorant de l'*Emile*, mais qui suivait dans le détail les textes proposés, en se laissant guider par la lettre du texte afin d'en rendre tout simplement compte, ou encore, si l'on nous permet une ultime métaphore, qui, en donnant la main à Rousseau, se contentait de restituer la structure de l'argumentation, toujours complexe parce que rendant compte de choses complexes, pouvait dépasser aisément le niveau moyen des explications effectivement prononcées. C'est dire la tristesse, non pas de voir un beau texte meurtri — le jury n'est pas composé d'esthètes, l'*Emile* survivra à toutes ces atteintes et l'agrégation de philosophie n'est pas le lieu de la sauvegarde des grandes œuvres —, mais de voir les ressources conceptuelles d'un texte si manifestement offertes, si manifestement faites pour servir celui qui accepte d'argumenter avec lui (quitte à lui donner tort) et pourtant si désespérément délaissées par des candidats qui s'obstinaient ainsi à gâcher leurs chances. Comme si, pour garder le même exemple, on pouvait estimer (à tort ou à raison) que Montaigne, n'ayant pas de système et n'étant *a fortiori* pas un philosophe, n'argumentait pas et n'usait pas de concepts, se contentant en permanence de tout ramener à quelques tropes sceptiques de bon aloi...

Que le jury n'ait pas fait preuve d'une sévérité exagérée sera manifeste si l'on considère par exemple que le commentaire des p. 418-419 s'est vu attribué une note moyenne alors que le candidat avait commis, dans le cours de l'explication, deux contresens (dont un important sur l'amour de soi), mais dans le contexte d'une explication qui, contrairement à la quasi majorité d'entre celles qui avaient précédé, avait dégagé la structure du texte, sa thèse et avait très correctement commenté l'un de ses passages (sur le sentiment de reconnaissance). Que manquait-il à cette prestation pour que sa note fut meilleure ? outre, évidemment, d'avoir évité les contresens, une attention au reste du texte comparable à celle prêtée au passage sur la reconnaissance.

L'explication du texte des p. 361-362 s'est vu attribuer une note meilleure. Elle a bien mis en évidence le problème de méthode soulevé par ce texte qui prétend qu'Emile apprenne ce qu'est le monde social par l'expérience d'autrui et non, comme cela était le cas jusqu'ici, par la sienne propre. Mais comment faire pour qu'Emile apprenne en imitant sans se corrompre ? La réponse est donnée par le dernier paragraphe et correspond à l'introduction de l'histoire dans l'éducation d'Emile. Le commentaire a restitué le mouvement du texte, qui partant du principe de la bonté naturelle de l'homme et de la dépravation sociale de ses sentiments (1<sup>er</sup> §), conclut à l'obstacle qui s'oppose à ce que ce savoir soit gagné par Emile

grâce l'observation de ses contemporains (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> §§), parce que le rendre, par expérience, juge de ses contemporains c'est le dépraver, prendre le risque qu'Emile ne les imite ou ne les méprise. Et lui enseigner par les principes intellectuels cette connaissance, c'est lui apprendre ce qu'il n'est pas en âge de comprendre et substituer à son expérience l'autorité de son maître. Le compromis trouvé est alors de faire l'expérience des figures historiques, conjoignant et l'expérience faite par soi et l'observation d'autrui dans une observation dépassionnée. Cette explication aurait pu améliorer sa note en sollicitant sa connaissance de l'*Emile* pour commenter des éléments déjà fondés dans d'autres lieux (tout particulièrement le 1<sup>er</sup> §) et ne laissant pas de côté certaines phrases.

Il n'y a lieu d'insister ni sur les mauvaises notes ni sur les très bonnes, ainsi que sur la gradation de la notation que chacun peut imaginer. L'essentiel est d'avoir suggéré par quelques exemples à quel point l'obtention d'une note qui autorise de rester en course pour l'admission est chose aisée à qui a traité la préparation à cette épreuve comme celle d'une épreuve spécifique, demandant, comme pour la troisième épreuve d'admissibilité, que l'on maîtrise l'exercice d'explication de texte et que l'on connaisse correctement le corpus mis au programme. Autrement dit, ces brèves remarques sont destinées, répétons-le une dernière fois, à attirer l'attention des candidats sur l'importance de l'entraînement personnel à une lecture attentive qui ose reconnaître et affronter les difficultés. Les trente minutes de l'épreuve elle-même doivent être l'occasion de montrer au jury que la préparation a bien été comprise comme un exercice de *lecture pour comprendre* un texte philosophique *précis*. Et qu'il s'agisse de cette sorte de rudesse conceptuelle de *La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale* ou de la délicate conceptualisation rousseauiste, les difficultés de ces deux œuvres ont très clairement mis en évidence le gain d'intelligibilité apporté par une préparation suivie de l'épreuve orale durant l'année tout entière. C'est donc l'occasion de rappeler fermement aux candidats que l'oral se prépare, de toute nécessité, bien avant la date des épreuves écrites.

### ***Extraits qui ont été expliqués par les candidats***

#### *Emile*

1. p. 82, de « On façonne les plantes... » à p. 83, « ...du bonheur pour l'atteindre ».
2. p. 83, de « La nature, nous dit-on... » à p. 84, « ...ce que j'appelle en nous la nature ».
3. p. 85, de « L'homme naturel est tout pour lui... » à p. 86, « ...pour être à la fois l'un et l'autre ».
4. p. 89, de « On ne songe qu'à conserver son enfant... » à « ...plus heureux que nous ».
5. p. 97, de « En naissant un enfant crie... » à « ...vous ne réussirez jamais sans cela ».
6. p. 115, de « Nous naissons capables... » à p. 117, « ...de l'expérience ou de ses semblables ».
7. p. 118, de « Les premières sensations des enfants... » à p. 119, « ...avoir peur des araignées ».
8. p. 121, de « Toutes nos langues sont... » à p. 122, « ...chaîne dont l'ordre social est formé ».
9. p. 124, de « L'Abbé de Saint-Pierre... » à p. 125, « ...convient mieux à sa vivacité ».
10. p. 125, de « En grandissant on acquiert des forces... » à p. 126, « ...ce qui ne sera pas en leur pouvoir ».

11. p. 139, de « Pour ne point courir... » à p. 140, « ...un être absolument heureux ».
12. p. 140, de « En quoi donc consiste... » à « ...le besoin qui s'en fait sentir ».
13. p. 141, de « Le monde réel a ses bornes... » à p. 142, « ...l'avantage d'être méchant ? »
14. p. 142, de « Si nous étions immortels... » à p. 143, « ...il se tranquillise et meurt sans se tourmenter inutilement ».
15. p. 143, de « La prévoyance ! » à p. 144, « ...ce en quoi nous vivons reste ? »
16. p. 144, de « Ô homme ! resserre ton existence... » à p. 145, « Voilà ma maxime fondamentale ».
17. p. 146, de « Avant que les préjugés... » à p. 147, « ...la moralité qui l'élève à la vertu ».
18. p. 150, de « C'est une disposition naturelle à l'homme... » à p. 151 « ...cet univers qu'ils pensaient mouvoir à leur gré ! »
19. p. 151, de « Revenons à la règle primitive... » à p. 152, « ...ils apprennent une fois celle de la nature ».
20. p. 152, de « J'ai déjà dit que votre enfant... » à p. 153, « ...qu'on est toujours forcé d'y joindre ».
21. p. 157, de « On a essayé tous les instruments hors un... » à p. 158, « ...il ne fera rien que de bien ».
22. p. 169, de « Votre enfant discole... » à p. 170, « sa science ne tarderait pas à le faire enfermer ».
23. p. 175, de « Je sais que toutes ces vertus... » à p. 176, « ...combien il est grand et pénible d'y réussir » (sans la note de la p. 176).
24. p. 180, de « Quoique la mémoire et le raisonnement... » à p. 181, « ...sans raisonner sur ce qu'ils ne sauraient comprendre » (sans la note de la p. 181).
25. p. 205, de « Les premiers mouvements naturels de l'homme... » à p. 206, « ...opérations de l'esprit faciles et sûres ».
26. p. 252, de « L'odorat est le sens de l'imagination » à p. 253, « ...de sensations déplaisantes aux dépens des agréables ».
27. p. 264, de « L'intelligence humaine a ses bornes » à « ...qu'on croit savoir ».
28. p. 271, de « Souvenez-vous toujours... » à p. 272, « ...de toute bonne éducation ».
29. p. 280, de « Tout homme veut être heureux... » à p. 281, « ...entre les mains d'autrui ».
30. p. 289, de « Les rapports des effets aux causes... » à p. 290, « ...qu'il soit émule de lui-même ».
31. p. 290, de « Je hais les livres » à p. 291, « ...eu égard à sa propre utilité ».
32. p. 292, de « La pratique des arts naturels... » à p. 293, « ...le pauvre ne les payer ».
33. p. 297, de « Nulle société ne peut exister... » à p. 298, « ...peu de philosophes même ont bien conçu ».
34. p. 302, de « Que nous reste-t-il à faire... » à p. 303, « ...et à se mettre en état d'en profiter ».
35. p. 303, de « Monseigneur, il faut que je vive... » à p. 304, « ...il faut que je vive ».
36. p. 304, de « Vous vous fiez à l'ordre actuel... » à p. 305, « ...qui n'est plus en son pouvoir » (sans la note de la p. 304).
37. p. 305, de « L'homme et le citoyen... » à p. 306, « ...il emporte ses bras et s'en va ».
38. p. 317, de « Notre élève n'avait d'abord... » à p. 318, « ...mais le jugement qu'il en porte ».
39. p. 326, de « Nos passions sont nos principaux... » à p. 327, « ...nous nous les approprions à son préjudice ».
40. p. 327, de « La source de nos passions... » à p. 328, « mais ce qui nous veut nuire, on le hait ».

41. p. 328, de « Le premier sentiment d'un enfant... » à p. 329, « ...ses nouveaux besoins ».
42. p. 329, de « L'étude convenable à l'homme... » à p. 330, « ...un sexe n'est plus rien pour l'autre ».
43. p. 338, de « Le premier sentiment dont un jeune homme... » à p. 339, « ...n'ont garde de savoir cela ».
44. p. 339, de « C'est la faiblesse de l'homme... » à p. 340, « ...nous ôte les biens dont il jouit ».
45. p. 341, de « Emile ayant peu réfléchi sur les êtres sensibles... » à p. 342, « ...le tourment de celui qui les éprouve ».
46. p. 343, de « On ne plaint jamais dans autrui... » à p. 344, « ...voilà surtout ce qui nous importe ».
47. p. 345, de « Il y a, disent encore nos sages... » à p. 346, « Homme, ne déshonore point l'homme ».
48. p. 358, de « Nous entrons enfin dans l'ordre moral... » à p. 359, « un besoin naturel au cœur humain » (avec la note de la p. 359).
49. p. 360, de « Il faut étudier la société par les hommes... » à p. 361, « ...la considération qui leur est due selon la justice et selon la raison ».
50. p. 361, de « Je voudrais qu'on choisit... » à p. 362, « ...ni comme leur accusateur ».
51. p. 371, de « Les passions que nous partageons nous séduisent... » à p. 372, « ...cet homme a fait dépendre son sort du mien ».
52. p. 383, de « Etendons l'amour-propre... » à p. 384, « ...c'est une très grande cruauté envers les hommes que la pitié envers les méchants ».
53. p.412, de « Les premières causes du mouvement... » à « ...dans un seul sujet que dans deux ».
54. p. 414, de « Si la matière mue me montre une volonté... » à p. 415, « des lois auxquelles elle n'était pas d'abord assujettie ? »
55. p. 416, de « Il n'y a pas un être dans l'univers » à p. 417, « ...inutiles à ma conduite et supérieures à ma raison ».
56. p. 418, de « Pour moi qui n'ai point de système » à p. 419, « Je vois le mal sur la terre ».
57. p. 422, de « Je ne connais de volonté que par le sentiment de la mienne... » à p. 423, « ...sans que je continue à les compter ».
58. p. 423, de « Si l'homme est actif et libre... » à « ...nos vices qui nous l'ont rendu sensible ».
59. p. 424, de « Où tout est bien... » à p. 425, « ...c'est après qu'ils l'ont parcourue » (sans la note de la p. 425).
60. p. 426, de « Je sens mon âme... » à p. 427, « ...et Dieu constant à lui-même ».
61. p. 430, de « Après avoir ainsi de l'impression... » à p. 431, « ...et ne craint point de s'égarer » (sans la note de la p. 431).
62. p. 431, de « Toute la moralité de nos actions... » à p. 432, « ...il est déjà mort ».
63. p. 435, de « Mon dessein n'est pas... » à p. 436, « ...ce sentiment qui est inné ».
64. p. 437, de « nous pouvons être hommes sans être savants... » à p. 438, « ...n'ont point lâché prise ».
65. p. 438, de « Combattu sans cesse par mes sentiments naturels... » à p. 439, « ...dans un système où tout est bien ».
66. p. 444, de « On me dit qu'il fallait... » à « ...pas entendu comme moi ».
67. p. 462, de « Où est l'homme, où est le sage... » à « ...la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu ».
68. Note p. 468, de « Baile a très bien prouvé que... » à p. 469, « ...qu'elle nous vante la plume à la main ».

69. p. 507 de, « Le goût ne s'exerce que sur... » à p. 508, « ...mais ce qui distingue ».
70. p. 508, de « Le goût est naturel à tous les hommes... » à p. 509, « ...le goût est dispendieux, il est faux ».
71. p. 606, de « Les hommes disent que la vie est courte... » à p. 607, « ...il ne mourra que rassasié de jours ».
72. p. 635, de « Voulez-vous étendre sur la vie entière... » à p. 636, « ...on ne les reprend de la vie ».
73. p. 650, de « Il faut être heureux... » à p. 651, « ...qui la gouverna ».
74. p. 652, de « Tu sais souffrir et mourir... » à p. 653, « ...rien de ce qu'il désire ? »
75. p. 654, de « Qu'est-ce donc que l'homme vertueux... » à p. 655, « ...déjà tout préparé ».
76. p. 654, de « C'est ici ta première passion... » à p. 655, « ...d'immoler tout à cet amour ».
77. p. 655, de « Les illusions de l'orgueil... » à p. 656, « ...et le commencement de celle du juste ».
78. p. 680, de « Si nous considérons l'action du corps... » à p. 681, « ...il y a d'états différents en grandeur ».
79. p. 681, de « Pour éclaircir cette maxime... » à p. 682, « ...sera dans son *minimum* d'activité ».
80. p. 692, de « Je me souviens que mes biens... » à p. 693, « ...Donnez-moi Sophie et je suis libre ».
81. p. 693, de « C'est en vain qu'on aspire à la liberté... » à p. 694, « ...où ils sachent où te prendre si jamais ils ont besoin de toi ».
82. p. 694, de « Ne dis donc pas... » à p. 695, « ...ce serait de l'aimer ».

*La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale*

1. p. 9, début du § 2 : « Mais peut-être, si nous changeons... » à p. 10, l. 22 : « ...humanité de fait. »
2. p. 13, l. 7 : « Il faut ici insister sur... » à p. 14, l. 8 : « ...inconditionnellement valables. »
3. p. 18, l. 25 : « Que l'homme perde cette foi... » à p. 19, l. 20 : « ...le thème de la philosophie. »
4. p. 20, l. 5 du § 6 : « Seule la compréhension interne... » à p. 21, l. 27 : « ...'innée' dans l'humanité comme telle. »
5. p. 22, début du § 7 : « Mais nous-mêmes maintenant... » à p. 23, l. 30 : « ...mais non la Philosophie. »
6. p. 42, l. 33 : « L'attitude théorétique et la thématization... » à p. 43, l. 37 : « ...d'une espèce particulière. »
7. p. 57, début du § 9.h : « Mais il est à présent capital... » à p. 58, l. 4 : « ...l'exactitude. »
8. p. 59, dernière l. : « Ainsi dans la mathématisation géométrique... » à p. 60, avant-dernière l. : « ...nécessité intime de telles prestations. »
9. p. 69, 3 l. avant le bas de page : « On peut bien dire que... » à p. 70, dernière l. : « ...plus haute. »
10. p. 79, début du § 14 : « La caractéristique de l'*objectivisme*... » à p. 80, dernière l. : « ...relativisme anthropologique. »
11. p. 87, 4 l. avant le bas de la page : « La connaissance philosophique... » à p. 88, avant-dernière l. : « ...critique radicale de la connaissance objective. »
12. p. 89, l. 36 : « Moi, moi qui accomplis... » à p. 90, l. 33 : « ...'sum cogitans'. »
13. p. 92, l. 7 : « L'épochè ne se rapporte-t-elle pas... » à p. 93, l. 4 : « ...évidemment étant. »

14. p. 111, l. 26 : « Comment l'évidence naïve... » à p. 112, l. 20 : « ...est le problème de Hume. »
15. p. 118, l. 33 : « Nous commençons donc nos réflexions... » à p. 119, l. 39 : « ...de contenu. »
16. p. 120, l. 10 : « La perception est le mode primitif... » à p. 121, l. 12 : « ...l'ainsi-nommée kinesthèse. »
17. p. 122, l. 33 : « Dans mon champ... » à p. 123, l. 37 : « ...des objets 'thématiques'. »
18. p. 140, début du § 40 : « Le monde de la vie n'est-il pas... » à p. 141, 6 l. avant le bas de page : « ...est au contraire la plus haute. »
19. p. 141, l. 20 : « La rubrique 'monde de la vie'... » à p. 142, l. 19 : « ...de mépris. »
20. p. 144, 6 l. avant le bas de page : « Le contraste entre le subjectif... » à p. 145, dernière l. : « ...d'être pré-scientifique. »
21. p. 148, l. 16 : « Nous voici arrivés à une situation inconfortable... » à p. 149, l. 16 : « ...les résultats des précédentes. »
22. p. 150, début du § 34.f : « Naturellement c'est une scientificité... » à p. 151, l. 10 : « ...dans le subjectif-relatif. »
23. p. 152, l. 29 : « C'est ainsi que pour nous... » à p. 153, fin du § 34.f : « ...de vérité subjectivo-relative. »
24. p. 157, l. 3 : « Comment avons-nous... » à p. 158, l. 16 : « ...chemin de la science objective. »
25. p. 158, l. 25 : « Mais notre embarras s'évanouit... » à p. 159, l. 30 : « ...l'a priori du monde de la vie. »
26. p. 160, première l. : « Ces remarques ont pour nous... » à p. 161, l. 9 : « ...être normée. »
27. p. 169, l. 14 du § 40 : « Réfléchissons encore... » à p. 170, l. 27 : « ...d'accomplissement de l'époque universelle. »
28. p. 170, l. 31 : « Le fait de s'abstenir d'accomplir... » à p. 171, l. 26 : « ...les réalités 'du' monde. »
29. p. 177, l. 20 : « C'est donc le monde ambiant de la vie... » à p. 178, l. 16 : « ...nous nous sommes déjà débarrassés. »
30. p. 178, début du § 45 : « Notre premier pas... » à p. 179, l. 27 : « ...à connaître la chose. »
31. p. 180, début du § 46 : « Aussitôt que l'on commence... » à p. 181, l. 31 : « ...l'altération. »
32. p. 184, l. 30 : « Le singulier n'est – à la mesure de la conscience... » à p. 185, l. 30 : « ...apparaît de près bariolé. »
33. p. 188, l. 23 : « Mais aussitôt que nous... » à p. 189, l. 22 : « ...de sa diversité. »
34. p. 203, 10 l. avant le bas de page : « Notre scientificité... » à p. 204, 7 l. avant le bas de page : « ...de la prestation totale ? »
35. p. 205, l. 33 : « Pouvons-nous, en tant que savants... » à p. 206, 8 l. avant le bas de page : « ...un universum de phénomènes. »
36. p. 214, 7 l. avant le bas de page : « Quant on est parvenu dans l'ego... » à p. 215, 5 l. avant le bas de page : « ...et en vérité ils sont. »
37. p. 229, l. 6 : « Si l'on parle d'une 'conscience... » à p. 230, l. 8 : « ...pleins de valeur. »
38. p. 236, 10 l. avant le bas de page : « Dans la naïveté intacte... » à p. 237, l. 35 : « ...dans la langue. »
39. p. 243, l. 5 du § 62 : « Les corps et les âmes... » à p. 244, l. 24 : « ...qu'indirectement. »
40. p. 244, 5 l. avant le bas de page : « La corporéisation des âmes est... » à p. 245, 4 l. avant le bas de page : « ...absolument aucune existence. »

41. p. 256, l. 24 : « Ce qui est concrètement éprouvé... » à p. 257, l. 25 : « ...nature. »
42. p. 265, l. 15 : « Il faut bien prendre garde... » à p. 266, l. 17 : « ... de la simple existence. »
43. p. 271, première l. du § 70 : « La psychologie ne peut pas atteindre... » à p. 272, l. 15 : « ...un corps en bois : brûler. »
44. p. 282, première l. : « C'est une erreur fondamentale... » à p. 283, l. 2 : « ...universelle. »
45. p. 325, première l. : « Attitude naturaliste... » à p. 326, l. 16 : « ...les âmes mêmes. »
46. p. 327, première l. : « Le problème de la psycho-physique ... » à p. 328, l. 8 : « ...pas pour elles etc. »
47. p. 329, l. 32 : « La nature objective en tant que... » à p. 330, l. 26 : « ...autre que le monde 'objectif'. »
48. p. 330, l. 18 : « Pour tous les hommes, la... » à p. 331, l. 23 : « ...une tout autre effectivité. »
49. p. 336, l. 4 : « Mais il faut remarquer ici que... » à p. 337, l. 3 : « ... homme gréco-européen. »
50. p. 337, l. 4 : « Dans la vie pratique... » à p. 338, l. 2 : « ...un monde avant elle. »
51. p. 340, l. 32 : « Si nous vivons dans l'attitude... » à p. 341, l. 35 : « ...faire attention à rien d'autre. »
52. p. 350, l. 30 (dernier mot) : « Certes, l'historien... » à p. 351, l. 28 : « ...partie du problème ? »
53. p. 353, l. 23 : « Quelle que puisse être l'hostilité... » à p. 354, l. 27 : « ...pour ainsi dire déboucher. »
54. p. 354, 3 l. avant le bas de page : « L'Europe spirituelle possède... » à p. 355, 5 l. avant le bas de page : « ...universellement valables. »
55. p. 356, 9 l. avant le bas de page : « Éclaircissons d'abord la nature propre... » à p. 357, l. 33 : « ...d'une tâche omni-englobante. »
56. p. 358, l. 18 : « La culture extra-scientifique... » à p. 359, l. 22 : « ...plus essentielles de toutes. »
57. p. 360, l. 6 : « 'Attitude', pris en général, cela... » à p. 361, l. 3 : « ...entreprendre le bouleversement. »
58. p. 364, l. 6 : « ...l'attitude mythique religieuse consiste... » à p. 365, l. 2 : « ...disposant le destin. »
59. p. 381, l. 5 : « L'élaboration d'une méthode... » à p. 382, l. 9 : « ...propre de la vie de l'esprit. »
60. p. 395, l. 2 : « Tout ce qui pour nous est valable... » à p. 395, 4 l. avant le bas de page : « ...et sur son évidence originelle. »
61. p. 400, l. 19 : « Tandis que nous nous élevons... » à p. 401, l. 13 : « ...profonds problèmes de la raison. »
62. p. 407, l. 5 : « La géométrie... » à p. 407, dernière l. : « ...sens géométrique idéal ? »
63. p. 408, l. 7 : « Quand nous vivons à l'état... » à p. 408, 3 l. avant le bas de page : « ...monde. »
64. p. 418, l. 27 : « par quelle singulière bizarrerie vouloir... » à p. 419, l. 22 : « ...façon 'implicite'. »
65. p. 428, l. 21 : « Au sens de la physique classique... » à p. 429, l. 29 : « ...nouvelle. »
66. p. 437, l. 13 : « Ainsi lorsque je forme des énoncés... » à p. 438, l. 11 : « ...et de l'époché universelle. »
67. p. 439, l. 17 : « Ce qui échappe à Descartes... » à p. 440, l. 5 : « ...l'atteigne ? »
68. p. 451, l. 32 : « C'est seulement la méthode... » à p. 452, l. 20 : « ...pure conscience. »
69. p. 459, l. 7 : « Si claire que soit l'absurdité de... » à p. 459, 5 l. avant le bas de page : « ...comme je fais moi-même. »

70. p. 465, l. 30 : « Exprimons dans notre langage... » à p. 466, l. 29 : « ...la preuve de Dieu. »
71. p. 489, l. 18 : « Le motif qui nous a contraint... » à p. 490, l. 13 : « ...à accomplir infini. »
72. p. 505, l. 21 : « Ici cependant se produisent... » à p. 506, l. 24 : « ...comme ce monde-ci. »
73. p. 508, début : « Dans le monde de la vie... » à p. 509, l. 6 : « ...activité communautaire. »
74. p. 511, l. 27 : « Chaque monde pratique... » à p. 512, fin de l'Appendice : « ...et les sciences ? »
75. p. 515, l. 26 : « Ce monde de la vie n'est... » à p. 516, l. 6 (fin de l'Appendice) : « ...tous les jours. »
76. p. 520, l. 23 : « Le monde *m'est* donné en tant... » à p. 521, l. 16 : « ...en cours de validité. »
77. p. 531, l. 36 : « Il est dépourvu de sens d'exiger... » à p. 532, l. 20 : « ...corporelles. »
78. p. 532, l. 21 : « Le corps, qui apparaît... » à p. 533, l. 16 : « ...à celle de sa chair. »
79. p. 534, début de l'Appendice : « La biologie chez l'homme... » à p. 535, l. 27 : « ...prestation scientifique. »
80. p. 542, l. 2 : « Le passé philosophique est... » à p. 542, 2 l. avant le bas de la page : « ...qui crée le futur. »
81. p. 561, l. 12 : « Une œuvre d'art est quelque chose... » à p. 562, l. 3 : « ...qui transcende la première. »
82. p. 563, l. 4 : « *La philosophie comme science...* » à p. 564, l. 17 : « ...indominable. »

## Traduction et explication d'un texte en langues étrangères

*Traduction et explication d'un texte grec ou latin ou allemand ou anglais ou arabe ou italien extrait de l'ouvrage inscrit au programme. Durée de la préparation : une heure trente ; durée de l'épreuve : trente minutes ; coefficient : 1,5. Le programme est renouvelé chaque année.*

Programme 2005 :

Texte grec : Platon, *Philèbe*, texte établi par Auguste Diès, Paris, Les Belles Lettres, coll. Budé, dernière réimpression 2002.

Texte latin : Cicéron, *Lucullus (Academica, editio prior, l. II)*, in Cicero, vol. XIX, *De natura deorum, Academica*, Harvard University Press, The Loeb Classical Library, 1933, dernière réimpression 2000, p. paires 464-658.

Texte allemand : Meinong, *Gegenstandstheorie und Selbstdarstellung*, Felix Meiner Verlag, 1998.

Texte anglais : Hume, *A Treatise of Human Nature*, book I, edition L. A. Selby-Bigge, 2<sup>ème</sup> édition, Oxford U.P. 1978.

Texte arabe : Averroès (Ibn Rushd), *Tahâfot at-Tahâfot (L'Incohérence de l'Incohérence)*, texte établi par Maurice Bouyges, Beyrouth, Dar el-Machreq, 1992 (réimpression de l'édition originale de 1930), questions I et II, pp. 4-146.

Texte italien : Croce, *Estetica come scienza dell'espressione e linguistica generale, I. Teoria*, éd. G. Galasso, Milan, Adelphi, 1990.

### Grec

18 candidats admissibles avaient choisi le grec pour leur épreuve orale d'explication de texte en langue étrangère. À l'exception du cas de quelques rares candidats qui, de manière inexplicable, ont choisi le grec alors qu'ils ne connaissaient pratiquement pas un mot de cette langue, voire peinaient à en lire les caractères, l'épreuve a donné lieu, dans l'ensemble, à des prestations de grande qualité, même si toutes ne furent pas également réussies.

Rappelons que l'épreuve consiste en une traduction suivie d'une explication. Le temps accordé étant strictement limité, il n'y a aucune raison pour faire précéder le premier exercice d'une « présentation », en général vide et de pure coquetterie. La lecture entière du texte a rarement plus d'utilité. Le jury conseille vivement aux candidats de commencer directement et sans autre forme de procès par leur traduction. Celle-ci doit être présentée par groupes de mots ou membres de phrase et rendre compte du grec à la fois de façon littérale et aussi élégante que possible. Ensuite, il convient de passer sans perdre de temps à l'explication : sans perdre de temps, donc en évitant quelques écueils que nous ne cessons de signaler et qui consistent à :

1° procéder à un découpage du texte presque toujours artificiel (la longueur des textes proposés, qui tient compte du fait qu'un travail de traduction assez lent est demandé, est le plus souvent réduite, et le découpage revient à un émiettement dénué de sens) ;

2° s'attarder à exposer la situation du passage ne s'en tenant pas à l'essentiel et en rappelant, interminablement, l'ensemble de l'œuvre. En guise de situation du passage, il suffit (mais il le faut) de donner ce qui est nécessaire à l'intelligence du texte.

3° s'attarder complaisamment à des généralités, historiques ou conceptuelles, sur l'auteur.

En ce qui concerne l'explication elle-même, rappelons aussi que le plaquage est une mauvaise méthode : au mieux il consiste à recouvrir le texte avec des éléments de savoir

connus par ailleurs et en général inadéquats eu égard à la spécificité des passages proposés ; au pire, il empêche une véritable lecture et engendre des contresens. Il faut donc rappeler, encore, que l'exercice consiste à expliquer un texte précis et singulier et à dégager la singularité même de celui-ci, articulée, bien sûr, à la problématique philosophique de l'auteur. Nous ne voulons pas surtout pas dire qu'il est inutile d'avoir des connaissances, mais qu'à ces connaissances plus ou moins déjà constituées que l'on apprend en cours, doivent s'ajouter cette autre connaissance, cette synthèse de multiples savoirs et d'insatiables lectures, d'immersion résolue dans les livres, qui tient et porte avec elle la capacité de lire un texte et de l'expliquer.

C'est cette connaissance-là qui est privilégiée par le jury : précisément, il faut se féliciter du fait que l'épreuve fut excellemment préparée par la plupart des candidats, mais il faut se féliciter encore plus du fait qu'un nombre non négligeable de ceux-ci fut capable de faire usage de connaissances précises sur les mathématiques antiques, par exemple, ou sur la théorie du mélange, pour élucider de façon forte et claire les passages les plus pointus des textes proposés. Il en résultait une explication à la fois proche du texte et rigoureuse et en même temps large et puissamment philosophique. On peut dire, positivement, que cette capacité allait de pair avec une parfaite compréhension du texte grec. À l'inverse, ce sont les candidats les moins sûrs en grec qui ont proposé les explications les moins réussies, même lorsque l'insuffisance de la traduction ne compromettait pas entièrement la possibilité d'un commentaire (sans doute ces candidats avaient-ils passé trop de temps sur leur traduction, au cours de leurs préparations). Rappelons que l'on attend plus qu'une paraphrase. Dans le cas du *Philèbe*, il fallait, comme ont su le faire les meilleures prestations, non seulement restituer le sens des pages proposées à l'explication, mais faire apparaître (ce qui est proprement *expliquer*) la manière dont ce sens se constitue et se déploie, à chaque fois, à partir des possibilités conceptuelles propres à ce dialogue, possibilités que chaque interlocuteur identifie et fait opérer. Il fallait donc, pour nous en tenir à un seul exemple, non seulement dominer les concepts de limite et d'illimité, de cause, mais surtout maîtriser les figures à travers lesquelles leur champ d'application (en l'occurrence, au delà de la cosmologie ou de la naturation de la nature, la vie du sensible et la mobilité des plaisirs) se détermine : il fallait donc faire opérer ces concepts (ou d'autres) non pas pour en produire comme un plaquage sur le texte, mais bel et bien, spécifiquement à chaque page expliquée, pour faire surgir du texte même le dispositif réellement à l'œuvre *hic et nunc*. Ainsi, on ne pouvait, par exemple, admettre favorablement une explication qui manquait, dans telle page, la fonction éminemment structurante de la γένεσις ou du τό ὄν ἐνεκα : à l'inverse, on ne pouvait pas ne pas apprécier telle explication qui construisait, de façon cohérente, sans artifice, précisément et avec toutes les nuances voulues, l'élucidation du plaisir à partir de l'approche, correctement identifiée en la page expliquée, de celui-ci comme d'un *illimité*.

Il reste que l'on voit encore confirmé cette année ce que l'on n'ose appeler le « privilège » du grec, qui illustre que les deux parties de l'épreuve, traduction et explication, ne sont en rien dissociables. S'il ne faut évidemment pas tirer de ce privilège une conclusion discriminatoire, on peut du moins souhaiter qu'il fasse exemple en montrant en quoi la nature de cette épreuve, quelle que soit la langue, est bien celle d'une explication philosophique d'un texte en langue étrangère.

### *Latin*

S'agissant du texte latin, il importe sans doute de souligner la disparité de difficulté de langue entre les textes médiévaux (comme celui de Thomas d'Aquin l'an dernier) et ceux de l'époque classique. Les *Académiques* de Cicéron, sans être d'un latin très difficile, résistent néanmoins parfois à la première lecture, et ne sauraient être traduits sans une bonne connaissance de la langue classique ou sans une bonne préparation. Plusieurs candidats ont été handicapés dès la traduction et n'ont pu offrir d'explication satisfaisante, faute d'avoir

compris le passage. Si c'était là une condition nécessaire, elle n'était évidemment pas suffisante, et les bonnes explications sont celles qui ont su à la fois expliquer la lettre même du texte, la situer dans l'argumentation générale de l'ouvrage, voire ouvrir des perspectives plus larges sur le scepticisme et le stoïcisme. La longueur et la difficulté des passages étant inégales, la part laissée à cette ouverture pouvait évidemment varier, et le jury en a tenu compte. La moitié du texte de Cicéron expose la doctrine stoïcienne de la connaissance et du critère de vérité, que la seconde critique en reprenant les arguments sceptiques. Le risque n'a pas toujours été évité, pour les passages issus de la première partie, de les lire uniquement au prisme de la critique ultérieure, sans accorder d'importance aux arguments et aux notions stoïciennes rapportés par Cicéron et qui avaient une valeur intrinsèque indéniable. Un autre risque majeur, sur un texte en apparence assez répétitif, mais en fait assez construit et précis, était de plaquer les connaissances d'une vulgate stoïcienne ou sceptique, voire un exposé pertinent sur les *Académiques*, mais sans en faire un véritable instrument d'analyse du passage concerné dans sa précision et dans sa spécificité. Enfin, restituant des arguments stoïciens et sceptiques, Cicéron reproduit de nombreux syllogismes ou des inférences directes dont la structure logique devait être vue et commentée. En la manquant on aboutissait inévitablement à un commentaire très fautif.

A titre d'exemple de commentaire réussi, on retiendra celui du ch. XLIII (§§ 133-134), un texte court qui expose la position d'Antiochus, stoïcien éclectique, cherchant à concilier les doctrines morales du stoïcisme et des philosophes antérieurs, notamment péripatéticiens. Le texte n'était pas long, ni très argumentatif, et le commentaire a su le gloser avec finesse et de bonnes références à d'autres passages du livre. Il a bien posé que l'éclectisme était un refus de choisir, alors que le stoïcisme est une morale du choix ; que le scepticisme est moins éloigné du stoïcisme que l'éclectisme, car les deux pensent que le sage ne doit pas donner son assentiment à ce qui n'est pas évident, alors que l'éclectisme qui prétend les tenir ensemble donne son assentiment à ce qui n'est pas évident. Cicéron se plaît alors à jouer les écoles, l'une contre l'autre, dans un jeu à quatre termes : scepticisme, stoïcisme, péripatétisme et éclectisme, en montrant que la dernière nommée est la moins cohérente, que le stoïcisme est cohérent mais vain dans sa prétention à l'évidence, et que le scepticisme qui ne prône pas l'assentiment permet néanmoins de choisir le probable, et de retrouver, sans se contredire, des éléments de la philosophie morale aristotélicienne. Le commentaire pouvait ainsi s'appuyer sur le § 34 où Cicéron rappelle la critique par Philon de l'évidence, les §§ 69-70 où Antiochus garde le nom de l'Académie pour défendre la doctrine stoïcienne, les analyses des §§ 97-98 sur le jugement disjonctif (il faut choisir, par opposition à la conjonction éclectique). Il a également rappelé que la conception aristotélicienne du souverain bien était plus conciliante que celle du stoïcisme, car le souverain bien est conçu comme plus riche, composé de divers biens, y compris extérieurs, et la richesse est un trait commun à la morale sceptique.

Une autre réussite, qui a impressionné le jury par la richesse du commentaire, fut celle des §§ 498-500, un texte cette fois très long et chargé de la plupart des concepts stoïciens, où Cicéron rappelle l'argumentation fondée sur la sagesse et la vertu en faveur de la doctrine stoïcienne de la connaissance. Le commentaire a bien vu que la sagesse était rapportée à l'action, dont elle donne les conditions nécessaires et suffisantes pour le sage, mais qu'il fallait pour cela en passer par une thèse sur la connaissance. Le texte fut très bien analysé dans ses trois mouvements. Lucullus répond d'abord à trois questions qui furent reformulées sur un plan conceptuel : celle de la reconnaissance (le sage ne doit-il pas savoir qu'il est sage, et non l'ignorer comme le veut le néo-académicien ?) ; celle de l'action (qui ne peut être entreprise que si la représentation vraie est distinguée de la fausse, là où le néo-académicien supprime la confiance et le courage, faisant du sage un homme hésitant) ; enfin celle du souverain bien qui autorise le passage de la reconnaissance à l'existence de la sagesse. Dans un deuxième temps, qui est celui de l'évidence, le commentaire a bien su faire ressortir le

thème de l'*oikeiosis* derrière le vocabulaire de la *conciliatio* : le mouvement suppose la reconnaissance, au-delà des apparences, de ce qui est bon pour chaque être. De bons rappels sur la doctrine stoïcienne furent accompagnés d'une évocation de la critique donnée plus loin par les néo-académiciens, pour lesquels l'action ne suppose pas la connaissance certaine du bien, mais la préférence du probable. Enfin, troisième temps, la défense de la raison « flambeau de la vie », qui permettait un commentaire sur le vocabulaire de la vision, de l'évidence et de la lumière, rappelait également que la raison apporte un principe de la recherche, ainsi que l'accomplissement de la vertu, très intellectualiste, donc, mais dans une certaine communauté de vues avec la morale aristotélicienne. De bonnes remarques sur la solidarité du système (logique, physique, éthique), et sur la progression de la *quaestio* à l'*inventio* qui manifeste l'existence de *certa* terminaient cette explication. Le jury a apprécié la culture, l'aptitude à éclairer tous les aspects du texte, et à en montrer la structure phrase à phrase, voire proposition après proposition.

### *Allemand*

Vingt-cinq candidats ont expliqué des passages tirés d'opuscules d'Alexius Meinong, *Über Gegenstandstheorie* et *Selbstdarstellung*. La moyenne des notes est élevée : 10,84. On note avec satisfaction la présence d'un fort groupe de tête (plus du quart des candidats obtient une note égale ou supérieure à 14), que les explications moyennes (entre 8 et 12) sont en nombre conséquent et qu'il n'y a que peu d'explications vraiment faibles ou très faibles. Cela signifie que les candidats se préparent efficacement à une épreuve qu'il est évidemment très hasardeux d'aborder à l'improviste. La limitation, depuis la session 2004, du nombre d'auteurs à un, porte à nouveau ses fruits et permet un travail de préparation souvent très approfondi. Le jury est certes exigeant, mais il a eu, en retour, la satisfaction d'entendre des explications parfois d'excellente qualité, manifestant tant une connaissance de l'auteur et de son contexte intellectuel qu'une capacité à comprendre et à restituer le problème précis du passage proposé ; par ailleurs, cette réussite globale montre qu'il n'était pas impossible de demander aux agrégatifs de se pencher sur un auteur encore relativement peu fréquent dans l'enseignement universitaire français. Quelques remarques aideront peut-être ceux qui ont moins aisément surmonté cette épreuve.

Il convient de rappeler en effet aux candidats qu'ils doivent toujours traduire le texte groupe de mots par groupe de mots, ce qui exclut évidemment la tentative de reproduction d'une traduction connue à l'avance et oblige à construire effectivement les phrases. Quelques erreurs sur des termes majeurs sont parfois à déplorer (il est étrange de mal traduire *Annahme* ou de confondre *Gegenstand* et *Objekt*), mais les difficultés les plus grandes viennent en général de la construction des propositions (négligence des cas entraînant des confusions parfois graves dans les fonctions), d'omission de particules et d'adverbes, de valeurs comparatives ou superlatives mal perçues, de fautes de temps, et parfois même du vocabulaire usuel (par exemple *das Erkannte* traduit par « le contenu », *der Eingang* par « la place », *gewaltsam* par « dangereux », *Rat* par « secours », etc.). Il ne s'agit parfois que de lapsus, aisément corrigibles, mais qui seraient évités par une lecture tant soit plus soignée.

D'autre part, le commentaire doit s'attacher au passage précis et non être remplacé par un exposé général sur telle ou telle notion qu'il évoque ou rappelle. Cela implique que la progression des textes soit respectée, et que l'on sache, en fin de compte, ce que le passage précis apporte de nouveau à l'argumentation de l'ouvrage, et même plus généralement dans les discussions à l'horizon desquelles il se situe : certains ont fort bien restitué le rapport des positions de Meinong à celles de Husserl ou de Twardowski par exemple, et ont su également restituer correctement la teneur d'autres essais du philosophe de Graz, comme *Über Annahmen* ou *Über Gegenstände höherer Ordnung* lorsque cela était indispensable à l'intelligence du passage proposé. Ainsi, il convient à nouveau de féliciter ceux qui ont su

démêler les subtilités de la théorie de l'objet, en distinguant et en définissant correctement le *Sein*, le *Sosein*, l'*Aussersein* et le *Nichtsein*, à partir des données mêmes de Meinong.

### Anglais

Un peu plus de la moitié des candidats admissibles — 83 exactement — avait choisi cette année l'anglais pour l'épreuve de langue étrangère à l'oral. Sur cet ensemble d'explications, 48 ne sont pas parvenues à recevoir une note au-dessus de 5, et 15 seulement ont pu se voir attribuer une note égale ou supérieure à la moyenne. Parmi ces dernières, il faut distinguer 3 excellentes prestations, notées de 16 à 18. La moyenne très basse de l'anglais (6,07 — soit deux points de moins que la moyenne générale de l'épreuve de langue) rend compte d'une malheureuse homogénéité entre les exposés, qui ont, pour plus de la moitié d'entre eux, manifesté, dans la partie dévolue à la traduction, à la fois une étonnante ignorance de la langue anglaise et une incompréhension de la manière d'écrire propre à Hume, ainsi que, dans la partie consacrée à l'explication, une connaissance très inchoative et superficielle du *Treatise*, qui ne semble pas avoir été lu et encore moins travaillé *in extenso* et dans le détail. Le jury déplore les difficultés qu'ont pu susciter pour beaucoup de candidats des structures tout à fait classiques dans la grammaire de l'anglais, par exemple l'expression d'une condition hypothétique au moyen d'une inversion du sujet et de l'auxiliaire (« *the mind wou'd never have dream'd [...] ; did it not observe...* », 1.1.7, p. 25 ; « *shou'd this be said, I shou'd observe...* », 1.4.5, p. 233), la possibilité pour la conjonction *as* d'avoir une fonction prépositionnelle (« *as a rule by which...* », 1.2.4, p. 49), l'emploi de *most* non pas toujours comme déterminant ayant pour sens *la plupart de*, mais aussi comme adverbe de degré pour former un superlatif (« *in our most familiar way of thinking* », 1.4.5, p. 238). Les auxiliaires modaux, quand ils ne sont pas restés sans traduction (*ought to*), ont été la plupart du temps confondus les uns avec les autres (*can, may, must*), comme si les différents registres du pouvoir et de l'obligation, du possible et du nécessaire, n'avaient pas à être pris en compte dans la compréhension d'un texte (e.g. dans un passage de 1.2.2, p. 29-30). De même, s'agissant de l'usage des adjectifs indéfinis, le jury a été frappé de la fréquence avec laquelle *one* a été laissé sans traduction, *any* étant pour sa part presque systématiquement tenu pour identique à *some* ; *much* et *several* ont de même souvent échangé leurs significations. La relation de conséquence entre les arguments a peiné à être reconnue, dans les cas trop nombreux où l'on a mal traduit *therefore* (par exemple comme signifiant *de plus*) ; la difficulté à rendre *now* autrement que par *maintenant*, et le trouble causé par l'adverbe *nay* ont contribué aussi à obscurcir l'enchaînement argumentatif. Comment espérer, par ailleurs, que le propos de Hume soit bien saisi, quand on a du mal à traduire la locution conjonctive *according as* et la locution prépositive *according to* ? Et comment ne pas déplorer que l'on néglige la plupart du temps de rendre le suffixe dans la traduction de l'adjectif *distinguishable*, tenu pour équivalent à *distinct* ? La négligence grammaticale rejoint alors l'insouciance philosophique, car Hume a posé comme un principe essentiel (et fonctionnant déjà pour la division des idées en simples et complexes dans 1.1.1, p. 2), que tout ce qui est différent *peut être distingué*, et que tout ce qui *peut être distingué*, peut être séparé par la pensée (1.1.7, p. 18). Outre les méprises dont furent constamment victimes quelques termes isolés (e.g. le verbe *to fail*, traduit par *tromper*, ou le mot *repugnance*, rendu par *répulsion*), la traduction des formes courantes *with respect to, upon account of, for want of, upon the whole, by this means*, a tenu parfois du jeu de massacre (ainsi quand on a traduit la dernière expression citée par *cela signifie*). Au-delà de la méconnaissance de la grammaire d'usage, le jury déplore de grandes maladroites dans la construction des phrases de Hume, menant à des commentaires inadéquats ou erronés : c'est le cas lorsque le passage « *by producing a reference of the parts to each other, and a combination to some common end or purpose* » (1.4.6, p. 257), décisif pour l'articulation et la progression de la suite du texte, qui va ajouter à la considération de la *common end* celle de la *sympathy of parts*, est compris comme voulant

dire « *en produisant une référence entre chacune des parties et une organisation en vue d'une fonction commune* ». Les procédés littéraires de Hume ont donné lieu parfois à des contresens. Un exemple parmi d'autres : dans un extrait où Hume parle à la première personne pour mettre en scène la question redoublée du fondement ontologique quand on passe des corps aux idées les représentant, la formule « *upon my inquiring concerning these* » (1.4.5, p. 242), relative à cette deuxième interrogation, n'a pas été comprise ; traduite par « *s'appuyant sur mes recherches en la matière* », elle a été malencontreusement utilisée pour soutenir la thèse d'une reprise par les « théologiens », défenseurs de la dépendance des idées à l'égard d'une substance immatérielle, de la théorie humienne de l'esprit, afin d'arguer d'une contradiction dans la théorie spinoziste de la dépendance des modes corporels à l'égard de la substance divine indivisible. Très souvent, les erreurs de traduction symptomatiques d'une mauvaise interprétation du texte ont été dues à une lecture trop hâtive de l'extrait proposé, sans prendre la peine de regarder sa place exacte dans l'économie de la section. La lecture attentive des paragraphes immédiatement précédents aurait parfois suffi à orienter et la traduction et l'explication dans la bonne voie. La plupart des exposés entendus cette année ont malheureusement pâti d'une grande indifférence au contexte argumentatif dans lequel s'insérait le passage à étudier : ce n'est que très rarement, que la situation de ce passage a été correctement indiquée. Le simple rappel des principes relatifs, dans les premières sections du *Treatise*, tant à la relation entre les idées et les impressions (principe désigné par les candidats comme celui de la « base impressionnelle » des idées), qu'à l'association des idées, a généralement tenu lieu, de manière très mécanique, d'introduction réutilisable quel que soit le point d'insertion du texte à expliquer dans l'architecture générale du livre I, alors qu'il importait dans tous les cas de procéder à une contextualisation serrée du passage à étudier. Cette référence à une 'vulgate' humienne n'a pas seulement gêné dans l'appréciation de la composition interne spécifique du texte proposé à l'explication, par comparaison avec les arguments, objections, questions développés et examinés dans son contexte, elle est allée aussi de pair avec une utilisation absolument non-analytique du lexique humien — écueil que seule la connaissance détaillée de l'ensemble du premier livre du *Treatise* pouvait permettre d'éviter. Ce nouveau défaut a amplement témoigné du fait qu'un auteur comme Hume, qui n'use jamais de termes techniques, mais pour qui il importe de faire assumer à la langue commune elle-même l'approfondissement philosophique de son vocabulaire, n'est pas pour autant un auteur mieux compris, loin s'en faut. L'originalité de Hume dans ce livre I du *Treatise* tient précisément à ce que tout le travail de définition des termes qui reviennent le plus fréquemment (entre autres, *force and vivacity, imagination, relation, appearance, probability, experience, belief, feeling or sentiment, custom, general rule, propensity, nature*) y est constamment en cours, au lieu d'être jamais accompli une fois pour toutes. Il est regrettable que les candidats, dans leur grande majorité, aient tenu la récurrence de ces termes pour une raison de faire l'économie de leur commentaire, comme si la fréquence de leur usage suffisait à faire l'évidence de leur apport conceptuel. La remise en jeu constante par Hume de la valeur sémantique de ces termes est partie intégrante du mode de problématisation philosophique caractéristique du *Treatise*, et plutôt que de postuler leur intellection immédiate en évoquant rapidement leur première occurrence, il convenait, au cours de l'explication, de tenir compte de leurs applications en d'autres lieux, ainsi que de leur association dans certains passages avec des termes voisins (comme *fancy* et *feign* pour *imagination*, ou *habit* pour *custom*), afin de déterminer à quelle intention particulière répondait leur usage dans le texte étudié, et de circonscrire ainsi leur fonction à la fois dans l'organisation interne de ce texte et dans le travail continu d'élucidation philosophique auquel Hume soumet le langage ordinaire. Le défaut de ce type d'analyse sémantique à propos d'un passage (1.3.12, p. 137-138) travaillant en même temps sur les notions d'*experiment* et d'*experience* — les deux termes étant traduits à l'identique — a pu ainsi jouer un rôle dans l'appréciation de l'explication proposée comme méritant seulement la moyenne. On ne peut, de même, s'expliquer

autrement que par un manque encore plus criant de familiarité avec le livre I du *Treatise* (notamment avec sa troisième partie), non seulement la traduction du verbe *assent*, dans un extrait de la quatrième partie (1.4.7, p. 265), par le verbe *adhérer* (repris avec le substantif *adhérence* !), mais surtout l'absence totale de glose de cette notion, au moment même où Hume, en établissant que « l'imagination ou vivacité de nos idées » est la condition de l'assentiment, révèle à quel point tout le livre I de son traité constitue une remise en question du statut traditionnel de l'*understanding*. Le jury a eu le sentiment que de nombreux problèmes soulevés par Hume restaient impénétrables aux candidats, notamment dans les sections de la partie III du *Treatise* (1.3.9-13) consacrées à une discussion des relations de ressemblance et de contiguïté (disqualifiées du mode autonome d'engendrement de la croyance et subordonnées à la liaison de cause et d'effet) et des différents genres d'accoutumance de l'esprit contribuant à la fixation des croyances, à une gradation de l'évidence et de la croyance, et à une analyse de la sorte de probabilité fondée dans l'esprit sur un conflit entre des expériences contraires. Les candidats auxquels ces textes ont paru hermétiques ont surtout prouvé leur réticence à s'engager dans une lecture du *Treatise* pouvant les amener à prendre conscience de la diversité et de la complexité de la notion humienne de croyance. La difficulté à reconstituer tout le tissu d'une argumentation se nourrissant constamment des questions, objections, hypothèses, qui peuvent être rapportées aux principes qu'elle a d'abord posés, s'est marquée de la même façon à propos de plusieurs passages de la section V de la partie IV dans lesquels Hume travaille sur les différents genres de perceptions sensibles ; ces passages auraient été mieux compris s'ils avaient été lus en tenant compte des développements de la deuxième partie, particulièrement ceux sur les propriétés de l'idée d'espace dans la section III. Les meilleurs des exposés entendus (sur 1.1.7, p. 16-17, 1.3.14, p. 160 et 1.4.2, p. 215-216) ont su au contraire jouer à la fois d'une attention à la structure interne et au lexique du texte à expliquer, d'une utilisation rigoureuse des autres lieux argumentatifs pouvant être mis en rapport avec son contenu, et d'une connaissance précise des positions philosophiques contre lesquelles il est écrit.

### *Italien*

Les huit explications de texte en italien portaient cette année sur le premier volume de l'*Estetica come scienza dell'espressione e linguistica generale* de Benedetto Croce. La moyenne des notes obtenues (10) ne doit pas masquer leur grande disparité : le jury a ainsi apprécié deux explications excellentes, trois explications de bonne qualité et enfin trois explications médiocres voire très faibles. Les résultats de ces dernières s'expliquent aisément par une connaissance insuffisante de la langue italienne, de son vocabulaire (les "faux amis") et de sa syntaxe, et par des commentaires n'atteignant pas le niveau de la paraphrase. En ce qui concerne la langue, souvent, par exemple, les temps et modes des verbes sont systématiquement négligés, ce qui appauvrit évidemment considérablement le propos. En revanche, les bonnes explications étaient celles qui savaient rendre compte de l'originalité de la pensée esthétique de Croce (concepts d'expression, d'intuition, de forme et de contenu, etc.). Les meilleures ont su rapprocher la partie théorique, qui seule figurait au programme, de la partie historique, et ont pu ainsi situer l'auteur par rapport à Hegel, Herbart ou De Sanctis, ou évoquer le *Breviario di Estetica* en marquant précisément les nuances des deux textes. La meilleure explication, portant sur un passage du chapitre XVIII, a bien analysé les difficultés mêmes de la notion de *linguistica generale*, totalement extérieure aux sciences positives du langage.

### Textes grecs expliqués par les candidats dans l'édition utilisée par le jury :

Platon, *Philèbe*, texte établi par Auguste Diès, Paris, Les Belles Lettres, coll. Budé, dernière réimpression 2002.

1. De 9, 16c : « Θεῶν μὲν εἰς ἀνθρώπους... » à 9, 17a : « ...πρὸς ἀλλήλους τοὺς λόγους. »
2. De 15, 21a : « Δέξαι' ἄν, Πρώταρχε, σύ... » à 16, 21c : « ...ἔμψυχὰ ἐστὶ σωμάτων. »
3. De 19, 23c : « Πάντα τὰ νῦν ὄντα... » à 20, 24a : « ...πέρας ἔχον ἡμᾶς περιμενέτο. »
4. De 21, 24e : « Νῦν μέντοι ἄθρει τῆς... » à 22, 25b : « Εὐχου δὴ καὶ σκόπει. »
5. De 22, 25c : « Θερμότερον ἐφθεγγόμεθα νυνδὴ... » à 23, 26a : « ...τελεώτατα συνεστήσατο ; »
6. De 24, 26d : « Καὶ μὴν τό γε πέρας... » à 25, 27b : « ...ἐκείνων δεδηλωμένον ; »
7. De 30, 30a : « Τὸ παρ' ἡμῖν σῶμα... » à 31, 30d : « ...φίλον ἐκάστοις λέγεσθαι. »
8. De 35, 32d : « Πρῶτον μὲν τοίνυν τόδε... » à 36, 33b : « ...οὔτε τὸ ἐναντίον. »
9. De 40, 35c : « Σώματος ἐπιθυμίαν... » à 40, 35e : « Ἔστι ταῦτα. »
10. De 41, 35e : « Τί δ' ὅταν ἐν μέσῳ... » à 41, 36c : « ...ἀπλῶς εἶναι διπλοῦν ; »
11. De 52, 41e : « Τί οὖν ; ἐν μὲν ὄψει... » à 52, 42c : « ...τολμήσεις λέγειν. »
12. De 57, 44e : « Οὐκοῦν εἰ καὶ τὸ τῆς ἡδονῆς... » à 58, 45d : « ...εἶναι τὸ παράπαν αὐτήν. »
13. De 60, 46d : « Λέγε δὴ τὰς μὲν, ὅταν... » à 61, 47b : « ...εὐδαιμονέστατον καταριθμεῖται. »
14. De 67, 51a : « Ἐγὼ δὴ πειράσομαι... » à 68, 51d : « ...μανθάνομεν, ἢ πῶς ; »
15. De 85, 62a : « Ἔστω δὴ τις ἡμῖν... » à 85, 62d : « ...ἔχων τὰς πρώτας. »
16. De 86, 62d : « καὶ πάλιν ἐπὶ τὴν τῶν ἡδονῶν... » à 86, 63a : « ...πάσας συγκρατέον. »
17. De 87, 63c : « Ὅρθῶς. Πάλιν... » à 88, 64a : « ...τὰ νῦν ῥηθέντα ; »
18. De 90, 65c : « Ναί. Πρῶτον δέ γε... » à 91, 66a : « ...δέον ὀρᾶν αὐτά. »

### Textes latins expliqués par les candidats dans l'édition utilisée par le jury :

Cicéron, *Lucullus (Academica, editio prior, l. II)*, in Cicero, vol. XIX, *De natura deorum, Academica*, Harvard University Press, The Loeb Classical Library, 1933, dernière réimpression 2000, p. paires 464-658.

1. Chap. III, §§ 7-8, p. 472, de « Nos autem... » à p. 474, « ...necessitate ulla cogimur ».
2. Chap. VII, §§ 21-22, p. 494, de « Atqui talia sunt... » à p. 496, « ...alterum non item ».
3. Chap. VIII, §§ 24-26, p. 498, de « Ipsa vero sapientia... » à p. 500, « ...percipiebatur adducit ».
4. Chap. IX, § 29, p. 502, de « Antiochus ad istum locum... » à p. 504, « ...dictum satis ».
5. Chap. IX, § 27, p. 500, de « Quod si omnia visa... » à p. 502, « ...a falsis interesse ».
6. Chap. XI, §§ 35-36, p. 512, de « Quod est igitur... » à p. 514, « ...nihil sit omnino ».

7. Chap. XI, §§ 33-34, p. 508, de « Quae ista regula est... » à p. 510, « ...comprehendi posse ».
8. Chap. XII, §§ 38-39, p. 514, de « At vero animus... » à p. 516, « ...tollit e vita ».
9. Chap. XV, §§ 47-48, p. 526, de « Primum conantur ostendere... » à p. 528, « ...distinctio appareat ».
10. Chap. XVI, §§ 49-50, p. 528, de « Et primum quidem... » à p. 530, « ...fieri qui potest ? ».
11. Chap. XVII, § 54, p. 534, de « Ne hoc quidem... » à p. 536, « ...nullo modo potest ».
12. Chap. XVIII, §§ 56-57, p. 538, de « Fac enim antiquos... » à p. 540, « ...adhibendus est ».
13. Chap. XVIII, §§ 58-59, p. 540, de « Veri enim et falsi... » à p. 542, « ...falsae vel incognitae ».
14. Chap. XXI, §§ 67-68, p. 552, de « Si ulli rei sapiens... » à p. 552, « ...se sapiens committere ».
15. Chap. XXVI, §§ 83-84, p. 570, de « Quattuor sunt capita... » à p. 572, « ...esse non posset ».
16. Chap. XXVI, §§ 84-85, p. 572, de « Qui igitur P. Servilium... » à p. 574, « ...etiam differat ».
17. Chap. XXVIII, §§ 91-92, p. 582, de « Quid est quod ratione percipi possit ? » à p. 584, « ...interrogandi genus ».
18. Chap. XXIX, §§ 93-95, p. 584, de « Hoc enim fateris... » à p. 588, « ...percepta dicimus ».
19. Chap. XXX, §§ 96-97, p. 588, de « Quo modo igitur... » à p. 590, « ...numquam impetrabunt ».
20. Chap. XXXI, §§ 100-101, p. 594, de « Condescens navem... » à p. 596, « ...sensibus videantur ».
21. Chap. XXXI, §§ 99, p. 592, de « Duo placet esse Carneadi... » à p. 594, « ...omnis vita tollatur ».
22. Chap. XXXII, §§ 103-104, p. 598, de « Academicis placere esse... » à p. 600, « ...respondere possit ».
23. Chap. XXXIII, §§ 108-109, p. 604, de « ...negatis actionem... » à p. 606, « ...praeter probabile ».
24. Chap. XXXIV, §§ 109-110, p. 606, de « Illo modo potius putat urgendum fuisse Carneadem... » à p. 608, « ...quid respondeat ».
25. Chap. XXXVIII, §§ 120-121, p. 622, de « Quaero cur deus... » à p. 624, « ...illud probabilius videtur ».
26. Chap. XLI, §§ 126-127, p. 630, de « Zenoni et reliquis... » à p. 632, « ...verisimile quod sit invenerit ».
27. Chap. XLIII, §§ 132, p. 638, de « Jam illud perspicuum est... » à p. 638, « ...dissentiunt, sed alter ».
28. Chap. XLIV, §§ 135-137, p. 642, de « Sed quaero quando... » à p. 644, « ...quantum videbitur ».
29. Chap. XLVI, §§ 140-141, p. 648, de « Unum igitur par... » à p. 650, « ...ista dialecticae nulla sint ».
30. Chap. XLVII, §§ 145-146, p. 652, de « At scire negatis... » à p. 656, « ...pronuntiarentur ».

**Textes allemands expliqués par les candidats dans l'édition utilisée par le jury :**

Meinong, *Gegenstandstheorie und Selbstdarstellung*, Felix Meiner Verlag, 1998 (édition J. Werle).

1. *Gegenstandstheorie*, § 1, p. 1, de : « Dass man nicht erkennen kann... », à : « ...Nicht-Psychischem zu vermuten. »
2. *Gegenstandstheorie*, § 2, de la p. 3 : « Man wird sich zu hüten haben... », à la p. 4 : « « ...Angriffspunkte fände. »
3. *Gegenstandstheorie*, § 2, de la p. 4 : « Wie wenig eine solche Meinung... », à la p. 5 : « « ...Operationen werden kann. »
4. *Gegenstandstheorie*, § 2, de la p. 5 : « Wenn ich sage... », à la p. 6 : « « ...negativ charakterisierten Begriff. »
5. *Gegenstandstheorie*, § 2, de la p. 6 : « Dennoch handelt rein mathematische... », à la p. 7 : « « ...zu ihrem Rechte gelangt. »
6. *Gegenstandstheorie*, § 3, de la p. 7 : « Es unterliegt also keinem Zweifel... », à la p. 8 : « « ...weil sie unmöglich sind. »
7. *Gegenstandstheorie*, § 3, de la p. 8 : « Nicht nur der vielberufene... », à la p. 9 : « « ...Zusammenhang gehört. »
8. *Gegenstandstheorie*, § 4, de la p. 9 : « Das Paradoxon... », à la p. 10 : « « ...aburteilen zu können. »
9. *Gegenstandstheorie*, § 4, de la p. 10 : « Man könnte hoffen... », à la p. 11 : « « ...Ausdruck geschienen. »
10. *Gegenstandstheorie*, § 4, p. 12, de : « Es ist das eine Position... », à : « « ...äußerlich ist. »
11. *Gegenstandstheorie*, § 4, de la p. 12 : « Wohl aber könnte... », à la p. 13 : « « ...zu machen nötig hat. »
12. *Gegenstandstheorie*, § 5, de la p. 14 : « Insofern also finden die Gegenstände... », à la p. 15 : « « ...in einer anderen Hinsicht. »
13. *Gegenstandstheorie*, § 5, de la p. 16 : « Nur ein Gedanke könnte... », à la p. 17 : « « ...psychologische zu nehmen. »
14. *Gegenstandstheorie*, § 6, de la p. 17 : « Was sonach die Psychologie... », à la p. 18 : « « ...unerlässlich ist. »
15. *Gegenstandstheorie*, § 6, p. 19, de : « Inzwischen ist dieses Bedenken... », à : « « ...Eigenschaft nachgesagt werden. »
16. *Gegenstandstheorie*, § 8, de la p. 23 : « Zuvor sei aber aus dem oben... », à la p. 24 : « « ...zu ersparen sein. »
17. *Gegenstandstheorie*, § 8, de la p. 24 : « Und können wir uns einigermaßen... », à la p. 25 : « « ...mit einem Seienden zu tun hat ? »
18. *Gegenstandstheorie*, § 8, de la p. 25 : « Die Frage darf hier... », à la p. 26 : « « ....stehen bleiben könnte. »
19. *Gegenstandstheorie*, § 8, de la p. 25 : « Die Frage darf hier... », à la p. 26 : « « ....stehen bleiben könnte. »
20. *Gegenstandstheorie*, § 9, de la p. 28 : « Ich ziehe aus dem Dargelegten... », à la p. 29 : « « ...zu bearbeiten hat. »
21. *Gegenstandstheorie*, § 11, de la p. 38 : « Aber, so wird wohl vor allem fragen... », à la p. 39 : « « ...gegenüber der Gegenstandstheorie. »
22. *Gegenstandstheorie*, § 11, de la p. 39 : « Nur ist hier nun in bezug auf letztere noch... », à la p. 40 : « « ...nicht wohl in Einklang bringen. »

23. *Gegenstandstheorie*, § 11, de la p. 40 : « Es dürfte nun aber doch... », à la p. 41 : « ...jene erstere die Gegenstandstheorie. »
24. *Selbstarstellung*, de la p. 69 : « Von alters her hat man auch unter den Namen... », à la p. 70 : « ...des neuen Wissenschaftspostulates. »
25. *Selbstarstellung*, de la p. 74 : « Sein (im engeren Sinne)... », à la p. 75 : « ...ist zurzeit noch ununtersucht. »

**Textes anglais expliqués par les candidats dans l'édition utilisée par le jury :**

Hume, *A Treatise of Human Nature*, book I, edition L. A. Selby-Bigge, 2<sup>ème</sup> édition, Oxford U.P. 1978.

1. p. 5-6 : de « There is however one contradictory phenomenon... » à « ...we should alter our general maxim. »
2. p. 7-8 : de « Since it appears, that our simple impressions... » à « ...to begin with ideas. »
3. p. 9-10 : de « 'Tis evident, that the memory... » à « ...it can easily produce a separation. »
4. p. 16-17 : de « The idea of a substance as well as... » à « ...which distinguishes the mode. »
5. p. 20-21 : de « When we have found a resemblance... » à « ...reasoning, that agrees not with it. »
6. p. 25 : de « 'Tis certain that the mind wou'd never... » à « ...of whatever colour or substance. »
7. p. 26-27 : de « 'Tis universally allow'd... » à « ...or an infinite number of different ideas. »
8. p. 28 : de « We may hence discover the error... » à « ...vast number and multiplicity of these parts. »
9. p. 29-30 : de « Every thing capable of being infinitely... » à « ...no finite extension is infinitely divisible. » [sans la note]
10. p. 30-31 : de « 'Tis evident, that existence... » à « ...resolved into any lesser unity. »
11. p. 34 : de « The table before me is alone sufficient... » à « ...vastly wide of each other. »
12. p. 35 : de « As 'tis from the disposition... » à « ...perceivable succession of changeable objects. »
13. p. 36-37 : de « Every thing, that is different... » à « ...that is, succeeding each other. »
14. p. 49 : de « Nothing is more apparent to the senses... » à « ... to explain or comprehend it. »
15. p. 50-51 : de « It appears, then, that the ideas... » à « ...one right line betwixt any two points ? »
16. p. 66-67 : de « There is no impression nor idea... » à « ...is any idea we please to form. »
17. p. 67-68 : de « We may observe, that 'tis universally... » à « ...relations, connexions and durations. »
18. p. 70-71 : de « I have already observ'd, that geometry... » à « ...esteem'd a perfect and infallible science. »
19. p. 76 : de « Some pretend that 'tis not absolutely... » à « ...all objects must be co-existent. »
20. p. 79-80 : de « All certainty arises from the comparison of ideas... » à « ...to demonstrate the necessity of a cause. »

21. p. 80 : de « [E]very demonstration, which has been... » à « ...*a fortiori* the thing itself, which is created. »
22. p. 83 : de « 'Tis impossible for us to carry on... » à « ...nor belief of a real existence. »
23. p. 86-87 : de « There is no object, which implies... » à « ...supply'd in conformity to our past experience. »
24. p. 89-90 : de « Probability, as it discovers not ... » à « ...is either intuitively or demonstratively certain. »
25. p. 94-95 : de « 'Tis evident, that all reasonings... » à « ...the *manner*, in which we conceive it. »
26. p. 95-96 : de « Wherein consists the difference between believing... » à « ...change the *manner* of our conceiving them. »
27. p. 103-104 : de « A person, who stops short... » à « ...or reasoning upon that principle. »
28. p. 104-105 : de « In general we may observe, that in all... » à « ...either *directly* or *indirectly*. »
29. p. 105-106 : de « [S]uppose I form at present an idea... » à « ...the existence of an impression and of an idea. »
30. p. 107-108 : de « 'Tis evident, that whatever is present... » à « ...fix my attention on any part of it I please. »
31. p. 112 : de « 'Tis universally allow'd by the writers... » à « ...easier and more natural movement. »
32. p. 112-113 : de « No weakness of human nature is... » à « ...than in those upon any other subject. »
33. p. 113-114 : de « There is not indeed a more ample matter... » à « ...authority and force on the idea. »
34. p. 118-119 : de « There is implanted in the human mind... » à « ...a like influence on the passions. »
35. p. 125 : de « [A]s chance is nothing real in itself... » à « ...be either superior or inferior to another.»
36. p. 128-129 : de « 'Tis supposed, that tho' the dye... » à « ...by the intermingled chances. »
37. p.137-138 : de « The transferring of any past experiment... » à « ...when they are transfer'd to any future event. »
38. p. 140-141 : de « When the mind forms a reasoning... » à « ...no transition or union of forces. »
39. p. 141-142 : de « 'Tis evident, according to the principles... » à « ...nine hundred and ninety nine. »
40. p. 146 : de « [L]et us consider, that tho' the links... » à « requir'd a distinct consideration. »
41. p. 147 : de « Shou'd it be demanded... » à « ...any traces of the resemblance. »
42. p. 154-155 : de « What principally gives authority to this system... » à « ...in perpetual contradiction and absurdity. »
43. p. 160 : de « We have establish'd it as a principle, that... » à « ...to exclude it from the supreme being. »
44. p. 161-162 : de « It has been establish'd as a certain principle... » à « ...has already been rejected in all cases. »
45. p. 164-165 : de « Tho' the several resembling instances... » à « ... to spirit or body, to causes or effects. »
46. p. 165-166 : de « The idea of necessity arises from... » à « ...along with their connexion and necessity. »

47. p. 178-179 : de « Beasts certainly never perceive... » à « ...derives all its force from that origin. »
48. p. 182-183 : de « Having thus found in every probability... » à « ...a total extinction of belief and evidence. »
49. p. 183 : de « When I reflect on the natural fallibility... » à « ...and render'd unavoidable. »
50. p. 184-185 : de « I suppose, there is some question... » à « ...from its common judgments and opinions. »
51. p. 186-187 : de « Reason first appears in possession of... » à « ...totally destroy'd human reason. »
52. p. 190-191 : de « To begin with the question concerning... » à « ...the most rational philosophers. »
53. p. 194-195 : de « After a little examination, we shall... » à « ...as well as their constancy. »
54. p. 196 : de « I am here seated in my chamber... » à « ...to my memory and observation. »
55. p. 198-199 : de « I have already observ'd... » à « ...a satisfactory account of that opinion. »
56. p. 200 : de « As to the principle of individuation... » à « ...the first object remains at unity. »
57. p. 200-201 : de « I have already observ'd, that time... » à « ...we call that of identity. »
58. p. 203-204 : de « [W]e may establish it for a general rule... » à « ...the view of the same invariable object. »
59. p. 207 : de « Here then may arise two questions... » à « ...any real or essential change in the Being itself. »
60. p. 215-216 : de « The imagination tells us, that... » à « ...the system of a double existence. »
61. p. 220 : de « [A]s the imagination readily takes... » à « ...*or original and first matter.* »
62. p. 221 : de « Suppose an object perfectly simple... » à « ...notwithstanding its diversity and composition. »
63. p. 223 : de « 'Tis natural for men, in their common... » à « ...with indolence and indifference. »
64. p. 229 : de « In order to form an idea of solidity... » à « ...a just and consistent idea of body. »
65. p. 233 : de « [...] I desire those philosophers, who pretend... » à « ...this definition explains a substance. »
66. p. 234-235 : de « There is one argument commonly... » à « ...together into one subject. »
67. p. 235 : de « The first notion of space and extension... » à « ... do and must exist after this manner. »
68. p. 235-236 : de « An object may be said to be no where... » à « ...but on some common quality.»
69. p. 238 : de « [S]hou'd we ask ourselves one obvious question... » à « ...and yet is not there. »
70. p. 239-240 : de « The most vulgar philosophy informs us... » à « ...without deserting the rest ? »
71. p. 241-242 : de « I say then, that since we may suppose... » à « ...of impressions are common to objects. »

72. p. 242-243 : de « [T]here are two different systems of beings presented... » à « ...and the same uncompounded essence. »
73. p. 245 : de « Our perceptions are all really different... » à « ...perceptions are actions of that substance. »
74. p. 246-247 : de « Matter and motion, 'tis commonly said... » à « ...with all other causes and effects. »
75. p. 247-248 : de « Place one body of a pound weight... » à « ...change his thoughts and sentiments. »
76. p. 251 : de « There are some philosophers, who imagine... » à « ...no impression constant and invariable. »
77. p. 252 : de « For my part, when I enter... » à « ...in a perpetual flux and movement.»
78. p. 253-254 : de « [T]ho' these two ideas of identity... » à « ...however interrupted and variable. »
79. p. 257 : de « [W]hatever precaution we may use in introducing... » à « ...without any change in his identity. »
80. p. 261 : de « [W]e may observe, that the true idea... » à « ...our past or future pains or pleasures. »
81. p. 265 : de « After the most accurate and exact... » à « ...or the vivacity of our ideas. »
82. p. 266-267 : de « When we trace up the human understanding... » à « ...or talk without a meaning. »
83. p. 271-272 : de « 'Tis certain, that superstition... » à « ...to interrupt the course of our natural propensities. »

**Textes italiens expliqués par les candidats dans l'édition utilisée par le jury :**

Croce, *Estetica come scienza dell'espressione e linguistica generale*, I. *Teoria*, éd. G. Galasso, Milan, Adelphi, 1990.

1. Chapitre I, de la p. 12 : « L'attività intuitiva », à la p. 13 : « ...non sono due ma uno. »
2. Chapitre II de la p. 21 : « Una delle questioni più... », à la p. 22 : « ...di esso noi non sappiamo nulla. »
3. Chapitre III de la p. 39 : « La scienza, la vera scienza... », à la p. 40 : « ...ch'è solo dello spirito. »
4. Chapitre IV de la p. 42 : « Dalla confutazione... », à la p. 43 : « ...degl'imperatori et dei re ? »
5. Chapitre X de la p. 100 : « I valori e disvalori estetici... », à la p. 101 : « ...non è espressione. »
6. Chapitre X de la p. 102 : « A queste ormai... », à la p. 103 : « ...si potrebbero moltiplicare. »
7. Chapitre XIII de la p. 124 : « È stato osservato che... », à la p. 125 : « ...Narciso al fonte. »
8. Chapitre XVIII de la p. 179 : « Ma quantunque l'Estetica... », à la p. 180 : « ...alla loro formola estetica. »

## CONCLUSION

La totalité des postes mis au concours, soit 72, a été pourvue, ce qui représente 43,90 % des candidats admissibles. 43 candidats, sur 101 admissibles, et 29 candidates, sur 63 admissibles, ont été reçus.

La répartition par profession est la suivante :

Elèves des ENS : 30

Professeurs certifiés et certifiés stagiaires : 5

Elèves des IUFM : 6

Etudiants : 25

Vacataire de l'enseignement supérieur : 1

Sans emploi : 3

Autres catégories : 2

En comparant les résultats par académies de l'admissibilité et de l'admission, on sera sensible, cette année encore, à l'effondrement, au moins relatif, des candidats admissibles de province par rapport à Lyon et Paris (à l'exception très remarquable des académies de Nantes et de Rennes). Il est fréquent que des Universités de province aient régulièrement entre 1 et 3 ou 4 admissibles et rarement un candidat reçu — deux académies ont même eu 6 admissibles en 2005 pour un seul admis. Les motifs qui permettent de comprendre ces résultats sont en eux-mêmes parfaitement recevables — le président du présent jury, qui s'est longtemps investi dans la préparation aux concours à l'Université de Caen, le sait mieux que quiconque. Les difficultés auxquelles il faut parfois faire face pour maintenir une préparation de qualité sont considérables. De ce point de vue, avoir un admis pour deux, trois ou quatre admissibles n'a rien d'inavouable ; et il n'y a rien même d'étonnant à n'avoir aucun reçu certaines années. Mais ce qui est parfaitement explicable statistiquement peut n'en être pas moins pénible pour les candidats, *a fortiori* pour les plus sérieux d'entre eux. Le jury souhaite donc non seulement apporter son soutien aux « petites préparations » et leur suggérer de faire porter particulièrement leur effort sur l'entraînement aux épreuves orales, mais aussi encourager les candidats qui ont échoué une première fois et stimuler leur ardeur à s'entraîner à l'oral. Qu'on nous permette pour terminer de réitérer l'invitation faite à tous les futurs candidats — en particulier ceux qui viennent de soutenir leur maîtrise ou vont la soutenir — d'assister à quelques oraux d'agrégation et ainsi de se familiariser avec les lieux du concours et les modalités pratiques des épreuves.

Nous disions en introduisant au rapport sur les épreuves d'écrit que l'admissibilité à l'agrégation de philosophie était tout à fait à la portée des étudiants qui la passent au terme de cinq années de véritable formation philosophique. Pour les candidats qui bénéficient, en matière de cours comme d'exercices, d'une préparation de qualité dans leur Université, et qui y ajoutent un effort personnel régulier et sérieux, éventuellement mené sur deux ou trois ans, l'admission n'est ni un effet de la chance ni un exploit. Elle est le fruit normal d'un travail que le jury a l'agréable devoir de louer au moment de la proclamation des résultats et qui mérite un légitime respect.

## ANNEXES

### DONNÉES STATISTIQUES

#### **Bilan global:**

Inscrits : 1407

Nombre de candidats non éliminés (c'est-à-dire présents aux trois épreuves et n'ayant pas rendu de copie blanche) : 795

Postes mis au concours : 72

Admissibles : 164

Admis : 72

### ÉCRIT

	<b>1<sup>ère</sup> épreuve</b>	<b>2<sup>e</sup> épreuve</b>	<b>3<sup>e</sup> épreuve</b>
Ayant composé	866	827	813
Moyenne de l'épreuve	6,03 / 20	6,25 / 20	6,24 / 20
Moyenne des admissibles	9,78 / 20	10,24 / 20	10,18 / 20

Moyenne des épreuves écrites obtenue par le dernier admissible (barre de la liste) : 8,67 / 20

### ORAL

#### **Moyenne des épreuves :**

Leçon 1	Leçon 2	Textes français	Textes étrangers
5,95	6,90	6,37	8,08

Moyenne portant sur le total des épreuves d'admission des candidats non éliminés : 7,33 / 20

Moyenne portant sur le total des épreuves d'admission des candidats admis : 10,13 / 20

Moyenne portant sur le total général (épreuves d'admissibilité et d'admission) des candidats non éliminés : 8,64 / 20

Moyenne portant sur le total général des candidats admis : 10,33 / 20

Moyenne portant sur le total général du dernier admis (barre de la liste) : 8,96 / 20

**ÉCRIT**  
**Première épreuve**

**Composition de philosophie**

Notes	Nb. présents	Nb. admissibles
< 1	2	0
≥ 1 et < 2	56	0
≥ 2 et < 3	83	0
≥ 4 et < 5	111	0
≥ 5 et < 6	146	3
≥ 6 et < 7	129	10
≥ 7 et < 8	97	17
≥ 8 et < 9	87	30
≥ 9 et < 10	47	21
≥ 10 et < 11	39	25
≥ 11 et < 12	27	22
≥ 12 et < 13	11	8
≥ 13 et < 14	14	11
≥ 14 et < 15	10	10
≥ 15 et < 16	4	4
≥ 16 et < 17	1	1
≥ 17 et < 18	2	2
Absent	509	0
Copie blanche	32	0

## Deuxième épreuve

### Composition de philosophie

Notes	Nb. présents	Nb. admissibles
< 1	2	0
$\geq 1$ et < 2	44	0
$\geq 2$ et < 3	45	0
$\geq 3$ et < 4	75	0
$\geq 4$ et < 5	99	0
$\geq 5$ et < 6	100	2
$\geq 6$ et < 7	115	8
$\geq 7$ et < 8	81	9
$\geq 8$ et < 9	73	21
$\geq 9$ et < 10	62	26
$\geq 10$ et < 11	42	25
$\geq 11$ et < 12	32	19
$\geq 12$ et < 13	26	26
$\geq 13$ et < 14	15	14
$\geq 14$ et < 15	11	9
$\geq 15$ et < 16	3	3
$\geq 16$ et < 17	1	1
$\geq 17$ et < 18	1	1
Absent	573	0
Copie annulée	1	0
Copie blanche	6	0

## Troisième épreuve

### Epreuve d'histoire de la philosophie

Notes	Nb. présents	Nb. admissibles
< 1	5	0
$\geq 1$ et < 2	24	0
$\geq 2$ et < 3	53	0
$\geq 3$ et < 4	79	0
$\geq 4$ et < 5	95	1
$\geq 5$ et < 6	117	2
$\geq 6$ et < 7	104	9
$\geq 7$ et < 8	88	16
$\geq 8$ et < 9	63	18
$\geq 9$ et < 10	67	26
$\geq 10$ et < 11	33	22
$\geq 11$ et < 12	27	16
$\geq 12$ et < 13	26	23
$\geq 13$ et < 14	16	15
$\geq 14$ et < 15	5	5
$\geq 15$ et < 16	5	5
$\geq 16$ et < 17	3	3
$\geq 17$ et < 18	2	2
$\geq 18$ et < 19	1	1
Absent	589	0
Copie blanche	5	0

**ORAL**  
**Première leçon**

Notes	Nb. présents	Nb. admis
$\geq 1$ et $< 2$	6	0
$\geq 2$ et $< 3$	27	1
$\geq 3$ et $< 4$	26	8
$\geq 4$ et $< 5$	16	8
$\geq 5$ et $< 6$	14	6
$\geq 6$ et $< 7$	23	9
$\geq 7$ et $< 8$	13	8
$\geq 8$ et $< 9$	5	0
$\geq 9$ et $< 10$	2	1
$\geq 10$ et $< 11$	8	8
$\geq 11$ et $< 12$	4	4
$\geq 12$ et $< 13$	3	2
$\geq 13$ et $< 14$	5	5
$\geq 14$ et $< 15$	1	1
$\geq 15$ et $< 16$	5	5
$\geq 16$ et $< 17$	3	3
$\geq 17$ et $< 18$	1	1
$\geq 18$ et $< 19$	1	1
$\geq 19$ et $\leq 20$	1	1

## Deuxième Leçon

Notes	Nb. présents	Nb. admis
$\geq 1$ et $< 2$	1	0
$\geq 2$ et $< 3$	13	1
$\geq 3$ et $< 4$	16	1
$\geq 4$ et $< 5$	20	5
$\geq 5$ et $< 6$	24	5
$\geq 6$ et $< 7$	12	6
$\geq 7$ et $< 8$	14	10
$\geq 8$ et $< 9$	12	6
$\geq 9$ et $< 10$	13	8
$\geq 10$ et $< 11$	12	7
$\geq 11$ et $< 12$	7	6
$\geq 12$ et $< 13$	7	6
$\geq 13$ et $< 14$	5	3
$\geq 14$ et $< 15$	3	3
$\geq 16$ et $< 17$	2	2
$\geq 17$ et $< 18$	1	1
$\geq 18$ et $< 19$	2	2

## Explication de texte français

Notes	Nb. présents	Nb. admis
$\geq 1$ et $< 2$	5	1
$\geq 2$ et $< 3$	22	1
$\geq 3$ et $< 4$	26	4
$\geq 4$ et $< 5$	20	4
$\geq 5$ et $< 6$	11	4
$\geq 6$ et $< 7$	13	8
$\geq 7$ et $< 8$	8	3
$\geq 8$ et $< 9$	19	12
$\geq 9$ et $< 10$	4	3
$\geq 10$ et $< 11$	11	8
$\geq 11$ et $< 12$	5	5
$\geq 12$ et $< 13$	3	3
$\geq 13$ et $< 14$	3	3
$\geq 14$ et $< 15$	4	4
$\geq 15$ et $< 16$	3	2
$\geq 16$ et $< 17$	3	3
$\geq 17$ et $< 18$	2	2
$\geq 18$ et $< 19$	1	1
$\geq 19$ et $\leq 20$	1	1

## Explication de texte en langue étrangère

### Allemand

Notes	Nb. présents	Nb. admis
$\geq 4$ et $< 5$	2	0
$\geq 6$ et $< 7$	2	1
$\geq 7$ et $< 8$	3	1
$\geq 8$ et $< 9$	2	1
$\geq 9$ et $< 10$	1	1
$\geq 10$ et $< 11$	3	2
$\geq 11$ et $< 12$	1	1
$\geq 12$ et $< 13$	1	1
$\geq 13$ et $< 14$	1	0
$\geq 14$ et $< 15$	3	3
$\geq 15$ et $< 16$	2	1
$\geq 16$ et $< 17$	1	1
$\geq 17$ et $< 18$	3	3

### Anglais

Notes	Nb. présents	Nb. admis
$\geq 1$ et $< 2$	3	0
$\geq 2$ et $< 3$	10	0
$\geq 3$ et $< 4$	12	2
$\geq 4$ et $< 5$	11	1
$\geq 5$ et $< 6$	12	3
$\geq 6$ et $< 7$	8	1
$\geq 7$ et $< 8$	6	4
$\geq 8$ et $< 9$	4	2
$\geq 9$ et $< 10$	2	0
$\geq 10$ et $< 11$	3	1
$\geq 12$ et $< 13$	1	0
$\geq 13$ et $< 14$	3	3
$\geq 14$ et $< 15$	5	5
$\geq 16$ et $< 17$	1	1
$\geq 17$ et $< 18$	1	1
$\geq 18$ et $< 19$	1	1

## Grec

Notes	Nb. présents	Nb. admis
$\geq 1$ et $< 2$	2	0
$\geq 3$ et $< 4$	2	1
$\geq 4$ et $< 5$	1	1
$\geq 7$ et $< 8$	1	0
$\geq 8$ et $< 9$	2	1
$\geq 9$ et $< 10$	4	3
$\geq 10$ et $< 11$	1	0
$\geq 12$ et $< 13$	2	2
$\geq 14$ et $< 15$	1	1
$\geq 18$ et $< 19$	1	1
$\geq 19$ et $\leq 20$	1	1

## Latin

Notes	Nb. présents	Nb. admis
$\geq 3$ et $< 4$	1	0
$\geq 5$ et $< 6$	5	0
$\geq 6$ et $< 7$	5	2
$\geq 7$ et $< 8$	1	0
$\geq 9$ et $< 10$	2	1
$\geq 10$ et $< 11$	1	0
$\geq 11$ et $< 12$	3	2
$\geq 12$ et $< 13$	2	1
$\geq 13$ et $< 14$	1	0
$\geq 14$ et $< 15$	3	3
$\geq 16$ et $< 17$	1	1
$\geq 18$ et $< 19$	3	3
$\geq 19$ et $\leq 20$	2	2

## Italien

Notes	Nb. présents	Nb. admis
$\geq 2$ et $< 3$	1	0
$\geq 3$ et $< 4$	1	0
$\geq 7$ et $< 8$	1	0
$\geq 11$ et $< 12$	1	1
$\geq 13$ et $< 14$	2	2
$\geq 15$ et $< 16$	1	1
$\geq 16$ et $< 17$	1	1

## RÉGLEMENTATION

### CONCOURS

NOR : MENP0202279A  
RLR : 820-2a ; 822-3

ARRÊTÉ DU 18-11-2002  
JO DU 21-12-2002

MEN - DPE A3  
FPP

## Modalités d'organisation des concours de l'agrégation et du CAPES

*Vu D. n° 72-580 du 4-7-1972 mod. ; D. n° 72-581 du 4-7-1972 mod. ; A. du 18-6-1904 mod. ; A. du 12-9-1988 mod. ; A. du 30-4-1991 mod.*

**Article 1** - À l'annexe I de l'arrêté du 12 septembre 1988 susvisé fixant les épreuves de certaines sections du concours externe de l'agrégation, les dispositions ci-après relatives à la section philosophie sont **insérées** avant les dispositions relatives à la section lettres classiques :

### "Section philosophie

#### A - Épreuves écrites d'admissibilité

- 1) Composition de philosophie sans programme (durée : sept heures ; coefficient 2).
- 2) Composition de philosophie se rapportant à une notion ou à un couple ou groupe de notions selon un programme établi pour l'année (durée : sept heures ; coefficient 2).
- 3) Épreuve d'histoire de la philosophie : commentaire d'un texte extrait de l'œuvre d'un auteur (antique ou médiéval, moderne, contemporain) figurant dans un programme établi pour l'année et comportant deux auteurs, appartenant chacun à une période différente (durée : six heures ; coefficient 2).

#### B - Épreuves orales d'admission

- 1) Leçon de philosophie sur un sujet se rapportant, selon un programme établi pour l'année, à l'un des domaines suivants : la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines (durée de la préparation : cinq heures ; durée de

l'épreuve : quarante minutes ; coefficient 1,5). Pour la préparation de la leçon, aucun ouvrage ou document n'est mis à la disposition des candidats.

- 2) Leçon de philosophie sur un sujet se rapportant à la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines, à l'exception du domaine inscrit au programme de la première épreuve d'admission (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante minutes ; coefficient 1,5).

Pour la préparation de la leçon, les ouvrages et documents demandés par les candidats seront, dans la mesure du possible, mis à leur disposition. Sont exclues de la consultation les encyclopédies et anthologies thématiques.

- 3) Explication d'un texte français ou en français ou traduit en français extrait de l'un des deux ouvrages inscrits au programme (durée de la préparation : une heure trente ; durée de l'épreuve : trente minutes ; coefficient 1,5).

Le programme est renouvelé chaque année. L'un des deux ouvrages est obligatoirement choisi dans la période pour laquelle aucun auteur n'est inscrit au programme de la troisième épreuve d'admissibilité.

- 4) Traduction et explication d'un texte grec ou latin ou allemand ou anglais ou arabe ou italien extrait de l'ouvrage inscrit au programme (durée de la préparation : une heure trente ; durée de l'épreuve : trente minutes ; coefficient 1,5). Le programme est renouvelé chaque année.

Un dictionnaire sera mis par le jury à la disposition des candidats (bilingue pour le latin et le grec, unilingue pour l'anglais, l'allemand, l'arabe et l'italien).

Le candidat devra indiquer au moment de son inscription, la langue ancienne ou moderne choisie par lui.

Les programmes du concours font l'objet d'une publication au B.O."

**Article 2** - À l'annexe II de l'arrêté du 12 septembre 1988 susvisé fixant les épreuves des sections du concours interne de l'agrégation, les dispositions relatives à la section philosophie sont **remplacées** par les dispositions suivantes :

### "Section philosophie

#### A - Épreuves écrites d'admissibilité

1) Composition de philosophie : explication de texte (durée : six heures trente minutes, coefficient 3).

Le candidat a le choix entre deux textes qui se rapportent à une même notion du programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales. La notion qui constitue le programme de cette épreuve est fixée chaque année.

2) Composition de philosophie : dissertation (durée : sept heures ; coefficient 3).

Le sujet de la dissertation se rapporte à l'une des notions du programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales. La notion qui constitue le programme de cette épreuve est fixée chaque année, elle est obligatoirement différente de celle retenue pour le programme de la première composition de philosophie.

Le programme des épreuves écrites fait l'objet d'une publication au B.O.

#### B - Épreuves d'admission

1) Leçon de philosophie sur un sujet relatif au programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante minutes ; coefficient 3).

Pour la préparation de la leçon, les ouvrages et documents demandés par les candidats seront, dans la mesure du possible, mis à leur disposition. Sont exclues de la consultation les encyclopédies et anthologies thématiques.

2) Explication d'un texte français ou en français ou traduit en français tiré d'un auteur figurant au programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales. L'explication est suivie d'un entretien avec le jury, qui doit en particulier permettre au candidat, en dégagant le sens

et la portée du texte, de montrer en quoi et comment il pourrait contribuer à l'étude de notions inscrites au programme des classes terminales (durée de la préparation : deux heures trente minutes ; durée de l'épreuve : cinquante minutes [explication : trente minutes ; entretien : vingt minutes] ; coefficient 3)."

**Article 3** - Les dispositions de l'annexe I de l'arrêté du 30 avril 1991 susvisé relatives aux épreuves du concours externe du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) sont **modifiées** ainsi qu'il suit pour ce qui concerne la section philosophie :

I - Les dispositions du a) Épreuves écrites d'admissibilité sont **remplacées** par les dispositions suivantes :

"a) Épreuves écrites d'admissibilité

1) Composition de philosophie : dissertation dont le sujet se rapporte au programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales. Durée : six heures ; coefficient 1.

2) Composition de philosophie : explication de texte français ou en français ou traduit en français. Le texte est extrait de l'œuvre d'un auteur inscrit au programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales. Durée : six heures ; coefficient 1."

II - Les dispositions du b) Épreuves orales d'admission sont **modifiées** comme suit :

a) Au 1<sup>o</sup> définissant la première épreuve orale d'admission, les mots : "d'un texte philosophique français ou traduit en français" sont **remplacés** par les mots : "d'un texte français ou en français ou traduit en français".

b) Le 2<sup>o</sup> définissant la deuxième épreuve orale d'admission est **remplacé** par les dispositions suivantes :

"2<sup>o</sup> Leçon de philosophie sur un sujet relatif au programme en vigueur dans les classes terminales (durée de la préparation : quatre heures ; durée de la leçon : quarante minutes ; coefficient 1).

Pour la préparation de la leçon, les candidats peuvent consulter les ouvrages de la bibliothèque du concours."

**Article 4** - Les dispositions de l'arrêté du 18 juin 1904 susvisé sont **abrogées** en tant qu'elles concernent l'agrégation de philosophie.

## Philosophie

### Écrit

**2ème épreuve.** Composition de philosophie se rapportant à une notion ou à un couple ou groupe de notions.

La connaissance des choses : définition, description, classification.

**3ème épreuve.** Épreuve d'histoire de la philosophie.

Spinoza.

Heidegger : Être et temps, Les problèmes fondamentaux de la phénoménologie, Les concepts fondamentaux de la métaphysique.

### Oral

#### 1ère leçon

#### Les sciences humaines

#### Textes français ou traduits en français

Platon, Les Lois, texte établi et traduit par E. des Places puis A. Diès, Paris, Les Belles Lettres, coll. "Budé", 1951-1956 (retirages récents).

Montaigne, Les Essais, éd. Villey-Saulnier, PUF, 2 vol. 1965, reprise dans la coll. "Quadriges", 3 vol.

#### Texte grec

Aristote, De la sensation et des sensibles, De la mémoire et de la réminiscence, Du sommeil et de la veille, in Petits traités d'histoire naturelle, texte établi par R. Mugnier, Paris, Les Belles Lettres, 1953 (retirage récent).

**Texte latin**

Ockham, Summa logicae, Ière partie, du prologue au chap. 39 : texte de l'édition P. Boehner, G. Gál et S. Brown du t. I des Opera philosophica, New York, St. Bonaventure, 1974, donné aussi dans la Somme de logique, Première partie, traduction, introduction et notes par J. Biard, Mauvezin, T.E.R., 2e éd. 1993.

**Texte allemand**

Clausewitz, Vom Kriege, livres I, II et VIII, Berlin, Ullstein, 1980, 4e éd. 2003.

**Texte anglais**

Strawson, Individuals. An Essay in Descriptive Metaphysics, New York-Londres, Routledge, 1999.

**Texte italien**

Leopardi, Operette morali, Milan, Feltrinelli, coll. "Universale Economica. I Classici", 6e éd. 2003.

**Texte arabe**

Ibn Tufayl, Hayy ibn Yaqzân, éd. d'A. Amîn, Damas, Dar al-Mada, 2001.